L'Événement

100e ANNEE — No 166 QUEBEC, JEUDI 5 JANVIER 1967 PRIX 10 CENTS

A Lire

Féminités	6 et 7
Finance	14, 15, 16, 17
Horoscope	7
Mots croisés	26
Nécrologie	27
Spectacles	24-25
Sport	28 à 36
TV, radio, ciné	22

Les battures

Port en eau profonde

Les Chambres de Commerce

(page 2)

LES BATTURES — Des représentants des Chambres de commerce et des Jeunes Chambres de la banlieue est de Québec se sont réunis, hier soir, à la Maison Montmorency afin de discuter des bases d'un comité qui verrait à étudier en profondeur l'aménagement des battures de la Côte de Beaupré. M. Jude Audet, président de la Chambre de commerce de Courville, de même que M. P.H. Everell (à droite), vice-président, discutent ici de l'ensemble des installations portuaires de la région avec M. Guy Lefèvre (au centre), président de la Chambre de commerce de Québec. Cette rencontre était organisée par la Chambre de Courville.

LA ROBE DU GRAND SOIR — Voici la robe que porteront les sept duchesses du Carnaval lors du grand soir du couronnement. Signée Jean Fortin, cette robe longue crochetée, toute blanche, est faite entièrement de fibre acrylique "Orlon". Elle se porte avec un manteau du soir bleu, long lui aussi. C'est Hélène Breton, duchesse de Champlain, qui la porte ici.

Météo

A 2h30 a.m.	25°
Maximum prévu	30°
(Le 5 janvier 1965	5°)

Prévisions :

Nuageux, neige occasionnelle, doux et vents légers

Marées :

Basses 8h23 a.m.
et 9h18 p.m.
Haute 1h46 p.m.

Le meurtre de Céline Gagnon

Des renseignements plus précis

(page 2)

Kierans prédit des élections cette année

(page 2)

Les Chambres de Commerce et la vocation des battures

Avant-port en eau profonde

L'aménagement des battures serait pleinement rentable si l'aménagement des installations portuaires était pensé dans le sens de leur vocation qui en ferait essentiellement un avant-port destiné à recevoir des navires à fort tonnage.

Cette spécialisation étant difficilement réalisable au niveau des ports des grandes agglomérations commerciales et industrielles, les battures de la Côte de Beaupré y trouveraient certainement leur raison d'être en fonction des activités du port de Québec lui-même.

Voilà quelques idées émises hier soir par les délégués de la Chambre de commerce de Québec, avant que ne débute une réunion à huis clos où des représentants de six Chambres de commerce se sont rendus à la Maison Montmorency pour étudier les projets d'aménagement des battures de la Côte de Beaupré.

D'ACCORD

A la suite de ces opinions de MM. Guy Lefèvre et Pierre Talbot, respectivement président et secrétaire - trésorier de la Chambre de commerce de Québec, tous les délégués des mêmes associations de Giffard, Beauport et Courville ainsi que ceux des Jeunes Chambres de Montmorency et Québec ont semblé être d'accord à l'effet qu'une étude approfondie de leur part était pour le moment difficile avant que ne soit publié officiellement le rapport Dancose, une enquête fédérale traitant des possibilités futures du port de Québec et de ses ramifications vers l'est.

Néanmoins, tous les membres des diverses Chambres de commerce ont été unanime pour ouvrir conjointement le dialogue sur le problème des battures, et la rencontre d'hier était en quelque sorte pour établir les structures d'un comité formé des six Chambres de commerce présentes afin d'en arriver à des recommandations précises sur le sujet.

Ces projets d'aménagements des battures et du port de Québec pourraient exiger des déboursés de l'ordre de $200,000,000, aux dires de M. Ovide Laflamme, député fédéral du Comté de Montmorency.

De telles sommes dépensées pour des installations portuaires dans notre région amèneraient certainement un nouvel essor industriel. Les villes situées à l'est de la ville de Québec n'y seraient pas épargnées et le prolongement du port vers les battures de la Côte permettrait probablement de secouer l'actuelle léthargie dont semble souffrir cette importante partie de la périphérie de Québec au point de vue industriel.

DES PREUVES

Comme preuve de cette situation, M. P.-H. Everell, vice-président de la Chambre de commerce de Courville, a démontré à l'aide de statistiques officielles qu'aucune industrie ne s'était implantée à l'est de Québec depuis 1953. Après Villeneuve, la ville de Giffard suit, alors que l'établissement de sa dernière industrie remonte à 1950, puis Beauport en 1947 et Montmorency en 1889. La ville de Courville n'inscrit pour sa part aucune acquisition industrielle.

Par ailleurs, de tels travaux de récupérations de battures seraient aussi très bien vus dans d'autres parties de la région métropolitaine afin de promouvoir le développement industriel et commercial. Me Reynald Guy, par exemple, député de Lévis aux Communes, a exprimé le désir qu'une somme de $10,000,000 soit consacrée à la récupération des battures de Lévis. Selon M. Guay, cette somme pourrait être prise à même le projet de récupération des battures de la Côte de Beaupré dont le coût est estimé à $100,000,000.

Le meurtre de Céline Gagnon

Des données plus précises concernant un individu

Les renseignements se précisent concernant l'individu qui a quitté précipitamment son logis de Saint-Albert-le-Grand, mercredi dernier, et que la police de Québec désire interroger sur le meurtre de Mlle Céline Gagnon, 22 ans, du 53 rue des Epinettes-Ouest.

Cet individu a demeuré quelques mois à Québec et il était recherché par la police de Ville Jacques-Cartier, en banlieue de Montréal. Il a travaillé quelque temps dans une station-service de la 1ère avenue, non loin des lieux du crime.

Les policiers ont appris qu'il demeurait avec une jeune femme, sa présumée nièce. Un jeune homme est allé quelques fois chez le couple et, hier, il a pu en fournir une bonne description.

Avec ces nouveaux renseignements, l'inspecteur Jean-Paul Goupil, de la brigade des moeurs, qui mène l'enquête sur l'assassinat de Mlle Gagnon, espère pouvoir faire intercepter l'individu qui se déplace n auto. En quittant précipitamment le logis, l'individu a pris la peine d'emporter la literie qui appartenait au propriétaire de la maison. Ce dernier a signé une plainte de vol, ce qui permet aux policiers de le faire rechercher et de pouvoir le détenir si l'on parvient à le retracer.

AFFLUX DE NOUVELLES

Pendant ce temps, de nouvelles informations affluent et elles sont vérifiées à mesure qu'elles sont fournies. La brigade des moeurs travaille presque exclusivement sur cette enquête.

Le signalement d'un nouveau présumé suspect a été fourni, hier. Il s'agirait d'un individu qui s'est attaqué à une jeune fille dernièrement.

Un individu dont la description avait été fournie, mardi, a été retracé hier. Il a été interrogé, mais il a dû être libéré.

Les enquêteurs ont pu scruter, hier, toutes les photos qui ont été prises sur les lieux du crime, le soir même, et celles de la victime après sa mort.

Mlle Gagnon a été étranglée et violée, entre 5h15 et 5h30, mercredi le 28 décembre dernier. Son corps encore chaud a été trouvé sur la voie ferrée du Canadien National, à mi-chemin entre le viaduc de la 1ère avenue et son domicile, raccourci que la jeune fille empruntait comme bien d'autres personnes.

Par une réglementation adéquate

La Grande-Allée promise à un vaste développement

Une réglementation adéquate pourrait facilement faire de la Grande-Allée le point névralgique d'un développement urbain prodigieux, croient les autorités de la ville de Québec.

C'est en songeant à ce développement que le comité exécutif a autorisé, hier, la préparation d'un règlement qui permettrait la construction d'édifices en hauteur en bordure de cette importante artère, selon des normes qui tiennent compte de la superficie des terrains où les édifices doivent être construits.

En guise de commentaires sur ce règlement que le contentieux est chargé de préparer, le président du comité exécutif, M. Gilles Lamontagne, a souligné qu'une telle mesure devrait permettre l'essor de la construction dans ce secteur et encourager les réalisations immobilières à l'avantage de Québec.

La partie de la Grande-Allée située entre la Porte Saint-Louis et l'avenue des Erables permettrait l'érection d'édifices à bureaux et de maisons à logements multiples, à la condition d'amender le règlement actuel afin de permettre le commerce dit "de service", c'est-à-dire comprenant l'ensemble des activités qui ont pour fins de satisfaire les besoins d'une clientèle, mais qui n'impliquent pas l'échange ou le débit de marchandises.

Selon une étude tenant compte de la rentabilité des projets possibles, des conditions actuelles du marché de la région métropolitaine de Québec de l'échelle architectonique de la haute-ville et des possibilités de charge que peut prendre cette artère, le service d'urbanisme recommande les normes suivantes de construction: soit une occupation au sol de 40 pour cent de la superficie d'un lot et une occupation spatiale de six fois la superficie de ce même lot.

Le rapport ne fait pas mention d'alignement ou de marge de recul parce que, selon M. Charles Michaud, directeur du service d'urbanisme, l'implantation devra se faire selon une étude particulière pour chaque site envisagé.

Devant la perspective d'une récession économique

Kierans prévoit des élections

Le premier ministre du Québec délencherait des élections générales au printemps ou à l'automne de cette année afin de pouvoir faire face à la récession économique, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, M. Eric Kierans.

Selon le président de la Fédération libérale du Québec, 1968 pourrait avoir un ralentissement économique global.

M. Kierans tenait une conférence de presse en marge de la visite des régions de la province qu'il entreprendra dimanche prochain, et il en a profité pour faire une analyse sommaire de la situation économique.

Le député de Notre - Dame - de - Grâce voit deux choix pour Me Johnson: les élections seraient déclenchées au printemps, ou à l'automne.

"C'est ma responsabilité, a-t-il dit d'assurer au chef du parti que la Fédération sera prête à ce moment-là, comme une arme de combat."

SA TOURNEE

M. Kierans a fait part de son intention de consacrer toutes ses énergies au cours de son mandat à la présidence de la FLQ à faire en sorte que les vice-présidents régionaux (présidents d'association locale) deviennent les hommes les plus importants de la Fédération.

M. Kierans a également fait part de son intention de rencontrer dans chacune des régions qu'il visitera (11 exactement) une cinquantaine de membres des associations locales et de demander aux exécutifs d'organiser la tenue d'un congrès régional, dans chacune de ces régions, d'ici six semaines à deux mois.

Au cours de ces congrès, l'on discutera et l'on traitera de la politique du parti. Le congrès de clôture de chacun de ces congrès, dit-il, sera présidé par le chef de parti, M. Jean Lesage.

Quant aux raisons de sa prédiction d'élections générales hâtives, le président de la FLQ a ajouté:

"Nous avons eu jusqu'à maintenant six ans de prospérité sans aucune récession mineure. Et même avec une guerre (le Vietnam) je suis certain que vous allez voir, même aux Etats-Unis, un taux de chômage plus élevé."

"C'est inévitable, l'on ne peut maintenir un taux de croissance indéfiniment. C'est impossible. Maintenant, nous sommes en face d'un manque d'argent. L'argent est rare et tout à fait cher. Cela va contribuer à une diminution des investissements dans les secteurs publics et privés.

QUEBEC D'ABORD

Selon M. Kierans, lorsqu'une récession s'amorce, c'est toujours le secteur primaire qui est d'abord frappé. A ce titre, le Québec sera plus affecté que l'Ontario, par exemple, cette dernière étant plus industrialisée que la nôtre et donc, moins vulnérable sur ce plan.

L'ex-président de la Bourse canadienne a souligné que s'il y a en Ontario une hausse du chômage dans une proportion de un pour cent, l'on peut envisager que cette hausse sera de deux ou trois pour cent au Québec.

En outre, à une question d'un journaliste, M. Kierans a dit qu'il y aura plus de tension entre Ottawa et les provinces et que surtout avec l'Union nationale, cela ira en s'accélérant, étant donné que le gouvernement unionniste ne veut pas trop dépenser ou emprunter.

Un autre journaliste a alors demandé à M. Kierans: "Vous ne croyez pas qu'un parti libéral qui se présenterait devant l'électorat avec un programme d'expansion contribuerait à effrayer les gens en suscitant l'idée d'une augmentation des impôts qu'impliquent forcément de nouveaux investissements?"

"Non, reprit M. Kierans. A ce moment-là, les hommes d'affaires seront eux aussi en faveur d'une politique d'expansion."

Après Chicoutimi, où commence sa tournée, M. Kierans se rendra à Sept-Iles, Rimouski, Rivière-du-Loup, Lévis, Rouyn, Hull, Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville et Québec.

La vie communautaire

M. Joffre Powell, maire de Ville de Duberger depuis 1964, a contribué énormément au progrès de sa ville, qui en 1954 ne comptait que 671 âmes et dont la population est aujourd'hui de 9,000 personnes.

Les propriétaires de Ville de Duberger craindraient la fusion

"Au début, j'ai dit non. Pas de fusion. Ensuite, à cause de l'importance du problème qui touche à toutes les municipalités de la banlieue de Québec, j'ai demandé au ministère des Affaires municipales de la province de faire une enquête à ce sujet", a déclaré hier soir le maire de Ville de Duberger, M. Joffre Powell, au cours d'une interview.

Le conseil de cette municipalité attend les conclusions de ce rapport du gouvernement provincial pour se prononcer. La population sera alors consultée et s'exprimera sur la question. M. Powell a dit que les propriétaires de Ville de Duberger ne se prononceraient pas favorablement à la fusion, car ils craignent que les taxes augmentent.

M. Joffre Powell, 49 ans, cumule les fonctions de maire de Ville de Duberger depuis le 2 novembre 1964. C'est à la suite de pression exercée par un groupe de contribuables qu'il décida de briguer les suffrages à la mairie. M. Powell demeure à Ville de Duberger (anciennement Petite - Rivière) depuis novembre 1957. Il s'était fait connaître de ses concitoyens en fondant avec ces derniers l'association des propriétaires dont il devint président. M. Powell n'avait jamais fait de politique auparavant.

Ce personnage dynamique qui prend à coeur la destinée de ses électeurs entend respecter le budget que le conseil a établi: "Je veux avoir une administration efficace et savoir contrôler les dépenses."

"J'ai travaillé pour faire connaître Ville de Duberger le plus avantageusement possible. Je suis fier de ma ville. C'est une population jeune, enthousiaste. Il règne, à l'hôtel de ville, un esprit de collaboration," a poursuivi M. Powell.

Depuis 1964, Ville de Duberger a connu un essor considérable. En effet, plusieurs compagnies sont venues s'y établir. Domtar a déjà débuté la construction d'une fabrique de boîtes de carton dont le coût atteint $4,500,000. La brasserie Labatt a aménagé de nouveaux entrepôts de distribution. La compagnie Miron de Montréal et Maurice Rousseau & Cie se sont dirigés vers Ville de Duberger afin de construire leurs bâtisses.

L'administration du maire Powell a réorganisé la législation interne en nommant un greffier et un trésorier. Antérieurement, un secrétaire-trésorier remplissait ces deux charges. De plus, un inspecteur municipal a été engagé à plein temps. Une Cour municipale a été instaurée en 1965. Un garage municipal a été aménagé. Le système de transport par taxi a été amélioré, car la ville a fait ériger en kiosque où doivent se rapporter les autos - taxis. Le développement domiciliaire a progressé sans cesse. Par ailleurs, une taxe d'affaire a été imposée.

Il est à souligner que les 6 échevins participent activement à la politique municipale de Ville de Duberger. Ils se groupent en comités et étudient les problèmes à l'ordre du jour. M. Powell a tenu à signaler la besogne abattue par les échevins.

Un éclairage au mercure illumine toutes les rues de cette municipalité. De plus, les édiles organisent des campagnes d'embellissement et font planter des arbres le long des rues.

En 1963, le déficit accumulé de Ville de Duberger était de $143,000, le 31 décembre, 1965, il était réduit à $28,000. La valeur d'évaluation totale s'élève à $28,000,000 tandis que la proportion de l'évaluation industrielle et commerciale est de 46 pour cent. Seulement 671 personnes habitaient en 1954 cette localité qui devint Ville de Duberger en décembre 1963. 9,000 âmes vivent actuellement à Ville de Duberger.

Les loisirs occupent une place prédominante dans le budget de cette ville. Une taxe de $0.10 du $100 d'évaluation est perçue strictement pour les loisirs. Les services internes de cette municipalité comptent 8 employés, 12 autres travaillent à la voirie tandis que 9 policiers font régner l'ordre.

Ville de Duberger est propriétaire d'un terrain de jeux qui compend un golf miniature, des courts de tennis, des appareils de gymnastique, une piscine, etc . . . Cette municipalité de la banlieue jouit d'une position géographique très avantageuse. Elle est située à l'ouest de Québec et est sillonnée par deux voies de chemin de fer (CNR et CPR).

Le maire Powell déplore le fait que ses concitoyens ne participent pas assez à la politique de leur ville. Il souhaite de plus la création d'une commission d'urbanisme. M. Powell doit faire face au problème du transport en commun qui devrait s'améliorer. Sa principale préoccupation est l'administration du fond industriel. Enfin, il souhaite que le développement domiciliaire s'effectue, selon le crédit qu'on voudra bien accordé à Ville de Duberger.

La ville abandonne un projet vieux de 19 ans

Les autorités municipales de Québec ont décidé d'abandonner un projet vieux de 19 ans. Il s'agit du projet de rue qui devait longer la cime du côteau Sainte-Geneviève, en partant du chemin Sainte-Foy dans le prolongement de l'avenue Bourlamaque pour se rendre jusqu'à la rue Sherbrooke. Cette rue devait être située entre la rue Arago et la rue Bourlamaque.

Un règlement pour abolir l'homologation des terrains, que nécessitait la mise en chantier de ce projet, sera soumis à la prochaine séance du conseil.

Ces terrains entre le chemin Sainte-Foy et la rue Sherbrooke avaient été homologués d'après un plan qui avait été préparé par M. Antonio Trottier et Marcel Levert et approuvé par l'ingénieur en chef de la ville à cette époque, M. Edouard Hamel, en janvier 1948.

Samedi soir

Les Lévisiens, les premiers à voir le Bonhomme cette année

C'est dans le duché de Lévis que le Bonhomme Carnaval fera sa première apparition officielle, cette année. Celle-ci aura lieu, vers 7h30, samedi soir, au collège Saint-Dominique, sur la rue Saint-Omer, soit sur le terrain adjacent à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Ensuite le Bonhomme prendra place dans un char allégorique, en compagnie des sept jolies duchesses, et le cortège s'ébranlera pour se rendre à la Traverse de Lévis, où ils s'installeront sur le bateau.

La troupe commencera alors la traversée vers Québec, sous les éclairs d'un feu d'artifice qui promet d'être très spectaculaire.

En quittant le traversier, le Bonhomme, les duchesses et les dirigeants du Carnaval prendront place dans un défilé qui ira jusqu'à l'hôtel de ville où le Bonhomme signera le livre d'or et prendra possession des clefs de la ville, symbole de son règne éphémère.

Ce défilé empruntera les rues Dalhousie, Saint-André, carré Parent, côte Dinan, côte du Palais, rue Saint-Jean et de la Fabrique.

Le président du Carnaval, M. Jean-Claude Beaudoin, a demandé aux gens de se mettre dans l'esprit du Carnaval et de conserver leurs décorations de Noël et, au besoin, de changer les ampoules multicolores par des ampoules blanches.

On demande un assistant-gérant

Le comité exécutif de la ville de Québec a confié à la firme P. S. Ross & Associés la mission de recruter un assistant-gérant. Les candidats devront être âgés de 35 à 50 ans, posséder un diplôme universitaire, soit en génie ou en commerce et avoir une solide expérience en administration. La firme Ross demande des honoraires de $1,500 au maximum pour remplir cette mission.

BIENVENUE

La ville de Québec versera $200 pour chacune des 4 enseignes de bienvenue qui seront érigées à des endroits stratégiques de la ville à l'occasion des premiers jeux d'hiver canadiens. Ces enseignes de bienvenue seront installées sur la 18e Rue, près de la voie du CNR; près du pont du boulevard des Capucins, sur la rue Saint-Joseph au coin de la rue Hermine et sur la rue Anderson, au coin de la rue Saint-André.

LA METROPOLE VISITE LA CAPITALE

Pour la septième année consécutive, une délégation d'une centaine d'employés municipaux de la métropole visiteront la capitale au cours du Carnaval. A cette occasion, les quilleurs de l'hôtel de ville de Montréal affronteront ceux de Québec et une réception sera offerte par les autorités de la ville aux visiteurs, le 28 janvier.

ECHANGE DE VOEUX A L'UNIVERSITE LAVAL — Les membres du corps professoral de l'université Laval ont présenté, hier soir, les voeux traditionnels de la nouvelle année aux autorités de l'institution. De gauche à droite, M. André Barnard, directeur des relations publiques de l'université, S. E. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et chancelier de l'institution et Mgr Louis-Albert Vachon, recteur, accueillant les professeurs et leurs épouses.

Éditorial

La mort de J.-C. Harvey

Le journalisme canadien vient de perdre l'un de ses plus fidèles représentants en la personne de Jean-Charles Harvey.

La nouvelle de sa mort a surpris tout le monde, vu qu'il était courant de lire ses chroniques encore régulièrement.

Ainsi jusqu'à l'ultime de sa vie, il aura tenu la plume, au bout d'une carrière de plus de 50 ans. On avait fêté ses cinquante ans de vie professionnelle, il y a deux ans, à Montréal.

En effet, en 1915, commençait sa carrière de journaliste à La Patrie, pour la poursuivre successivement à La Presse, à Montréal. Puis de 1927 à 1934, il sera rédacteur en chef au Soleil, à Québec.

En 1937, il fonde l'hebdomadaire Le Jour qu'il réussit à maintenir jusqu'en 1947. Enfin de 1953 à 1965, il dirigera les hebdomadaires de Montréal, Photo-Journal et Petit Journal.

Ecrivain né, subtil et parnassien, Jean-Charles Harvey apportait dans ses écrits journalistiques une perfection constante et un sens peu commun de la belle phrase. A cet égard, il pouvait en montrer à plusieurs de ses confrères, même à la fin de sa vie.

Car il est assez rare que l'écrivain et le journaliste se rencontrent quotidiennement dans la presse, de quelque pays que ce soit. Harvey fut certainement l'illustration de ce phénomène.

Ses qualités de styliste étaient certes comparables à celles d'un Victor Barbeau, pour ne citer que les gens de longue expérience. Mais ce dernier est davantage écrivain que journaliste.

Aussi est-il compréhensible que Harvey ait pu mener de front les deux carrières. Il fut romancier, critique, humoriste, poète, quelquefois moraliste, au sens classique, en même temps que journaliste. De 1922 à 1965, il publiera ainsi une dizaine d'ouvrages qui auront eu une bonne portée littéraire et auront fait montre d'un travail soigné et sincère.

Disciple de Lucrèce, il avait aussi le culte des belles choses et de la grande nature. Originaire de Charlevoix, il avait gardé quelque chose de l'humour particulier du paysan de cette région et il le maniait avec dextérité.

En outre, il fut cet anticonformiste des années '30 qui se fit le centre d'innombrables controverses, parce qu'il heurtait surtout les courants nationalistes de cette époque d'avant-guerre. Il pourfendit à qui mieux mieux le fascisme et l'hitlérisme, sans pour cela tomber dans l'excès contraire d'un libéralisme doctrinaire à l'égard du communisme.

Admirateur des Etats-Unis, surtout à notre époque, là encore, il faisait figure d'audacieux dans les cercles littéraires montréalais. Il avait foi en "l'individualisme"; il dénonçait le totalitarisme sous toutes ses formes. A cet égard, tout dans la conjoncture mondiale lui donne raison, actuellement.

Sa mort laissera un vide dans les milieux journalistiques, littéraires et intellectuels. Mais son oeuvre demeure.

Plaques contre plaquettes

Employant tour à tour la bonne ou mauvaise manière de présenter une idée ou un fait, plusieurs représentants du gouvernement ont manifesté leur intention de ne pas participer aux fêtes du centenaire de la Confédération et particulièrement à la cérémonie du flambeau qui s'est brillamment déroulée à Ottawa. Mettant de côté les lumières de la raison, de la science et de l'histoire vécue, ils ne veulent pas entendre parler d'un flambeau qui brillerait jour et nuit sur la Citadelle, flambeau qui pourrait les brûler, les perdre et les ruiner à tout jamais, comme les fanaux à Séraphin.

Après avoir formulé des critiques autour du flambeau et volées de cloche, voilà maintenant que l'on passe aux plaques et plaquettes qu'il convient de mettre à l'arrière ou à l'avant d'une automobile, sans tenir compte du passé et de l'avenir. Le ministre des Transports et Communications n'est probablement pas responsable des nouvelles plaques d'automobiles 1967 qui seront envoyées à l'occasion de l'anniversaire de naissance de l'automobiliste qui, lui, ne peut se produire sans plaque, rouler d'un océan à l'autre sans en traîner une sur sa voiture. Il n'est cependant pas pour les plaquettes de propagande pour ou contre le centenaire de la Confédération.

Il veut ainsi manifester une complète, une étonnante mais non valable neutralité, tout en enlevant une liberté chérie des automobilistes qui exhibent toutes sortes de bibelots dans le pare-brise de leur voiture y compris des poupées polonaises ou japonaises. Aucune réclame en faveur du centenaire de la Confédération ou pour 100 ans d'injustices mobiles ou immobiles, silencieuses ou criantes comme un frein qui retient dans les bornes de la route, du devoir, de la justice et qui peut faire supporter patiemment une chose qu'on ne prise guère, en dépit et contre tous.

Il existe une différence entre plaque et plaquette. Une plaque, d'après le dictionnaire Larousse est une lame de métal portant le nom, l'adresse, la qualité de son titulaire ou toute autre indication signalétique: plaque d'identité, de bicyclette et sans doute d'automobile. Une plaquette est aussi une petite plaque métallique mais elle est frappée en l'honneur d'un personnage, en souvenir d'un événement, etc. Les plaquettes commémoratives sont à la mode dans bien des pays.

Dès le premier mars les plaques de 1967 seront obligatoires sur tous les véhicules du Québec. Les plaquettes commémoratives, pour le mieux ou pour le pire, ne seront pas bien vues dans notre province, surtout si l'on veut s'attirer les faveurs de tel ou tel ministre ou député qui suivront pour une fois le mot d'ordre donné par certaines sociétés Saint-Jean-Baptiste urbaines ou rurales qui ne pratiquent pas la philanthropie à l'échelle continentale, dans le Haut-Canada.

Maintenant que le ministère des Transports possède un centre de traitement électronique de l'information, il pourrait peut-être se mettre en communication avec le secrétaire de la province, le ministère de la Justice et utiliser ce nouveau service pour renseigner exactement la population sur ce qu'elle peut faire, exhiber, déployer, à l'occasion des fêtes de la Confédération en présence d'une police vigilante ou en grève. Il ne s'agit pas de renouveler un permis de conduire mais de renouveler une Confédération qui ne convient pas à tout le monde, une constitution qui doit être acceptée par les principaux partis.

Ce nouveau service d'information pourrait peut-être diffuser une partie de l'homélie prononcée par le cardinal Roy à l'occasion d'un service religieux oecuménique pour souligner la naissance du centenaire en la cathédrale anglicane Holy Trinity. Le primat de l'Eglise a dit en substance: "Nous admirons les progrès réalisés par ceux qui nous ont précédés et, conscients de ce qui nous reste à faire, nous devons travailler pour le bien commun avec autant d'initiative et de courage que nos prédécesseurs". Nous devons donner l'exemple de justice et d'amour fraternel, d'abord entre nous au Canada et, ensuite, à tous les pays du monde. Les causes de divisions dans le Bas et Haut-Canada devraient disparaître. Un effort commun est nécessaire pour atteindre ce but.

L.-A. T.

La politique canadienne

W. Gordon revient au bercail

ET C'EST UNE PRISE ! — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, semble se préparer à attraper la balle sans doute pour la relancer; jeu familier à tous les hommes politiques. La réalité est qu'il venait d'annoncer, hier, lors d'une conférence de presse, le retour au seuil du cabinet fédéral de M. Walter Gordon, ancien ministre des Finances. M. Gordon, à gauche, sera, pour le moment du moins, ministre sans portefeuille. Il avait quitté le cabinet en novembre 1965. (Téléphoto PC)

(OTTAWA, d'après PC) — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse, que M. Gordon, qui démissionna comme ministre des Finances en 1965, rentre dans le cabinet, "comme ministre senior". Le premier ministre a déclaré que M. Gordon, "comme ministre sans - portefeuille dans l'immédiat", se verra confier des tâches particulières. M. Pearson a ajouté qu'il assignerait lui-même ces tâches particulières à M. Gordon. "J'estime que je serai suffisamment occupé, "a noté M. Gordon, en réponse à une question.

Le premier ministre a ajouté "qu'avant longtemps", il y aura lieu de confier à M. Gordon, "des responsabilités ministérielles". Il n'a cependant pas donné de précision sur le ministère auquel l'ex-ministre des Finances accéderait. M. Pearson a ajouté que la décision, quant à la rentrée de M. Gordon dans le cabinet fédéral, a été prise à la suite d'une discussion mardi soir, entre M. Gordon et lui-même, et M. Mitchell Sharp, actuel ministre des Finances, au sujet des politiques économiques et financières du gouvernement canadien.

M. Walter Gordon, qui participait à la conférence de presse du premier ministre, a déclaré devant ce dernier, qu'effectivement, "je songeais à démissionner comme député, parce que mes opinions sur la nécessité d'un plus grand contrôle canadien, sur l'économie du pays, sont sincères et fortes."

"Mais la discussion que j'ai eue hier soir, avec le premier ministre et M. Sharp, a-t-il ajouté, montre qu'il existe un accord complet entre moi-même et le gouvernement, sur les moyens les plus propres à atteindre cet objectif."

M. Pearson a déclaré que le gouvernement prépare une "législation considérable", portant sur un rapatriement des contrôles de l'économie canadienne. "Celle-ci sera annoncée au moment approprié", a-t-il dit.

Depuis qu'il a démissionné comme ministre des Finances, M. Gordon a publié un livre intitulé "A choice for Canada", et il a prononcé des causeries à travers le Canada en faveur d'un certain nationalisme économique fondé sur l'hypothèse que sans autonomie économique, le Canada perdra son indépendance politique.

"Sil y a eu des divergences entre moi-même et le gouvernement au sujet des politiques économiques, a dit encore M. Gordon, elles se sont dissipées par les conversations que j'ai eues avec le premier ministre."

En matinée hier, on avait appris que M. Gordon avait eu des entretiens particuliers à deux reprises, en deux jours, informations qui renforçaient les rumeurs qu'il serait appelé à rentrer au cabinet fédéral.

On se rappelle que M. Gordon avait démissionné comme ministre des Finances, le 11 novembre 1965, parce que, expliquait-il, le premier ministre l'avait mal conseillé au sujet des élections générales de 1965, par lesquelles le gouvernement libéral rata son objectif d'obtenir un gouvernement majoritaire aux Communes.

Durant sa conférence de presse, le premier ministre M. Pearson a par ailleurs précisé que le projet de loi visant à créer une société canadienne de développement compte pas pour l'instant créer un minis-gouvernement, que le gouvernement ne compte pas pour l'instant créer un ministère de l'équipement, et que les affaires touchant la consommation sont un sujet de grande importance pour le gouvernement.

M. Johnson ira à Toronto le 9 janvier et à New York le 12 janvier

Les rencontres avec les investisseurs et financiers canadiens et américains que le premier ministre Daniel Johnson a ménagées se dérouleront à huis clos, le 9 janvier, à Toronto et le 12 janvier, à New York.

Les entretiens du premier ministre et M. Paul Dozois, ministre des Finances, auront lieu au cours d'un dîner offert par le gouvernement de la province. Une vingtaine de hauts fonctionnaires des Finances et de l'Industrie et du Commerce feront partie de la délégation.

Selon un porte-parole du bureau du premier ministre, ce dernier entend parler de façon objective des finances de la province et démontrer aux financiers nord-américains que les capitaux sont toujours bienvenus au Québec.

A Ottawa

Près de 20,000 accidents dans le fonctionnarisme

OTTAWA (d'après PC) — Insistant, hier sur la nécessité pour tous les ministères du gouvernement fédéral et les sociétés de la Couronne de redoubler d'efforts dans la pratique de leurs programmes en matière de sécurité et de prévention des accidents, le ministre du travail, M. John Nicholson commentait, hier, le rapport des accidents du travail subis par les employés du gouvernement fédéral.

Ce rapport statistique annuel des réclamations relatives aux accidents du travail des employés de la fonction publique fédérale, indique que le nombre des accidents a augmenté de 1.4 pour cent au cours de l'année 1965-1966. On a enregistré 19,756 accidents du travail, soit une hausse de 289 en regard de l'année 1964-1965.

M. Nicholson a invité les employés fédéraux à veiller constamment pour éviter les dangers d'accidents auxquels eux-mêmes ou d'autres peuvent être exposés. Le ministre a poursuivi en affirmant, que la fréquence des accidents était déjà trop élevée et qu'une amélioration était possible.

Le rapport signale d'autre part que le nombre de personnes visées par la loi sur l'indemnisation des accidents des employés de l'Etat a augmenté de 5,000 pour s'établir à 237,000 au cours de la même période; 11,739 des accidents signalés sont mineurs et le reste comprend 4,656 cas qui ont nécessité des congés de maladie, 2,932 cas d'indemnisation et 224 accidents mortels.

Lee coût total de ces accidents du travail a atteint près de $4,600,000 soit 16 pour cent de plus qu'au cours de l'année précédente. La perte de temps provoquée par les arrêts de travail équivaut à une année de travail de 730 employés.

Evoquant le gaspillage de ces forces humaines, le ministre a conclu: "Bien que nous essayons toujours d'éviter le gaspillage au sein de l'administration fédérale ces pertes de nos ressources humaines doivent être considérés comme quelque chose de particulièrement répugnant."

Sept des 24 accidents mortels se sont produits sur les routes, cinq dans des écrasement d'avion et quatre étaient des noyades. A la suite de ces accidents, 20 femmes ont perdu leur époux et 39 enfants leur père.

NOUVELLES FORMULES D'IMPOTS — Les formules d'impôts personnels qui parviendront prochainement aux contribuables canadiens "sont considérablement simplifiées", a déclaré hier, le ministre du Revenu, M. E.J. Benson. Les nouvelles formules d'impôts sont en brun et blanc et elles soulignent aux contribuables qu'ils n'ont qu'à placer des chiffres dans les espaces blancs. Chaque citoyen devrait recevoir en janvier la nouvelle formule accompagnée d'un dépliant qui l'explique et d'une enveloppe colorée selon la région du pays qu'il habite. Il recevra aussi des tables plus complètes qui font le calcul jusqu'à concurrence d'un revenu imposable de $8,000 par année.

Féminités

La garde-robe des duchesses

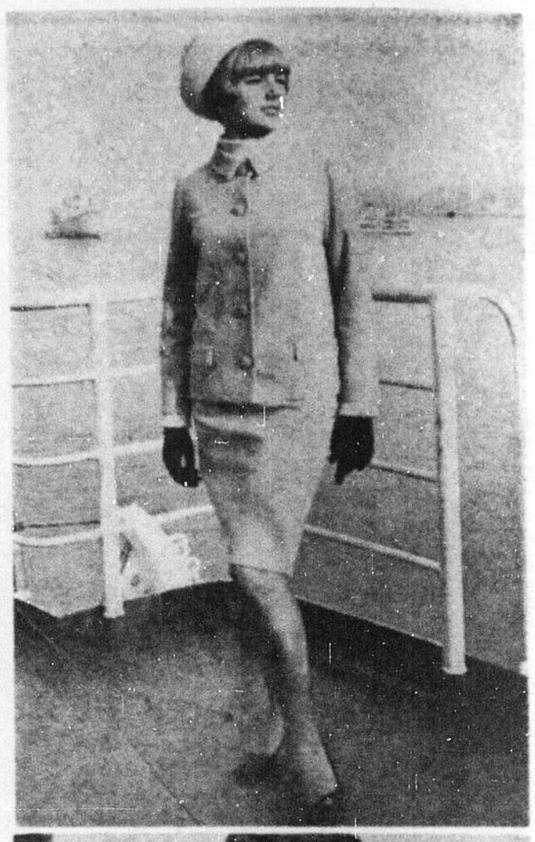

ELEGANCE ET CHARME — Les sept duchesses du Carnaval présentent chacune un vêtement tiré de la garde-robe dont elles se serviront pour remplir leurs diverses fonctions avant et pendant le Carnaval d'hiver de Québec. Sur le canon, de gauche à droite: Thérèse Potvin porte la robe longue blanche avec le manteau bleu; la robe est entièrement faite de fibre acrylique "Orlon", le manteau d'un tissu froncé de nylon "Antron". Monique Trottier, dans un deux-pièces or pour le soir est habillée de velours de nylon. Gaétane Lépine a revêtu une robe crochetée toute droite, à rayures roses et blanches en "Orlon". Nicole Simard fait la sportive dans un ensemble pour le ski vert forêt, en nylon extensible, avec un bonnet imprimé vert, rose et jaune. Hélène Breton porte un ensemble à gogo rouge et vert fait d'Orlon. Au premier plan: Francine Joncas est très à l'aise dans un tailleur trois-pièces en tricot jaune et vert mousse fait d'"Orlon" et d'"Antron". Andrée Boisvert a une robe corail en tricot d'"Orlon" recouverte d'un manteau noir. Sur les autres photos, nous apercevons à gauche, de haut en bas: Monique Trottier, duchesse de Laval; Gaétane Lépine, duchesse de Frontenac; Andrée Boisvert, duchesse de Montcalm; à droite, de haut en bas: Thérèse Potvin, duchesse de Cartier; Nicole Simard, duchesse de Montmorency; Andrée Boisvert, et ci-dessus: Francine Joncas, duchesse de Lévis.

Horoscope

JEUDI, 5 JANVIER 1967

Accrochez-vous aux affaires et faites preuve de courage et de ténacité; vous parviendrez à convaincre et à imposer vos conceptions. C'est aussi une bonne journée pour faire des recherches et pour apporter des retouches aux créations nouvelles afin qu'elles apparaissent plus parfaites et plus séduisantes. Soyez persuasif dans les sentiments et prouvez votre fidélité. Chance avec le 8 et le 13.

ANNIVERSAIRES: — Vous allez consolider vos affaires et vous étendre au loin; cultivez vos relations et veillez au jeu de la concurrence afin de ne pas vous laisser surprendre. Un événement de famille vous rapprochera et un changement d'ambiance à la maison est possible cette année.

NAISSANCES: — Vos enfants seront intelligents, curieux et capables de s'imposer dans des périodes troublées. Leur plus brillante réussite s'effectuera dans la seconde partie de la vie et beaucoup d'entre eux s'affirmeront dans les arts mécaniques et les grandes constructions.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Reprenez l'offensive et affirmez-vous par votre talent; vous pouvez gravir un nouvel échelon. — **Affection:** Modérez vos passions et écoutez également la voix de la raison et du bon sens. Sentiments mieux compris au cours d'un voyage. — **Santé:** Méfiez-vous des éruptions; suivez votre régime.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Redoublez de courage et d'activité et vous réaliserez d'excellentes performances; c'est le moment de composer avec vos partenaires pour une plus juste répartition. — **Affection:** L'attrait que vous éprouverez dissimule une petite épreuve sentimentale; pas d'imprudence surtout. — **Santé:** Alimentez-vous sainement.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Bonnes dispositions pratiques et intellectuelles à mettre en évidence rapidement; sortez de vos hésitations et mesurez-vous avec un peu plus d'audace. — **Affection:** N'écoutez pas les critiques des personnes jalouses et réalisez votre bonheur selon votre idée; mais prudence vis à vis des indiscrets. — **Santé:** Fumez moins, surtout le matin.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Profession: Bon équilibre que vous devez maintenir par le jeu varié de vos activités; cultivez la bonne camaraderie et vous serez comblé par la suite. — **Affection:** Vos liens deviendront plus tenaces et vous devez en profiter pour envisager l'avenir; préparez votre week-end. — **Santé:** Méfiez-vous des menus trop copieux.

LION (23 juillet - 23 août) Profession: Persévérez dans vos entreprises et vous découragerez vos concurrents; il faut montrer votre force sans avoir à vous en servir. — **Affection:** Justifiez votre sincérité et votre attachement; l'entourage pourrait troubler votre bonheur si vous n'y prenez garde. — **Santé:** Eliminez vos toxines.

VIERGE (24 août - 22 septembre) Profession: Vous pouvez accroître votre influence ou vos possibilités commerciales; inspirez confiance et sachez limiter vos exigences. — **Affection:** Nouvelles ou visite qui mettront un terme à vos inquiétudes; ayez confiance en vous et en la personne aimée. — **Santé:** Faites un peu plus d'exercices physiques.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Profession: Prenez parti pour ou contre les événements qui vont se présenter; vous avez des intérêts à défendre, ne l'oubliez pas. — **Affection:** N'insistez pas sur le désir qui vous inciterait à pousser les choses trop loin; essayez de gagner du temps. — **Santé:** Veillez à ne pas affecter vos reins plus vulnérables.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Profession: Vous entrez dans une période agissante et il faut juger avec attention tout ce qui peut se présenter; un coup de chance peut vous apporter le succès. — **Affection:** Ne vous fiez pas aux apparences; mais jugez votre partenaire selon son comportement. — **Santé:** Méfiez-vous des refroidissements.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Profession: Progression sensible dans vos entreprises et aide à considérer en cas de besoin. Profitez des circonstances qui vous ouvriront la porte du succès. — **Affection:** Rencontre qui éveillera vos sentiments. Tentez l'aventure si vous êtes libre et profitez du bonheur qui passe. — **Santé:** Fumez moins.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Profession: Voici le moment de refaire le point et de tenter une nouvelle progression qui doit vous conduire au but décisif; disposez de tous vos moyens pour y parvenir. — **Affection:** Justifiez votre sincérité et soyez à l'heure de vos rendez-vous. On peut vous mettre à l'épreuve. — **Santé:** Purifiez votre organisme et faites un peu de diète.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) Profession: Comparez ce que vous faites avec la production concurrente et faites attention aux prix; réorganisez vos méthodes pour faire mieux et à meilleure condition. — **Affection:** Ne vous endormez pas sur vos lauriers; stimulez les désirs de votre partenaire. — **Santé:** Ecartez les mets trop fermentés et les conserves.

POISSONS (20 février - 20 mars) Profession: Vous pouvez compter sur l'aide promise et provoquer le redressement dans la situation; montrez le bon exemple et vous serez suivi aussitôt. — **Affection :** Invitation à considérer dans le cas où vous êtes libre de vos sentiments. Un nouveau bonheur peut naître et se développer. — **Santé:** Soins esthétiques à ne pas négliger.

La femme du XVIIe

La femme du XVIIe siècle qui cuisinait dans son âtre et qui se servait d'ustensiles inconnus de la femme d'aujourd'hui ne pouvait trouver une minute de répit au cours de ses longues journées de travail ardu. Si l'on examine l'agenda de cette femme on comprend comment les premiers colons ont acquis la réputation de "durs travailleurs".

Il ne faut pas oublier que la femme du colon devait apprendre à tout faire de ses propres mains, et parfois le milieu auquel elle appartenait avant d'immigrer au Canada ne l'y avait pas du tout préparée. Lorsque cette femme avait besoin d'une paire de bas ou encore d'une chandelle, il fallait d'abord qu'elle trouve un mouton.

Au lever, la femme allumait un feu et préparait un copieux déjeuner. Immédiatement après le déjeuner, il fallait faire le pain. Si la femme désirait laver cette journée là, il fallait prévoir et commencer à faire bouillir l'eau sur le poêle, s'il y en avait un dans la maison, ou le plus souvent dans l'âtre. Ensuite, il fallait baratter afin de toujours conserver une bonne provision de beurre. Mais baratter n'était pas chose facile; parfois la crème se transformait en beurre après 10 ou 12 minutes de barattage, mais il arrivait parfois de ne pas avoir de beurre au bout de deux heures de travail. L'opération était quand même délicate, il s'agissait de savoir à quel moment la crème était juste à point pour être transformée en beurre.

Lorsque le pain était prêt pour la cuisson, on allumait un feu dans le four et on attendait que le degré de chaleur soit celui désiré. Pour le savoir, la femme plongeait sa main dans le four et comptait jusqu'à sept, si elle pouvait supporter la chaleur durant ce temps, il fallait conclure que le four était à la bonne température.

Puis l'eau pour le lavage étant maintenant chaude, l'infatigable ménagère frottait le linge durant des heures. Et il fallait aussi trouver le temps de tisser, de préparer les repas, de faire quelques chandelles.

Enfin, la journée terminée, la femme préparait des bouillottes afin de réchauffer les draps. Elle pouvait alors prendre un repos bien mérité.

Impressions sur la garde-robe

Les représentants de la maison Du Pont du Canada Limitée sont fiers de leur réalisation. Ils ont bien raison, car la garde-robe des duchesses est très belle. Lorsque nous considérons tous les problèmes et le nombre d'heures qui entrent en jeu dans la mise au point de toutes ces toilettes, nous croyons facilement qu'ils la présentent avec fierté. Une grosse part des mérites revient à M. Jean Fortin, créateur des vêtements.

Hélène, duchesse de Champlain, nous a expliqué qu'il a fallu environ 30 heures d'essayage. Pour une séance, elles ont du y aller une à une et pour les autres, elles y allaient tout le groupe ensemble. "C'était assez compliqué, dit-elle, car il n'y en a pas deux qui habillent de la même façon. Nous n'avons pas la même taille, il faut considérer la longueur des bras ou des jambes etc . . . "

Comme le dit M. Jean Fortin: "Il faut que je crée une garde-robe dont la ligne et les couleurs ne désavantagent aucune des sept jeunes filles, dont le teint, la taille et la grandeur sont très variés . . . J'aimerais dessiner des vêtements à toute dernière mode et mettre une note de haute couture dans chaque morceau de la garde-robe. Mais ce serait ridicule puisque tous les styles ne siéraient pas à toutes les jeunes filles et que nous voulons réussir un effet d'ensemble.

M. Jean Vézina, représentant de la maison Du Pont auprès des magasins canadiens-français, nous a expliqué que beaucoup de tissus sont créés exclusivement pour le Carnaval. Les tissus qui ont servi à confectionner la robe blanche du soir et la robe cocktail ne seront pas mis en vente avant la fin du Carnaval. Ce sont tous des tissus canadiens.

"Nous sommes très gâtées et choyées, affirme Gaétane de Frontenac, nous sommes très contentes". Andrée de Montcalm trouve la garde-robe très belle, mais souligne que ça représente quelques difficultés d'adaptation pour elle de ne pouvoir être toujours habillée comme elle le voudrait.

"C'est le sort qui décide qui modèlera telle ou telle toilette lors de la présentation, nous dit Francine, duchesse de Lévis, la plus convoitée était la robe du couronnement."

Nicole de Montmorency, la première à parader était nerveuse au début mais comme toutes les autres elle a vite repris son aplomb. Aucune des sept duchesses n'avaient eu l'expérience de mannequin auparavant et cependant elles s'en sont très bien tirées.

"En plus de la garde-robe, nous avons eu plusieurs cadeaux dont cinq paires de bottes, pas question pour nous de geler des pieds", assure Thérèse du duché de Cartier.

Monique de Laval est, comme toutes les autres, très heureuse de posséder une telle garde-robe. Elle avait la joie de modeler une des deux robes longues, hier, et se trouvait très chanceuse.

GRANDE VENTE ANNUELLE

au Mannequin

4 COTE DE LA FABRIQUE (Place de l'Hôtel de Ville)

JUPES
en tweed

laine, worsted, plaids écossais.
Val. rég. $16.95 à 26.95
PRIX DE VENTE $6.95 à $14.95

REDUCTION DE 50%
sur toute notre marchandise régulière telle que:
vestons sport — costumes de bain — shorts —
pantalons sport — blouses — etc...

TOUTE VENTE FINALE

Mannequin
4 de la Fabrique

Place Hôtel de Ville
529-9455

Stationnement gratuit au Parc-Auto Chauveau

En parcourant Le Québec

Les décrets conciliaires en livre de poche

Les 16 décrets du Concile Vatican II viennent d'être publiés dans un format "livre de poche" par la maison d'édition "Fides". L'ouvrage est intitulé "Vatican II" et est préfacé par l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger.

Le livre comprend les décrets suivants: l'Eglise; la révélation divine; la sainte liturgie; lEglise dans le monde de ce temps; la charge pastorale des évêques; le ministère et la vie des prêtres; la formation des prêtres; la vie religieuse; l'apostolat des laics; l'activité missionnaire de l'Eglise; les Eglises catholiques orientales; l'oecuménisme; les moyens de communication sociale; l'éducation chrétienne; l'Eglise et les religions non chrétiennes; la liberté religieuse.

Ce petit livre est le seul du genre rédigé en français au monde. D'après les premiers sondages, il semble qu'il sera très bien accueilli dans les milieux religieux et éducatifs.

Il comprend d'autres textes comme les messages de Paul VI aux Nations-Unies et à Athénagoras.

Vague de scarlatine et rougeole

La région de Québec connait présentement une vague de scarlatine et rougeole et, selon le Dr Jacques Roussel, directeur du service municipal de santé, le nombre de cas de ces maladies n'a jamais été aussi élevé depuis dix ans.

Le médecin croit que le temps généralement doux et humide que connait la région depuis quelques semaines n'est pas étranger à la situation.

Selon lui, la vague n'est pas alarmante, car le traitement de ces maladies par les antibiotiques est très efficace et les enfants peuvent facilement être traités à la maison. Ces deux maladies, qui faisaient autrefois des ravages importants, sont maintenant assez rarement causes de décès.

Service de pastorale pour l'Expo '67

Un service de pastorale sera bientôt mis sur pied à Québec pour la durée de l'Exposition universelle.

Cette nouvelle a été annoncée par le cardinal Maurice Roy. L'organisme aura pour but de fournir tous les services religieux aux milliers de visiteurs attendus dans la région de Québec pour 1967. Ce sont les abbés Jean-Marie Brochu, de l'Archevêché de Québec, et Guy Bédard, de l'Académie de Québec, qui se sont vu confier la responsabilité de constituer un comité formé de prêtres et de laics qui organisera ce service de pastorale de l'Expo.

Un service identique a été formé à Montréal. Ainsi à l'église Saint-Jacques, l'équipe presbytériale se composera d'une centaine de prêtres polyglottes qui pourront parler une vingtaine de langues différentes.

Le cardinal Roy n'a pas révélé si une paroisse ou plusieurs paroisses du Québec métropolitain seront désignées "paroisses de l'Expo".

Les policiers veulent le droit de grève

MONTREAL (D'après PC) — Les policiers municipaux du Québec ont l'intention de réclamer le droit de grève du gouvernement québécois, a-t-on appris hier.

M. Jean-Guy Ménard, trésorier de la Fédération des policiers municipaux du Québec, a déclaré au cours d'une entrevue que les dirigeants du groupement préparent un mémoire qu'ils prévoient présenter au premier ministre, M. Daniel Johnson, le plus tôt possible.

M. Ménard, qui est également trésorier de la Fraternité des policiers de Montréal, a fait savoir que la question du droit de grève des policiers a été discutée lors d'une assemblée de la fédération, le 10 décembre, à Trois-Rivières. On a alors décidé de demander le droit de grève limité.

On sait qu'un groupe de policiers de Montréal ont décidé en fin de semaine dernière de mettre sur pied un mouvement de grève des 3,500 policiers de Montréal. Cette grève serait déclenchée un jour avant l'ouverture de l'Expo 1967. A ce propos, le président de la Fédération des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a déclaré que l'Expo est vue comme une chance de faire des pressions pour obtenir des augmentations de salaires.

Les policiers envieraient les autres syndicats qui ayant droit de grève ou non, bénéficient d'augmentations de salaires. Ils se demandent s'ils ne sont pas les seuls qui doivent obéir aux lois.

Le comté de Montmagny disparaîtra

MONTMAGNY — Le nom de Montmagny serait définitivement appelé à disparaître de la carte électorale fédérale.

C'est ce qui ressort d'une déclaration du maire de la ville de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier, au terme de la dernière assemblée du conseil de ville.

Selon le maire, le député du comté de Montmagny-l'Islet, M. Jean Berger, lui a dit à ce sujet que la décision fédérale était prise à l'effet d'inclure la ville de Montmagny dans une nouvelle circonscription électorale, qui portera le nom de Bellechasse et dont le territoire se prolongera des limites de la ville de Montmagny au comté de Dorchester. L'est de l'actuel comté de Montmagny, à partir de Cap Saint-Ignace, serait compris dans une nouvelle circonscription englobant le comté de l'Islet et désigné par le nom de Kamouraska.

On a fait remarquer qu'il était plus que temps qu'on s'occupe de cette décision inacceptable, avant que le parlement fédéral ne se prononce définitivement sur le sujet, en troisième lecture du projet de loi.

Elu président de la fédération des maires

MONTREAL (PC) — Le comité exécutif de la Fédération des maires et des municipalités a nommé officiellement le maire de Ville Mont-Royal, M. Reginald Dawson, à la présidence de l'organisme.

Cette nomination fait suite à la défaite, aux élections municipales de Vancouver du 14 décembre, du président précédent, le

UN GESTE REBELLE — Le vice-président national du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), Me Guy Pouliot, prévoit que des milliers de voitures circuleront sur les routes en 1967 avec des plaques d'immatriculation portant un appendice qui condamne la Confédération en la qualifiant de "100 ans d'injustice". Les indépendantistes ont aussi prévu, pour le pare-brise, un collant orné du fleurdelysé sur lequel on lira "Québec aux Québécois". Ils s'insurgent contre le fait que sur les nouvelles plaques on a remplacé, cette année, la fleur de lys par une feuille d'érable rouge qu'ils considèrent comme un "emblème étranger". Ils regrettent également qu'on utilise l'abréviation "Qué." pour identifier "Québec". Le ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte, qui avait déclaré qu'il était formellement interdit d'ajouter un appendice aux nouvelles plaques, a par la suite demandé aux policiers de ne pas faire preuve de zèle inutilement pourvu que les nouvelles plaques ne soient pas altérées et qu'aucune partie n'en soit cachée à la vue, "sinon, a-t-il expliqué, il faudrait arrêter un grand nombre de citoyens et les traduire devant les tribunaux. Je crois même qu'une partie de nos ministres seraient de ceux-là", a ajouté M. Lizotte, faisant probablement allusion à MM. Marcel Masse et Jean-Noël Tremblay, reconnus pour leurs idées souvent pro-indépendantistes. "Un automobiliste qui serait traduit en Cour pour une telle offense devra, à ce moment, s'en remettre uniquement à la décision du juge dans son interprétation de la loi", a encore expliqué le ministre Lizotte.

Les municipalités ont emprunté davantage en '66

Les émissions d'obligations lancées sur le marché par les municipalités du Québec au cours des 11 premiers mois de l'année 1966 se sont élevées à $258,605,007, soit $38 millions de plus qu'au cours de la même période en 1965.

Le réservoir américain a été davantage sollicité pour y recueillir $59,051,000, en 1966, comparativement à $36,584,000 pendant les onze mois précédents. La ville de Sainte-Foy, ainsi que celle de Montréal ont participé à ses émissions d'obligations.

Si l'on ajoute à la somme de ces emprunts, les obligations vendues par les commissions scolaires, on atteint pour la même période en 1966, une somme de $297,324,507, dont 20 p.c. provient du marché américain.

De son côté, la province a emprunté un demi-milliard de dollars en 1966, alors que l'Hydro-Québec y allait pour une somme de $350,000,000, formant un total de $1.2 milliard qu'il a fallu solliciter des épargnants nord-américains afin de financer l'infrastructure québécoise.

La somme des emprunts contractés par les hôpitaux, les communautés religieuses et d'autres institutions, n'est pas disponible.

Le projet d'une banque de financement qui irait deux ou trois fois l'an sur les marchés des capitaux, au nom de toutes les municipalités et commissions scolaires, n'est pas neuf (l'ex-ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte en avait parlé l'an dernier).

Mais le député de Chambly estime néanmoins que les conditions qui avaient incité un comité d'étude à n'en pas recommander l'institution en 1963, ont changé. Il rappelle qu'au cours des derniers mois, 39 municipalités ont dû se résoudre à payer un intérêt supérieur à 10 p.c., tout en n'obtenant que 90 pour cent de valeur faciale de leurs titres.

A ce compte, il est facile de comprendre que beaucoup de municipalités préfèrent voir financer leurs travaux par le programme des travaux d'hiver où les gouvernements fédéral et provincial défraient jusqu'à 90 pour cent des dépenses.

Mais la question d'une banque de financement viendra certainement sur le tapis au cours de la session qui se continuera le 24 janvier, si les difficultés rencontrées par les municipalités sur les marchés des obligations se continuent. Il faudra cependant attendre le discours du budget du 31 mars avant de connaître les intentions du grand argentier québécois à ce sujet.

Le ministère vient à la rescousse du studio 5316

La Direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'Education a décidé d'organiser des cours et de voir à l'engagement de professeurs afin de récupérer les quelque 211 étudiants des cours du jour et du soir du Studio 5316, à Montréal. Ce studio avait déclaré faillite en octobre.

Les cours dispensés par le ministère se termineront le 28 avril. Par ailleurs, les élèves inscrits en première et deuxième années pourront participer à une session d'études intensives qui durera du 1er mai au 28 octobre.

Des explosions lors d'un incendie

Par Lucien LATULIPPE

Avivé par plusieurs explosions, un incendie a lourdement endommagé, hier soir, le garage Martinière Auto Enr., sis au 201 rue De-Lanaudière, à Québec. Trois autos et un camion ont en plus été consumés, mais heureusement, personne n'a été blessé.

L feu aurait été causé par une étincelle qui serait tombée dans un récipient contenant une matière inflammable. En quelques secondes, il s'est propagé à la grandeur de l'établissement et les employés ont pu s'échapper de justesse.

Il était 4h51 quand le central de la brigade des incendies a été alerté. M. Lucien Bernier, le propriétaire du garage, avait quitté les lieux une dizaine de minutes plus tôt. Son épouse était dans le bureau et six employés travaillaient.

Ceux-ci racontent qu'ils ont eu juste le temps de sortir. Ils avaient les flammes sur les talons. L'un d'eux a attrapé son veston qui était suspendu et qui était déjà léché par le feu. Mme Bernier a pu s'échapper également, mais elle a subi un violent choc nerveux. Un médecin a dû lui prodiguer des soins.

PLUSIEURS EXPLOSIONS

Plusieurs récipients contenant des matières inflammables ont explosé. L'un d'eux en contenait 25 gallons. Il était près du camion et, quand il a explosé, le lourd véhicule a disparu dans un tourbillon de flammes.

Les pompiers ont rapidement répondu à l'alarme. Ceux du poste no 11 sont arrivés les premiers. Cette caserne est à peu de distance du garage. Les sapeurs des postes 3, 10 et 14 ont aussi pris part à la lutte contre le brasier. Cinq lances ont été utilisées. Les manoeuvres étaient dirigées par les chefs de division Beaupré et Langlois et les chefs de district Bélanger et L'Heureux.

Les flammes ont été éteintes en moins d'une heure, mais les derniers pompiers ont quitté les lieux vers 7h30. Aucun n'a subi de blessures.

M. Bernier estime les dommages à près de $100,000. Comme son commerce était florissant, il était malheureux d'un tel incendie. Le camion incendié appartenait à l'Hydro-Québec. Les trois autos étaient celles de clients et elles étaient en réparations. Deux étaient de modèles de 1967.

Tout l'intérieur du garage a été calciné. L'équipement a été endommagé. M. Bernier dit qu'il avait de l'outillage pour près de $50,000. Les outils des employés ont aussi été endommagés. Le bureau que Mme Bernier tenait a été dévasté.

LA CAUSE

Il semble que la cause de l'incendie soit une étincelle provoquée par un appareil servant à polir qu'un débosseur utilisait sur une auto en réparations. Le feu a éclaté au fond du garage, ce qui a heureusement permis aux employés de s'échapper par la porte qui est à l'avant. L'investigateur-chef Benoit Lafrance et son adjoint, M. Henri Beaupré, du Commissariat municipal des incendies, doivent ouvrir leur enquête ce matin.

Le garage est une construction d'un étage dont les murs sont en blocs de béton. La charpente est en bois. Les murs intérieurs et le plafond sont détruits. Le bâtiment est resté debout, mais il porte à l'extérieur les traces noires laissées par le feu et la fumée.

Aucune construction du voisinage n'a subi de dommages. La plus proche était à une cinquantaine de pieds. Il va sans dire que cet incendie a créé un embouteillage sur l'avenue Lamontagne, à l'heure d'affluence. Des policiers ont pris la situation en main.

La façade du garage Martinière porte la trace évidente de l'incendie qui l'a endommagé, hier soir. L'une des trois autos consumées vient d'être sortie du garage. C'est un modèle de 1967.

Incendie dans une tannerie

Les sapeurs ont rapidement maîtrisé, hier après-midi, un incendie dans la manufacture d'articles de cuir Fancy Leather Ltd, au 25 de la rue Verdun, à Québec.

Un mégot de cigarette serait la cause du feu qui s'est déclaré dans des boites de carton placées sur un plancher de beton et sous des séchoirs de la tannerie. Les inspecteurs du Commissariat en détermineront la cause exacte, aujourd'hui, au cours d'une enquête.

Les employés de l'établissement, au nombre d'une quinzaine, revenaient à leur travail lorsqu'ils ont aperçu la fumée qui se répandait dans l'immeuble.

Munis de masques à gaz à cause de cette fumée suffoquante, les pompiers ont dirigé un jet d'un pouce et demi pour maîtriser les flammes. Appelés sur les lieux à 1h12, les hommes de la brigade sont revenus à leurs casernes à 2h10.

Les pompiers du poste no 8, dirigés par le lieutenant Gagné, ont d'abord répondu à un appel téléphonique. Ils accouraient vers le foyer de l'incendie lorsque l'alarme fut enregistrée à l'avertisseur 4314.

Les sapeurs des postes 3, 7, 12 et 13 s'amenèrent alors sous les ordres du chef de division J. Beaupré et du chef de district Roberge.

Le lieutenant Gagné a expliqué qu'à l'arrivée des hommes de la caserne no 8, une fumée se dégageait de la partie de l'immeuble où les peaux sont tannées et le cuir asséché.

Les dégâts causés par les flammes sont minimes et le feu fut éteint en très peu de temps. Les autres pièces du bâtiment n'ont subi des dommages causés que par la fumée qui se dégageait du foyer.

VENTE DE JANVIER POUR HOMMES

COMPLETS
RÉG. JUSQU'À $150
$79.97
Réductions de 30%, 40% et plus.
A liquider: complets Dak's, Warren K. Cook, et nos modèles à épaule naturelle avec veste. Les plus beaux tissus importés: worsteds rayés, flanelles, hopsacks et Devon twist.

Simons
le magasin pour hommes place ste-foy

épargnez en janvier.
vente finale de vêtements pour hommes.
sport et mercerie.
plusieurs importations.
de notre stock régulier.
nos 2 magasins seront ouverts ce soir jusqu'à 9hrs 30

CANADIENNES
RÉG. $40
$29.97
En tissu loden imperméable. Coupé en Angleterre. Fermé de vraie corne. Encapuchonné.

MERCERIE
RÉDUCTIONS
DE 20 À 50%
Chaussettes de laine anglaise
rég. $2. $1.29

Chemises de ville. Hathaway, Arrow, Tooke. Unies ou rayées.
Rég. jusqu'à $12. $4.97

Chemises de flanelle anglaise.
Rég. $16. $8.97

La justice

Ne pas plier . . .

Par Paul LACHANCE

Gigi, la Bécasse, faisait du commerce au détail d'un genre plutôt insolite, un commerce vieux comme le monde où, la plupart du temps seul le client est exposé à faire "faillite". . .

Gigi était marchande de bonheur et vendait ses charmes à l'heure. D'ailleurs, eût-elle tenté de se vendre à la livre qu'elle n'aurait pu entrer dans ses frais, tant ses abus lui avaient collé le ventre aux omoplates. En matière automobile, on appelle ça "avoir du millage". . .

Au demeurant, la carrosserie paraissait encore rentable même si, de profil, on l'eut aisément prise pour un mur mitoyen. . . Mais, une planche à repasser n'est jamais plus utile qu'à l'horizontale. . . à condition qu'on puisse y "repasser". . . Et c'est ce que les clients de Gigi faisaient.

Bref, les nuits de Gigi, la Bécasse, étaient toujours aussi pleines. . . que les âmes esseulées qu'elle allait cueillir dans la pénombre des bars interlopes. Travail facile, si l'on considère qu'il y en a . . .un qui sommeille au fond de tout homme.

Cependant, les nuits, c'est comme les ours, plus ça se ressemble, plus c'est différent . . . Gigi, la bécasse, finit par découvrir que ses pointes étaient brûlées et que ses revenus baissaient. A défaut de pouvoir changer de suspension, elle décida de changer de système.

— J'ai fini de faire la poule. . . je vais maintenant me contenter de "faire" les clients. . . —

Pour rôder sa méthode, elle s'acoquina avec un malabar qui avait plus de dossiers que de conscience. D'ailleurs, dans ce domaine, on peut dire que Gigi s'y connaissait un peu puisqu'elle avait une carte de crédit à la Cour municipale.

Un soir, Gigi partit à la pêche et repéra bientôt un immense poisson aux écailles d'or qui nageait déjà sur le dos. Il avala et l'hameçon et la ligne et se laissa voluptueusement entrainer dans la crique de la sirène. . . (sûrement pas une sirène de pompier. . .)

Arrivé sur les lieux, il demanda un bon coup, histoire de surmonter l'irrésistible émotion qu'il ressentait en imaginant ce qui l'attendait. . . Mais, hélas, le seul coup qu'il eut. . ., ce fut sur la tête et il se retrouva en pleine constellation, sans toutefois retrouver le septième ciel dont il avait tant rêvé. . .

Ce qu'il ne retrouva pas non plus, ce furent ses $532.
Gigi, la Bécasse et son malabar, eux, retrouvèrent facilement le chemin des cellules.

Elle raconta que le marteau-pilon à la manque s'était réfugié chez elle, pendant son absence, et qu'il avait "tapé" le client à son insu. . .

— Pendant que vous lui tapiez le portefeuille, reprit le procureur de la Couronne. —

De son côté, l'intellectuel de la Masse avait déclaré que Gigi, la Bécasse, avait tout manigancé et qu'il avait déjà "opéré" une bonne demi-douzaine de patients. Quand on songe que la plupart des gens craignent de se faire enlever les amygdales. . . mais lorsqu'on considère les prix qui courent de nos jours, cela équivaut un peu au même.

Gigi aurait dû prendre sa retraite. . . puisqu'on va de toute façon la forcer à le faire. . . par le mauvais bout du corridor. . .

Une enquête générale?

Il est probable que le ministre de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand, annonce lundi prochain la formation d'une commission chargée d'enquêter, non seulement sur les corps de policiers du Québec, mais sur toute l'administration de la justice, y compris les moyens dont on dispose actuellement pour combattre la Mafia.

Cette annonce ferait suite à l'étude minutieuse, par les conseillers juridiques du ministère de la justice, d'un rapport de 80 pages qui a été remis au ministre Bertrand par Me Lucien Thinel à la suite de la pré-enquête sur l'affaire Sicotte.

Me Thinel a agi comme observateur du ministère de la Justice à cette pré-enquête présidée par le juge Irénée Lagarde sur les actes de brutalité commis par certains policiers de Montréal sur la personne de Louis Sicotte, un homme d'affaires montréalais, lors d'interrogatoires qu'il a subis, au mois d'octobre 1965, en rapport avec l'affaire des incendies criminels.

Il semble bien que ce document sera présenté au cabinet provincial, lors de sa prochaine séance dont la date n'est pas encore fixée.

Me Bertrand a déclaré récemment que les résultats d'une telle enquête royale pourraient servir à de nombreux amendements au code criminel.

Dans cette optique, ce qu'on a maintenant convenu d'appeler "l'affaire Louis Sicotte" pourrait bien déclencher une série d'événements à répercussion considérable.

Il ne faut jamais jouer avec un fusil

Le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la Paix, a ordonné hier l'examen mental d'une résidente de Sainte-Foy, âgée de 48 ans, qui devra comparaître, le 3 février prochain, sous l'accusation d'avoir été trouvée en possession d'une carabine de calibre .308, à canon coupé.

La prévenue demeurera sous observation jusqu'à sa comparution. Un médecin a déclaré au tribunal que la femme n'était pas apte à subir son procès.

Des agents de police ont déclaré qu'ils avaient tenté de se faire admettre dans la résidence de la femme, depuis trois semaines, mais que chaque fois elle leur en avait refusé l'entrée.

Un petit voyage aux frais de son patron

Un commis de 31 ans, domicilié à Québec, a reçu hier une sentence suspendue après avoir plaidé coupable à une accusation de vol de $8,000 devant le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la Paix.

Il a dû aussi signer un cautionnement personnel de $500 de garder la paix pendant une durée de deux ans.

Le vol a été commis le 31 décembre dernier, dans un magasin de Ville Duberger. Le prévenu, qui était chargé de faire les dépôts de l'établissement, a emporté l'argent chez lui.

Lundi, il décida subitement de faire un voyage à Montréal avec le magot. Lorsqu'il est revenu à la maison, dans la journée de mardi, il fut appréhendé par des agents et accusé de vol.

Le procureur de la Couronne, Me Roger Garneau, a déclaré au tribunal qu'il manquait une somme de $115 sur le total.

Le juge Jolicoeur a alors donné six mois à l'accusé pour rembourser ce montant au greffe de la Cour. S'il ne le fait pas dans ce délai, il devra purger un mois de prison.

Le jeune homme a déclaré qu'il avait commis ce vol pour se venger de son patron.

Collection lumineuse

Quatre jeunes gens de Pont-Rouge, dont les âges varient entre 20 et 23 ans, soit un industriel, un électricien, un journalier et un assistant-mesureur de bois, ont plaidé coupable hier devant le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la Paix, à 12 accusations de vol de décorations de Noël.

Les délits ont tous été commis, dans la nuit du 22 au 23 décembre dernier, à Pont-Rouge et à Saint-Basile de Portneuf, et totalisaient un montant d'environ $380.

Les prévenus ont dépouillé 12 arbres de Noël extérieurs de leurs fils électriques et de leurs ampoules. Leur procureur, Me Jean-Louis Plante, a expliqué à la Cour que ses clients n'avaient pas de dossier judiciaire, excepté l'un d'eux qui a déjà été condamné pour vol et méfaits, en 1963, et qu'ils étaient sous l'influence de l'alcool au moment de la commission des offenses. Il a demandé qu'une sentence suspendue soit imposée.

Selon la police, environ les deux tiers des objets volés ont été retrouvés et quelques-uns des fils ont été endommagés.

Me Roger Garneau, procureur de la Couronne, a demandé au juge Jolicoeur d'exiger que les accusés remboursent la valeur des dommages causés.

Le magistrat a acquiescé à cette demande et a ordonné que ce montant soit remboursé d'ici le 4 juillet, date à laquelle la sentence a été ajournée.

Objectif 2

Un jeune homme de 18 ans, de Québec, a reçu une sentence suspendue de deux ans, hier, alors qu'il a plaidé coupable, devant le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la Paix, à une accusation de vol avec effraction de marchandise d'une valeur de plus de $1,200.

Le jeune accusé, qui n'a pas de dossier judiciaire, a du aussi signer un cautionnement personnel de $500 de garder la paix pour une durée de deux ans.

Le prévenu s'était introduit dans une résidence privée de Saint-Jean-Chrysostôme, dans la nuit du 11 au 12 septembre dernier, pour y voler une caméra, un appareil de télévision, une ciné-caméra, un magnétophone, un razoir électrique et d'autres objets.

Un complice du prévenu, Adrien Couture, avait plaidé coupable sous la même accusation et trois autres de vol avec effraction, mardi après-midi, devant le juge Jolicoeur, et sa sentence a été ajournée au 11 janvier.

Par un poil

Un automobiliste de Sainte-Anne de Beaupré a échappé de justesse à la prison hier, alors qu'il comparaissait devant le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la Paix, sous une accusation de conduite avec facultés affaiblies et avoir omis d'arrêter après un accident.

Il a plaidé coupable sous les deux chefs d'accusation et a été condamné à une amende de $200. Son permis de conduire a été suspendu pour une période de deux ans.

C'était la troisième accusation portée contre le prévenu pour conduite avec facultés affaiblies. Selon la loi, lorsqu'une personne a déjà été condamnée pour un enmblable délit, uee seconde condamnation implique une senience minimum de 14 jours de prison.

Cependant, il faut que l'accusé ait été officiellement mis en demeure par un avis de sa première offense.

Dans le présent cas, cette formalité n'avait pas été remplie et c'est pourquoi l'automobiliste imprudent a pu ainsi éviter de se retrouver au cachot.

Echec à porteur

Un journalier de 27 ans, domicilié dans la paroisse de Saint-Sauveur a plaidé coupable hier à 19 accusations de fraude totalisant un montant de $857.65.

Le juge Henri Jolicoeur a ajourné le prononcé de la sentence au 10 février prochain afin de permettre au prévenu de commencer le remboursement des divers montants volés. De plus, ce délai donnera au juge le temps de consulter un dossier médical sur l'accusé, à la suite d'un récent accident de travail au cours duquel il a subi une fracture du crâne.

Dans l'intervalle, le jeune homme restera en liberté provisoire sous un cautionnement personnel de $300.

L'accusé a déclaré à la Cour qu'il recevait une compensation de $200 par mois de la Commission des Accidents du Travail, à la suite de son accident.

Les fraudes ont été commises au moyen de faux chèques que le prévenu a échangés, entre le 7 novembre et le 15 décembre derniers, dans des établissements commerciaux, la plupart situés au Centre d'Achats Laurier de Sainte-Foy.

C'est Me Jean Drouin, procureur de la Couronne, qui a suggéré l'ajournement de la sentence.

Bertin Chouinard est mort d'une fracture du crâne

La mort de M. Bertin Chouinard, 43 ans, de Schefferville, est attribuable à une fracture de la base du crâne avec épanchement sanguin au cerveau. C'est ce qu'a révélé l'autopsie pratiquée, hier, par le Dr Richard Authier, pathologiste au service de la morgue provinciale de Québec.

L'autopsie a été pratiquée à Sept-Iles où M. Chouinard est mort, dimanche soir, dans l'hôpital de cette ville. L'enquête effectuée par le poste de la PP de Sept-Iles a établi que la victime avait fait une chute dans l'établissement de la Légion canadienne, à Schefferville, dimanche matin.

M. Chouinard était chauffeur de taxi et des gens se trouvaient avec lui à la Légion canadienne. Il serait tombé soudainement sur le plancher sans que personne ne l'ait frappé. C'est dans sa chute qu'il se serait heurté la tête au plancher, s'infligeant du même coup une fracture à la base du crâne. Aucune marque de violence n'a été révélée sur le corps de la victime.

Une enquête du coroner sera tenue par le Dr Paul Roy, de Sept-Iles. Elle a été ouverte, hier, et elle a été ajournée à une date ultérieure pour permettre à la PP de compléter ses recherches.

Une décision qui triple les pertes à la suite de l'incendie à Charlesbourg

Les 400,000 livres de fruits congelés qui étaient gardés dans l'entrepôt frigorifique qui a été incendié à Charlesbourg, mardi matin, devront être détruits. Ainsi en ont décidé, hier, les inspecteurs des aliments du Gouvernement fédéral et la firme, les produits Diamant Ltée, de Sainte-Marie de Beauce, à qui appartenaient ces fruits, en a été avisée.

Les pertes causées par cet incendie ont presque triplé à la suite de cette décision. M. Jacques Lacroix, gérant de la firme de Sainte-Marie de Beauce, déclare que les fruits à eux seuls avaient une valeur de $100,000 et qu'ils provenaient de Pologne et du Mexique. A ces $100,000, il faut ajouter le prix payé pour le transport réfrigéré, pour la douane, pour la conservation dans l'entrepôt frigorifique et pour la main d'oeuvre. Ces dépenses sont estimées à près de $30,000.

M. Roger Garneau, le propriétaire du bâtiment incendié, estime qu'il a subi des pertes de $70,000. En définitive, cet incendie se solde par des pertes totales de $200,000.

Condamnés pour avoir incité à l'indécence

Deux Québécois âgés de 19 et 20 ans ont été condamnés à 30 jours de prison, hier, par le juge Schreiber, de la Cour du bien-être social de Québec. Ils ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir incité deux adolescents de 16 et 17 ans à commettre des actes immoraux sur une adolescente de 16 ans.

Le délit s'est produit dans une maison du quartier Saint-Sauveur, mardi soir.

Les jeunes gens ont entrainé de force l'adolescente à cet endroit et ils se sont livrés sur elle à des actions indécentes.

Un cinquième jeune homme aurait pris part au délit. Il avait quitté les lieux quand les détectives de la brigade municipale des moeurs sont arrivés. Son identité est connue et son arrestation serait imminente.

Cambriolage dans un magasin

Des cambrioleurs se sont introduits au cours de la nuit d'hier dans le centre commercial Fleur de Lys, et ils ont fracassé la vitrine du magasin Tip Top Tailleurs. Des vêtements d'une valeur de $150 ont été dérobés dans la montre de l'établissement. Il s'agit notamment d'un manteau avec cagoule et de deux gilets.

MARY GARDEN DANS LE ROLE DE SALOME — Mary Garden, une des favorites du Metropolitan Opera, et qui fut l'amie de bien des rois et des premiers ministres, est décédée hier, à Aberdeen, en Ecosse, à l'âge de 92 ans. On la voit ici dans un des plus célèbres rôles qu'elle a joués: celui de Salomé. Elle est décédée à l'hôpital Daviot, où elle était en pension depuis cinq ans.
(Téléphoto PA)

E·B

Notre vente annuelle
commencera vendredi le 6 janvier
à 10h. du matin

comprenant des lignes désassorties:
bijoux en or
bijoux de fantaisie
montres pour dames
et messieurs
porcelaine
verrerie
lampes
sacs à main
articles de cuir
etc., etc.

REDUITS DE
50%

A NOS DEUX MAGASINS:

STATIONNEMENT
PARC-AUTO CHAUVEAU

BIRKS
JOAILLIERS

Place de l'Hôtel de Ville, Québec — Tél.: 522-3822
Place Ste-Foy, Boul. Laurier — Tél.: 653-4035

Au Kiwanis Sillery-Sainte-Foy

Lutte encore plus intense contre la criminalité juvénile

Le Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy se propose pour l'année 1967 de travailler d'une façon encore plus intense à la lutte contre la délinquance juvénille.

A cette fin l'on projette de distribuer quelque 7,500 pamphlets intitulés "Vous et la loi".

C'est ce qu'a déclaré à un journaliste de "L'EVENEMENT" M. Raymond Paradis, nouveau président du Club.

L'organisme de service se réunissait, hier, au Château Bonne Entente pour procéder à l'intronisation de ses nouveaux directeurs, pour 1967.

Le nouveau président est M. Raymond Paradis qui remplace M. Raoul Léger, président sortant.

Les nouveaux officiers sont: M. Paul Bigué, président élu pour 1968; M. Jacques Gingras, vice-président; M. Bernard Proulx, trésorier; M. Marc - André Verreault, secrétaire.

Quant aux directeurs ils sont: MM. Jean Cantin, Jean Castonguay, Pierre Chamberland, Carroll Gagnon, Paul Jobin, Yvon Vézina et Gaston Villeneuve.

M. Raoul Léger, président immédiat qui fait aussi partie du bureau de direction, a profité de l'occasion pour faire un résumé des activités du Club au cours de l'année écoulée. Le nouveau président, M. Raymond Paradis fit pour sa part une projection anticipée de ce que sera 1967.

En plus de continuer les oeuvres déjà entreprises, l'organisme procèdera à la formation d'un (Key-Club) à Sillery qui permettra aux plus jeunes d'oeuvrer au sein des Kiwaniens.

Le nouveau président a de plus révélé que le gouverneur du district OQM (Ontario-Québec - Maritimes), M. Harvey Jay, sera recu le 5 mai par les Kiwanis Sillery-Sainte-Foy. Lors de cette visite, les quelques 30 clubs Kiwanis de la province seront aussi invités.

Après avoir répété que la devise du Club demeure "don de soi-même", M. Paradis a conclu en affirmant que, de par ses activités et l'esprit qui anime ses membres, le Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy se place comme l'un des organismes de service "les plus avant-gardistes".

NOUVEAU PRESIDENT KIWANIEN — M. Raymond Paradis est entré en fonction hier, à la présidence du Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy. Le nouveau président a surtout insisté, lors d'une entrevue, sur leur devise "Don de soi-même".

NOUVEAUX DIRECTEURS AU KIWANIS SILLERY-SAINTE-FOY — Le déjeuner du club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy fut l'occasion, hier, de l'installation des nouveaux directeurs pour les prochains douze mois. On remarque, de gauche à droite, M. Marc Verreault, secrétaire; M. Raymond Paradis, nouveau président; le lieutenant-gouverneur André Lord, de la division Alouette, et M. Raoul Léger, ex-président. Ne figurent pas sur la photo ci-dessus, le Dr Paul Bigué, élu président pour 1968; M. Jacques Gingras, vice-président; M. Bernard Proulx, trésorier; MM. Jean Cantin, Jean Castonguay, Pierre Chamberland, Carroll Gagnon, Paul Jobin, Yvon Vézina et Gaston Villeneuve, tous élus directeurs.

VIVE LES VACANCES AU SOLEIL — C'est l'été en Australie tandis que l'hémisphère de l'Est est gelé par les rigoureux froids de l'hiver. A preuve, nous vous présentons Mlle Suzy Gashler, une étudiante de 17 ans qui profite de 4 semaines de vacances pour se chauffer sous le soleil ardent qui plombe sur la plage de Portsea, à Victoria, en Australie.

(Téléphoto PA)

Précision sur l'oeuf de Christophe Colomb

RIO DE JANEIRO. (D'après AFP) — La célèbre navigateur Christophe Colomb est mort dans l'aisance, entouré de ses intimes. La reine Isabelle de Castille ne lui a jamais donné les trois caravelles avec lesquelles il découvrit l'Amérique, et il ne fut pas le shéros de la célèbre légende de l'oeuf.

Telles sont les affirmations catégoriques faites mardi par le professeur brésilien Paulo Meneses, considéré comme l'un des plus éminents spécialistes de la vie de Colomb. Pour détruire la légende d'un Christophe Colomb mort dans la misère, le professeur évoque le testament authentique du navigateur. A la veille de sa mort, celui-ci a légué ses biens à sa ville natale de Gênes, et a laissé à son épouse un héritage de 10,000 maravedis, sonnaie du trésor d'Aragon.

M. Meneses affirme en outre que pour organiser l'entreprise devant le mener à la découverte de l'Amérique, Colomb avait conclu un accord avec les cours d'Espagne et du Portugal. Le coût total de l'opération avait été de 1,549 maravedis. Le navigateur aurait participé à l'investissement, pour 10 pour cent.

Quant à l'épisode de l'euf, le professeur Meneses maintient que le véritable protagoniste de l'histoire est l'artiste peintre italien Brunelleschi, qui n'a jamais eu aucun rapport avec le navigateur.

Erection civile de la Paroisse Saint-Vincent

La paroisse Saint-Vincent, de Sainte-Foy, qui avait été érigée canoniquement le 16 octobre 1966, par un décret de Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a obtenu sa reconnaissance civile. Cette nouvelle paroisse est destinée aux catholiques de langue anglaise de Sainte-Foy.

Actuellement, les services religieux sont célébrés dans la chapelle du St Lawrence College, situé sur la rue Wolfe. Deux ministres du culte, soit le curé, le Révérend Philip Kelly, et un vicaire, l'abbé Jean-Paul Gélinas, s'emploient à dispenser les secours spirituels aux quelque 2,200 fidèles d'expression anglaise, qui viennent des dix autres paroisses de Sainte-Foy.

A compter de dimanche prochain, le huit janvier, quatre messes seront célébrées le jour du Seigneur, soit à 8.30 heures, 9.45 heures et 11.00 heures du matin, ainsi qu'une dernière à cinq heures de l'après-midi. Sur semaine, une messe est célébrée quotidiennement à 7.00 heures du matin.

Le Révérend Kelly, a déclaré au cours d'une entrevue avec notre reporter, que pour le moment, il n'existe pas de projet de construction prochaine d'une église. Cependant, on songe à faire construire un presbytère, car actuellement, les locaux où vivent les deux ministres du culte, sont situés dans une maison privée louée.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les citoyens d'expression anglaise de Sainte-Foy peuvent suivre les offices religieux dans leur langue maternelle. En effet, dès 1957, un Rédemptoriste, le père McMahon, allait célébrer la sainte messe dans un local de l'école Saint-Vincent. Depuis le 13 décembre 1964, les offices religieux sont célébrés dans la chapelle du St-Lawrence College. Il ne s'agissait toutefois que d'une desserte, alors que maintenant on peut vraiment dire qu'il s'agit de la onzième paroisse officielle de la ville de Sainte-Foy.

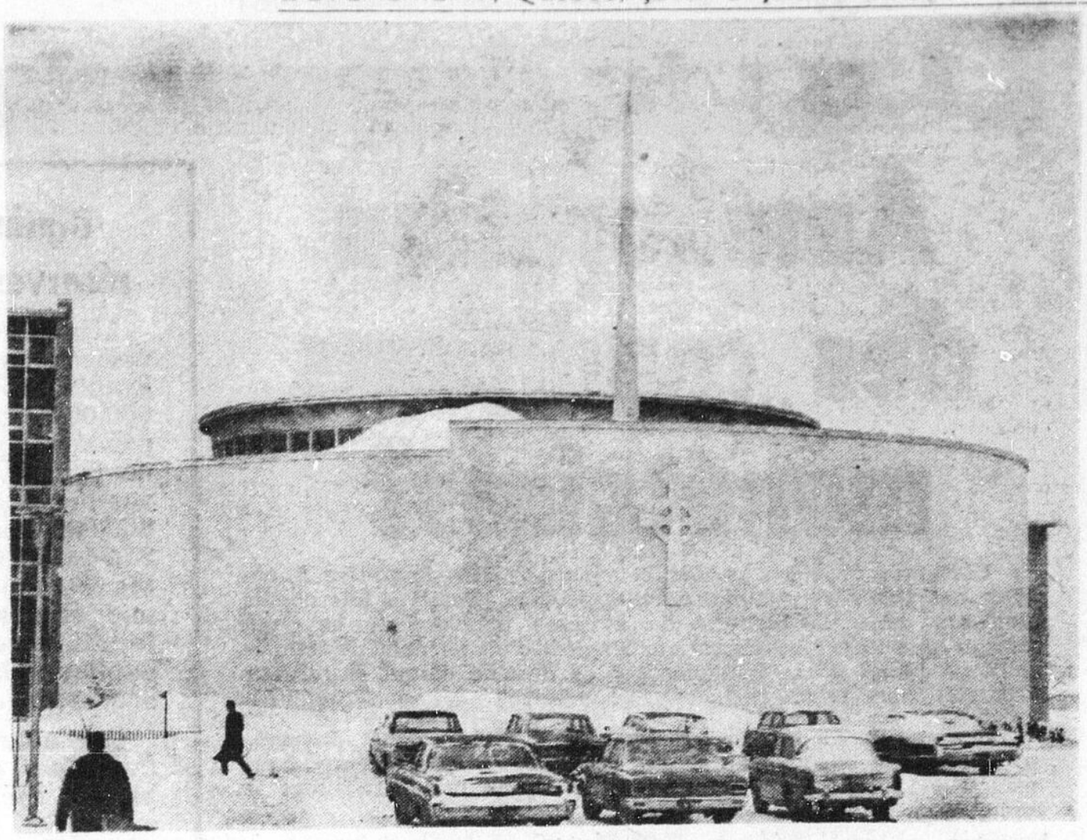

C'EST DANS LA CHAPELLE DU ST. LAWRENCE COLLEGE, que se tiennent les offices religieux de la nouvelle paroisse catholique anglaise de Sainte-Foy.

Seuls du côté du peuple vietnamien

CITE DU VATICAN — Selon l'hebdomadaire "Osservatore della Domenica", seuls le pape et le secrétaire général des Nations unies sont vraiment aux cotés du peuple vietnamien qui souffre et meurt, tandis que les belligérants affirment qu'ils sont décidés à se battre jusqu'au bout, et qu'une tourmente de haine souffle en Chine et jusqu'au Vietnam du Nord.

Une polémique humiliante, à laquelle ne sont pas restées étrangères des personnalités ecclésiastiques de haut rang, s'est engagée au sujet des déclarations faites par le Cardinal Spellman, la veille de Noël signale l'Osservatore della Domenica.

"Pour ne pas passer pour des complices de l'agression américaine, on a fourni un bon "apport", à l'autre escalade, celle psychologique, qui, en définitive, s'oppose à une victoire, pour en patronner une autre. "Dans ces conditions, et au point où en sont les choses, estime l'hebdomadaire, pour avoir une paix qui ne soit pas inique, une convergence est nécessaire de la part des deux principales parties belligérantes; aucune desquelles ne croit pouvoir reculer. Si cette convergence fait défaut, condamner sans appel, une des deux parties signifie s'associer à l'autre".

Peu de gens parlent de cette réalité, par crainte "d'avaliser" la politique américaine. Ainsi, prisonnier des formules, on perd la liberté et on conclut à l'oppression, sous prétexte de "libérer".

Aujourd'hui, conclut l'Osservatore della Domenica, l'escalade s'effectue de façon inexorable dans deux directions; militaire et psychologique, qui finissent par coincider. Rassemblements, marches, déclarations, polémiques humiliantes, manifestations plus ou moins retentissantes, à sens unique, peuvent se réduire facilement à des apports — indirects mais effectifs — à l'escalade psychologique, c'est-à-dire le contraire de la paix."

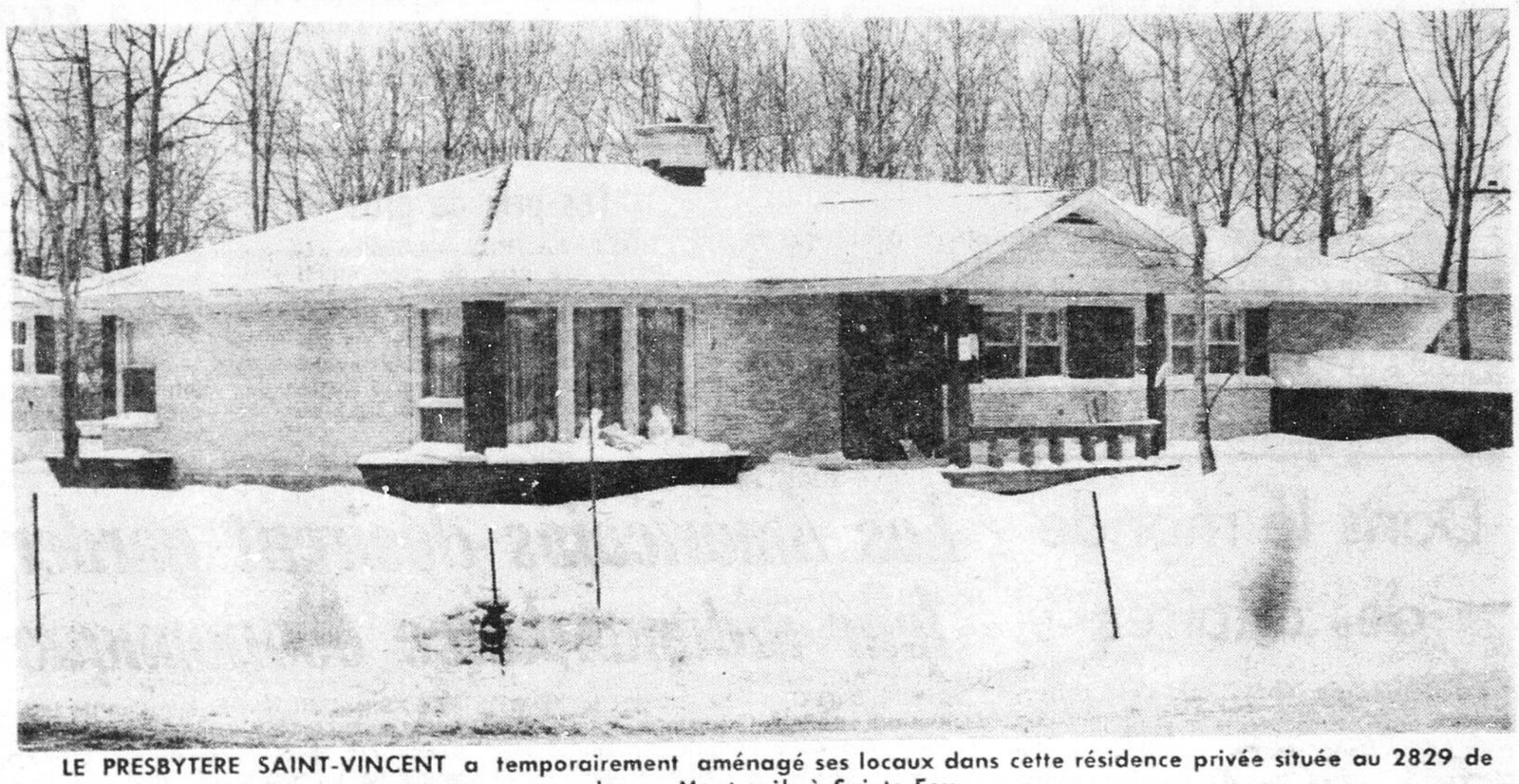

LE PRESBYTERE SAINT-VINCENT a temporairement aménagé ses locaux dans cette résidence privée située au 2829 de la rue Montreuil, à Sainte-Foy.

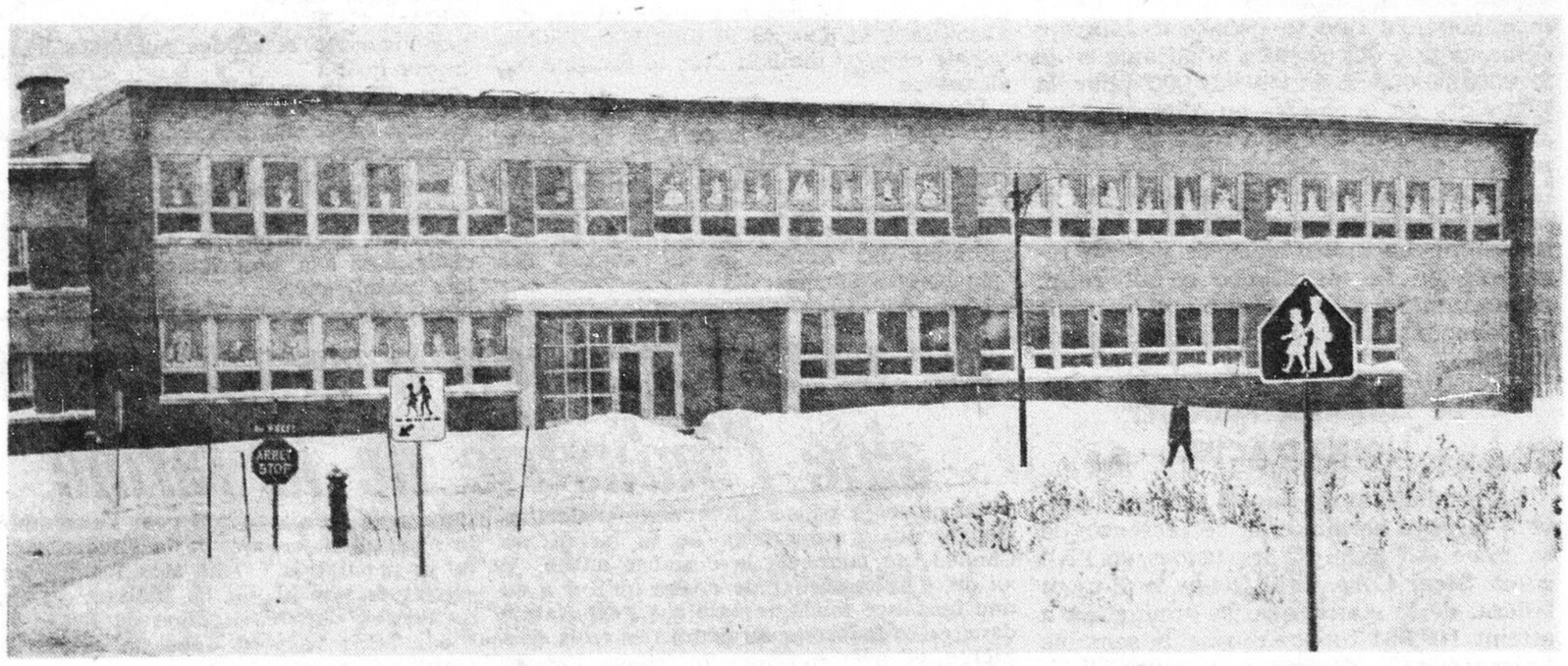

LES JEUNES FILLES CATHOLIQUES ANGLAISES de Sainte-Foy peuvent fréquenter l'école Saint-Vincent, située rue Wolfe à Sainte-Foy.

Cinq opéras des ballets Bolshoi

MOSCOU — La compagnie des ballets Bolshoi projette de présenter cinq opéras à Montréal au cours de l'Expo 67, annonce l'agence soviétique Tass.

C'est la deuxième fois seulement que la compagnie donnera un spectacle d'une telle envergure. Le premier fut à La Scala de Milan en 1964.

Le groupe comprendra 40 chanteurs et employés à diverses tâches et les spectacles seront présentés du 5 au 31 août.

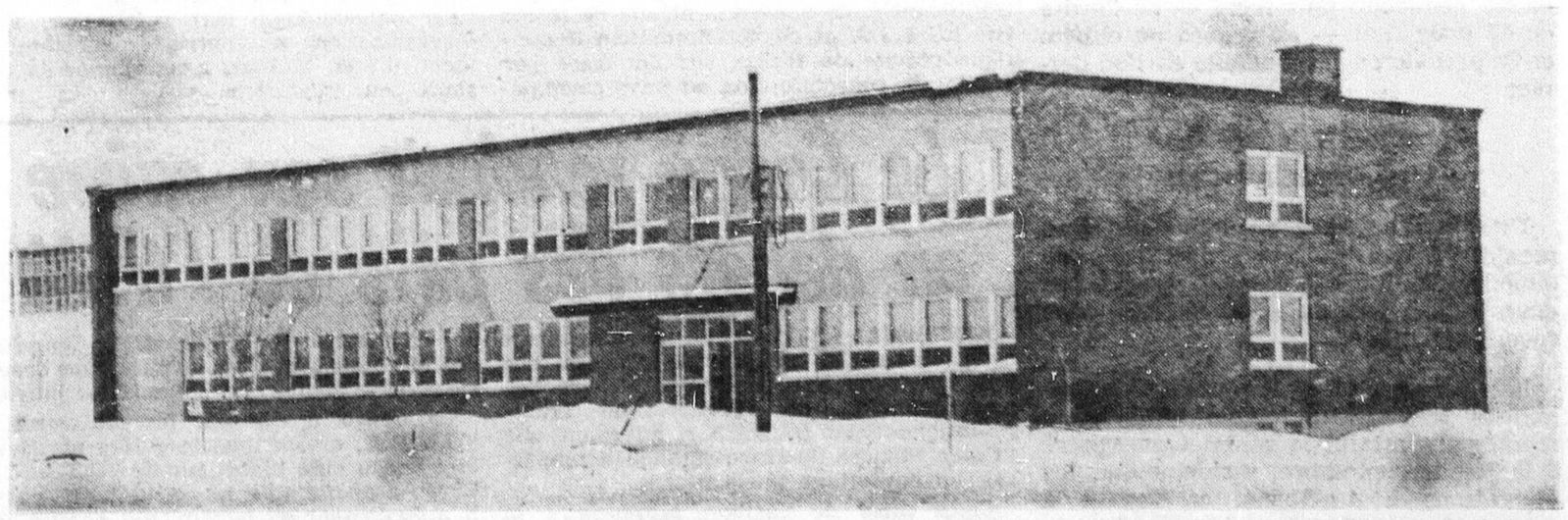

L'ECOLE DES GARÇONS EST EGALEMENT SITUEE RUE WOLFE — On y dispense l'instruction aux jeunes catholiques anglais de Sainte-Foy.

La vie économique

Amélioration des conditions monétaires?

Certaines dépêches parues ces jours-ci dans la presse financière des Etats-Unis indiquent que, pour la première fois depuis plusieurs mois, la liquidité du système bancaire de ce pays marque une légère amélioration. S'agit-il d'un phénomène temporaire ou plutôt d'une tendance qui se dessine et qui entraînera éventuellement la fin de la crise monétaire?

Comme le souligne un journaliste du Wall Street Journal, nous sommes encore loin d'une situation où les prêteurs, banquiers ou autres, visitent leurs clients pour leur offrir tout le crédit dont ceux-ci peuvent rêver.

Dans une analyse du marché de l'argent, la maison René T. Leclerc Inc. souligne que la crise monétaire sévit toujours et la situation demeure tendue tant pour le prêteur que pour l'emprunteur. Cependant, on observe que les chances d'obtenir, en partie tout au moins, les crédits demandés sont maintenant plus grandes que ce n'était le cas il y a quelques semaines.

"A plusieurs reprises, nous avons émis l'opinion que la hausse spectaculaire des taux d'intérêt se résorberait probablement au cours de 1967. Cette prédiction se fonde sur l'expérience voulant que des taux d'intérêt prohibitifs provoquent une baisse des investissements qui, après un certain temps, résulte dans une baisse des taux dintérêt".

La maison René T. Leclerc Inc. poursuit en disant que le ralentissement du taux de croissance économique enregistré au cours du dernier trimestre de 1966 est en partie la conséquence naturelle du niveau presque prohibitif des taux d'intérêt et de la grande difficulté — sinon l'impossibilité — pour certains emprunteurs de se procurer les fonds désirés. "Il est à prévoir que 1967 marquera un tournant dans la situation monétaire et que les emprunteurs, tant des secteurs publics que privés, connaîtront une situation plus favorable", conclut-elle.

Diminution des réserves de change

Les réserves d'or et de devises convertibles de la France ont diminué de $53,000,000 en décembre. Cependant, pour l'ensemble de l'année 1966, les réserves ont augmenté de $285,800,000, ce qui les porte à $5,744,000,000. Les autorités du ministère de l'Economie et des Finances n'ont fourni aucune raison pour expliquer la baisse des réserves en décembre.

Par ailleurs, les experts financiers estiment que la baisse semble attribuable aux plus fortes dépenses des touristes français à l'étranger ainsi qu'à la position moins favorable de la France sur le plan du commerce extérieur au cours des derniers mois alors que des déficits ont été enregistrés.

Les prix de gros

OTTAWA (PC) — L'indice général des prix de gros établi par le Bureau fédéral de la statistique et fondé sur la période 1935-39 dont la moyenne est représentée par 100, est demeuré inchangé en novembre si on le compare au niveau de 260.7 en octobre.

Niveau satisfaisant des ventes de détail la semaine dernière

Les ventes de détail dans la région de Montréal, au cours de la dernière semaine de 1966, ont été décrites comme étant très satisfaisantes, à la suite du sommet dans les achats des fêtes durant la semaine précédente; on a rapporté en effet un volume général à la hausse par une bonne marge, par rapport à la semaine correspondante de 1965. Les intérêts des consommateurs sont allés vers les ventes de liquidation comprenant les item de Noël, les nouveautés et l'habillement.

Selon le rapport de Dun & Bradstreet, aucun changement appréciable n'a été indiqué dans les milieux de la vente en gros, au cours de la semaine et le volume pour la plupart des marchandises était normal pour cette période de l'année. Les manufacturiers rapportent une production stable et conforme à la tendance actuelle.

Neuf faillites commerciales ont été enregistrées au cours de la semaine dernière, leur passif total atteignant $308,886 et leur actif $153,237 en comparaison de vingt-cinq faillites d'un passif total de $1,454,398 et d'un actif de $569,742 au cours de la semaine correspondante de 1965.

Les profits sur les obligations à escompter sont imposables

OTTAWA (PC) — Les grandes entreprises qui investissent à court terme leurs surplus de fonds dans des obligations portant intérêt et se négociant à escompte seront maintenant taxées sur l'argent qu'elles gagnent lorsque ces obligations sont vendues à leur échéance à une date très rapprochée de leur maturité, a annoncé hier un porte-parole du ministère du Revenu.

Cette nouvelle règlementation est entrée en vigueur le 1er décembre dernier après plusieurs années de discussions entre le fisc fédéral et les entreprises qui, jusqu'à maintenant, considéraient les profits provenant de la vente des obligations comme des gains de capital non imposables.

Un dirigeant du ministère du Revenu a déclaré dans une interview que le principle de taxer les bénéfices réalisés par les petits investisseurs sur les obligations achetées à escompte n'avait pas encore été appliqué sur une grande échelle.

Dans le monde des affaires

La Bourse de New York s'est raffermie en dernière heure hier pour enregistrer sa seconde avance consécutive. Le marché a connu une baisse irrégulière durant la plus grande partie de la séance à la nouvelle que le président Johnson demanderait des crédits additionnels de $2,000,000,000 à $4,000,000,000 pour la poursuite de la guerre au Vietnam. Par ailleurs, une proposition mise de l'avant par un sénateur démocrate pour taxer les profits excessifs des sociétés aurait également contribué au recul de la liste mobilière. Le mouvement de reprise remarqué en fin de séance a fait suite, apparemment, à la nouvelle que le crédit au consommateur avait augmenté en novembre.

LE CANADA PRODUIT MOINS D'ACIER

La production de lingots d'acier à travers le pays continue de se ressentir de la grève qui paralyse les usines de l'Algoma Steel Corp. Ltd. Selon le Bureau fédéral de la statistique, la production a atteint 109,862 tonnes durant la semaine finissant le 31 décembre, soit une diminution de 8 pour cent par rapport au total de la semaine précédente et une baisse beaucoup plus forte — de l'ordre de 42 pour cent — au regard du chiffre de la période correspondante de l'an dernier.

FORTE HAUSSE DES OBLIGATIONS

Une forte avance accompagnée d'un regain d'activité a caractérisé la séance d'hier sur le marché des obligations. Les cours ont monté de $0.25 à $1.00 dans tous les secteurs.

Selon les courtiers, le marché des obligations fédérales à longue échéance a maintenant atteint le sommet enregistré à la fin de septembre; incidemment, les obligations à 4 1-2 p.c. et venant à échéance en 1983 se transigeaient hier à $86.87 1-2.

Les Américains désirent garder leur indépendance économique

TORONTO (PC) — Le journal le "Star" de Toronto, dit qu'un sondage montre que 75 pour cent de la population adulte aux Etats-Unis serait favorable à une action gouvernementale pour remettre une plus grande propriété aux mains d'individus des Etats-Unis, si plus de la moitié de l'industrie de ce pays tombait sous le contrôle des étrangers.

L'enquête, auprès de 708 personnes choisies depuis le Maine jusqu'à la Californie, effectuée pour le "Star" par l'organisation Gallup, de Princeton, au New Jersey, a été décrite comme étant "le premier sondage national important jamais mené sur les attitudes des Américains à l'endroit des placements étrangers".

Le "Star" dit que la question de la réaction des Etats-Unis à un contrôle étranger étendu est hypothétique, étant donné que moins de un pour cent des affaires aux Etats-Unis, est effectivement contrôlé par l'étranger. Parmi les conclusions obtenues par l'enquête et rendus publiques hier, on trouve que:

1—Plus de sept Américains sur 10 sont incapables de nommer un citoyen canadien d'envergure.

2—Plus de la moitié des citoyens américains croient que les sociétés des Etats-Unis en opération au Canada devraient obéir aux lois américaines plutôt qu'aux lois canadiennes.

La diversification a grandement aidé l'industrie de la farine

"Lorsque je pense au rendement de l'industrie de la production de la farine, au Canada, au cours de la dernière année, je ne peux m'empêcher de croire qu'il y a eu une tendance fondamentale qui s'est établie dans cette industrie au cours des trois dernières, et, avec quelques variations, l'année qui commence semble s'annoncer comme une autre année de réduction des exportations de farine canadienne sur les marchés traditionnels, de nouveaux achats de farine par l'U.R.S.S. et de consommation domestique réduite de farine, sur une base per capita; la consommation au pays se maintiendra stable cependant pour l'ensemble de la population, en raison de l'accroissement de la population." Tels sont les pronostics effefctués par M. G. H. McIvor, président du conseil d'administration de Robin Hood Flour Mills Limited dans un article écrit pour le Financial Counsel.

Plusieurs compagnies canadiennes productrices de farine augmentent et diversifient actuellement leur production. Cette diversification a contribué substantiellement, dit M. McIvor, à une année satisfaisante pour l'industrie.

Le Congo vendrait son cuivre en dehors des pays de l'OTAN

KINSHASA (PA) — Le gouvernement congolais a dit hier, qu'il trouvera des marchés pour son cuivre, en dehors des pays membres de l'Organisation Trans-Atlantique Nord (O.T.A.N.), advenant que l'Union Minière du Haut-Katanga demanderait un boycottage international.

Cette prise de position représentait la réponse à la menace de l'U.M.H.K. de poursuivre tout acheteur du cuivre produit par la nouvelle société Générale Congolaise des Minerais, qui s'est emparée des concessions de la compagnie belge le 1er janvier.

Le Congo a dit que les dirigeants de l'U.M.H.K. croient que le cuivre ne devrait être vendu qu'à l'intérieur de l'O.T.A.N. Le Congo a ajouté qu'il ne se limiterait pas là. Il a également dit qu'il n'était pas lié avec la compagnie belge, par aucun accord antérieur.

L'Intra Bank déclarée officiellement en faillite

BEYROUTH, Liban (PA) — L'Intra Bank, la plus grande banque commerciale au Moyen-Orient a été déclarée en faillite officiellement hier.

Un décret de la cour a dit que l'actif de l'Intra serait liquidé et que son conseil d'administration de 12 membres serait tenu responsable du déficit dans les comptes de la banque.

Le décret émis par la Cour de Commerce de Beyrouth stipule que la propriété personnelle des membres du conseil d'administration de la Banque sera "mise sous séquestre par mesure de précaution, étant donné que les membres du conseil sont personnellement responsables de la mauvaise situation de la banque."

Le décret a apporté le dernier choc dans une crise financière qui a secoué le Moyen-Orient et qui menace d'ébranler l'économie du Liban.

Le conseil d'administration de l'Intra Bank est composé de 11 hommes et d'une femme. Il comprend le multi-millionnaire Najib Salha, actuel président du conseil, et Najib Alumuddine.

Shawinigan paie un loyer moyen net de 7.4962 pour cent

La ville de Shawinigan, comté de Saint-Maurice, a vendu à un syndicat formé de Crédit Québec Inc., Les Placements Citémont Inc., à un prix de 90.072, $663,000 de titres à 6 pour cent remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.4962 pour cent.

C'est en décembre 1965 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $640,000 de titres à 6 pour cent séries en 20 ans, au prix de 98.306. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.2092 pour cent.

Cours accélérés sur les valeurs mobilières

Les autorités de la Bourse rappellent à leurs membres que les demandes pour les cours d'hiver accélérés (d'une durée de trois mois) sur les valeurs mobilières canadiennes devront être soumises, au plus tard, vendredi le 13 janvier. Les matières du cours seront expédiées aux étudiants durant la troisième semaine de janvier et l'examen final aura lieu le 26 avril 1967.

Redressement tardif de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est nettement redressée au cours de la dernière demi-heure de la séance, ce qui a compensé, et bien au-delà, les tassements qui avaient d'abord prolongé ceux de la veille. La cote avait évolué irrégulièrement en début de séance et a ensuite cédé lentement du terrain. La baisse initiale a été attribuée à la diminution des commandes reçues par l'industrie en novembre, au ralentissement de l'activité de l'industrie automobile, à la baisse des réserves de la zone sterling le mois dernier et aux incertitudes persistantes au sujet d'une éventuelle augmentation des impôts. En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 791.14 en hausse de 4.73 points et 6,150,000 actions avaient changé de mains.

MONTREAL (PC) — Les titres ont terminé la journée d'hier légèrement en recul, en Place locale où les échanges se suivaient à un rythme lent. L'indice des industrielles a reculé de .49 à 148.99. L'indice composé a fléchi de .25 à 141.48; 143,800 industrielles ont changé de mains et 575,700 actions minières et pétrolières. Inco a cédé 1 7-8 à 92 7-8 et Falconbridge un point à 87. Mais Noranda Mines a acquis un point à 51 1-2. Asbestos et Distillers Seagrams ont chacune gagné 1-2 à 20 et 34 respectivement.

TORONTO (PC) — La cote est retombée hier en dépit d'une activité intense avant la fermeture. L'indice des titres industriels a gagné .12 à 148.22. On prévoit des profits moins élevés pour 1967. Seulement 2,432,000 actions ont été échangées comparativement à 2,484,000 mardi. Inco a cédé 1 3-4 à 93, tandis que Falcombridge faisait de même avec 1 1-4 à 86 3-4 et Stelco 1-4 à 20 3-8. CPR et Labatt ont gagné 3-4 à 56 5-8 et 20 respectivement. Les aurifères ont subi la plus lourde perte, tandis que Dome a gagné 1 3-8 à 36 7-8.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des produits horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3.00 à $3.50 Russet $4.50 à $5.00, Cortland $2.25 à $2.50, Délicieuses $4.00, la boite à verger.

Betteraves : en sacs de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75

Carottes: $1.25 les 50 livres, $1.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de cinq livres.

Choux: Verts $1.50 à $1.75 les 50 livres, Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Choux chinois: $1.25 à $1.50 la douzaine.

Navets: $1.75 à $2.00 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux: $0.75 à $0.90 la douzaine.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres; no 1, $2.75, no 2, $2.25 à $2.50, type espagnol, $3.25, rouges $2.50 à $3.00.

Panais: $2.50 à $3.00 le boisseau, $2.50 onces.

Pommes de terre: $0.90 à $1.00 les 50 livres.

Les changes étrangers

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des marchés.

Allemagne (mark)	$0.2732
Autriche (schilling)	0.042256
Belgique (franc)	0.021709
Bulgarie (lev)	0.9263
Danemark (couronne)	0.1575
Espagne (peseta)	0.018159
Etats-Unis (dollar)	1.08375
France (franc)	0.2195
Grande-Bretagne (livre sterling)	3.0275
Hollande (florin)	0.3008
Hongrie (florint)	0.093527
Italie (lire)	0.001743
Mexique (peso)	0.08697
Norvège (couronne)	0.1520
Pologne (zloty)	0.2716
Roumanie (leu)	0.1810
Suède (couronne)	0.2100
Suisse (franc)	0.2509
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1522
Venezuela (bolivar)	0.2423
Yougoslavie (dinar)	0.000869

Un aperçu des prix des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, $176.25; Plomb, $16.50; cuivre en lingots, $60.00; zinc d'une teneur élevée, $17.50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $170.75; antimoine d'une teneur élevée 99.5 pour cent), $42.50

Lots d'un wagon: — Plomb, $14.00; zinc prime Western, $14.50; zinc d'une teneur élevée, $15.10; d'une teneur spéciale, $15.50; cuivre, $45.50; alumimium, $26.00

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

Nouvelle participation de la Banque Toronto-Dominion

TORONTO — Selon une déclaration faite hier par M. A. T. Lambert, président du Conseil d'administration et président de la Banque Toronto - Dominion, cette dernière institution a fait l'acquisition d'une participation importante dans la World Banking Corporation, dont le siège social est à Nassau. A la suite de cette acquisition, la Banque Toronto - Dominion et la Bank of America deviennent les plus importants actionnaires de la World Baning Corporation.

La World Banking Corporation a été formée il y a trois ans, sous la direction de M. Robert B. Anderson, ancien secrétaire du Trésor des Etats-Unis et de la Bank of America. La participation par actions de la Bank of America et de la Banque Toronto-Dominion représente environ les deux tiers du capital - action émis de 500,000 actions. Le reste des actions est détenu par M. Anderson et 10 autres particuliers ou institutions.

L'actif de la World Banking Corporation s'élevait à $25,900,000 en dollars des Bahamas, au 31 décembre 1966.

"En faisant l'acquisition d'une participation dans la World Banking Corporation, la Banque Toronto - Dominion élargit son emprise internationale déjà importante", a dit M. Lambert, président de cette dernière institution.

Prévisions optimistes du président de B-A

TORONTO — On s'attend à une augmentation des bénéfices nets de la British American Oil pour 1966, de pair avec l'accroissement de 10.8 pour cent rapporté pour les six premiers mois de l'année, déclare le président de la compagnie, M. Charles Hay, dans son message aux actionnaires pour le quatrième trimestre.

La grève de l'année précédente n'ayant pas entravé l'amélioration pour le second semestre, cette augmentation de profits sera réalisée sans postes spéciaux tels que les $1,100,000 inclus dans le deuxième semestre de 1965; et malgré le fait que les bénéfices provenant de l'ancienne filiale américaine de B-A, The British - American Oil Producing Company, ont cessé le 27 juillet 1966. M. Hay rapporte que la production nette consolidée de pétrole brut et de liquides du gaz naturel a été en moyenne de 67,500 barils par jour en 1966.

Une année prospère pour la firme Volkswagen

WOLFSBURG (PA) — La compagnie Volkswagen, le plus grand manufacturier d'automobiles de l'Allemagne de l'Ouest, a rapporté que des ventes record à l'étranger ont contribué à faire de 1966 une année prospère pour la compagnie, en dépit d'un marché domestique défavorable.

La compagnie a déclaré que ses ventes totales en 1966 ont atteint quelque $2,500,000,000 soit une augmentation d'environ $185,000,000 par rapport à 1965.

Les ventes à l'étranger ont accaparé 62 pour cent du total de 1,650,000 véhicules produits en 1966, comparativement à 58.8 pour cent du total de 1,594,961 véhicules produits en 1965.

Une brasserie britannique annonce ses plans

LONDRES (Reuter) — Une importante brasserie anglaise a annoncé ses projets d'ouvrir une chaine de "pubs" de style britannique, aux Etats-Unis.

Le président du conseil d'administration du groupe de brasseurs Watney Mann, groupe évalué à $420,000,000, M. D. P. Chambers, a dit que "les projets sont passablement avancés, pour l'obtention d'une franchise, qui pourrait conduire à la création d'une chaine de 'pubs' à travers les Etats - Unis".

Le "pub" ou endroit public, est déjà devenu populaire dans certaines parties des Etats - Unis, et actuellement, la firme Watney vend de la bière dans quelque cent endroits différents des Etats - Unis, a dit M. Chambers.

La production débute cette semaine

BADGER, T.-N. — Le premier minerai de cuivre à sortir de l'exploitation de Gullbridge Mines, à 18 milles à l'est de Badger, atteindra la surface du sol cette semaine.

Le cuivre sera expédié à une raffinerie de minerai à Noranda, au Québec.

Le gérant de la mine, W. H. Smith, a dit que la production initiale sera de 1,000 tonnes par jour mais que plus tard, elle serait augmentée à 2,300 tonnes par jour. L'on prévoit que l'exploitation de la mine emploiera 180 hommes.

La présente annonce n'est pas et ne doit en aucune circonstance être interprétée comme une offre de vente des valeurs en question aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires ou possessions.

NOUVELLES ÉMISSIONS

The Fulcrum Investment Company Limited

(Constituée en vertu des lois du Canada)

$10,000,000

200,000 actions privilégiées au revenu cumulatif de 6%
(d'une valeur nominale de $50 par action)

et

$5,000,000

200,000 actions ordinaires
(d'une valeur nominale de $25 par action)

L'inscription de ces actions privilégiées et ordinaires à la cote de la Bourse de Montréal a été approuvée sous réserve de la présentation, dans les 90 jours suivant la date d'approbation, de documents et de preuves démontrant que la distribution de ces valeurs dans le public est satisfaisante.

PRIX: $50 par action privilégiée

$25 par action ordinaire

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée

McLeod, Young, Weir & Company Limited

Collier, Norris & Quinlan Limited

Des demandes concernant ces actions peuvent être faites à l'une quelconque des compagnies ci-dessus ou à des membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto.

Bourses et marchés

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acme Gas	1600	26	25½	26	+ 2
Advocate	200	345	345	345	+10
Agena Mg	2000	20	20	20	+ 2
Agnico	500	106	105	106	+ 1
Akaitcho	500	57	57	57	+ 1
Am Larder	5000	30	27½	30	+2½
Am Moly	8050	37	37	37	
Ang Ruyn	3000	137	134	135	— 1
Ang UD	17650	69	66	66	— 3
Ansil	7000	8	7	7	— 1
Area	12600	335	305	330	+20
Argosy	4500	66	64	64	— 1
Armore	8400	18½	17	17½	+ ½
A Arc	29500	22½	20½	22	+1½
Atl C Cop	1300	93	90	90	— 3
Atlas Yk	5500	6½	5	6½	+ 1
Bankeno	1000	77	77	77	
Bnkfld	11000	10½	9½	9½	— ½
Barex	500	39	39	39	— 1
Barnat	500	42	42	42	+ 2
B-Dqu	1500	14	14	14	+ ½
Belcher	1700	34	34	34	
Beiletere	3000	22	21	22	
Bethlm	3965	685	675	685	+ 5
Bidcop	8500	5	4	4	— 1
Big Nama	1073	27½	27½	27½	
Bl Bay	17000	12	11	11	+ 1
BL Hawk	2400	83	80	82	+ 2
Bounty Ex	z15	15½	15½	15½	
Bralorne	100	160	160	160	+ 4
Broul Reef	3000	27	26	26	
Brunswk	1745	945	930	940	—10
Bunker H	5500	16	15	15	— 1
Calmor IB	6500	40	40	40	— 2
Camflo	9700	345	299	340	—10
Camp Chib	810	635	630	635	+ 5
Camp RL	1200	$21½	21	21	—1¼
C Tung	11250	140	135	138	+ 2
C Dyno	1100	141	140	141	+ 1
C Jamiesn	200	119	119	119	+ 5
Cdn Keely	4000	6	5	5	— ½
C Lencourt	1000	13½	13½	13½	
C Nisto	12500	20	18½	20	+ 1
Candor	27500	27½	25	27	
Can-fer	1500	98	98	98	
Cantre	2000	16	16	16	— ½
Capt	25500	18	16½	17½	
Cariboo	2000	25	25	25	+ 3
Cassiar	400	$16	15⅞	15⅞	
Cent Pat	1200	140	140	140	+ 4
Chestvl	11500	21	19	19	— 2
Chib Kay	2250	17	16	17	+ 1
Chib M	1000	55	55	55	— 5
Chimo	800	89	89	89	— 1
Chrom	z5	135	135	135	
Coch Will	900	165	165	165	— 7
Coin Lake	3000	21½	21	21½	— ½
Comb Met	1000	20	20	20	
Coniagas	3200	60	57	57	+ 1
Conigo	1200	14	14	14	
Con-Key	1000	9½	9½	9½	+ ½
C Shaw	27500	37	36	37	+1½
C Bellek	8000	8	7	7½	+ ½
C Callinan	2500	9	8	8	—1½
Con Gillies	1000	7	7	7	+ 1
C Hall	11200	62	55	55	— 6
C Marben	400	240	240	240	+20
C Marcus	2000	25	25	25	+ 6
C Mogul	2200	335	335	335	— 5
C Morisn	5035	250	245	250	
C Mosher	3600	41	41	41	+ 1
Con Negus	2500	12	12	12	
Con Nichol	8000	12	11	11	+ 1
C Red Pop	6500	20½	19	19	
Conwest	100	555	555	555	+ 5
Cpcorp	15600	51	49	51	+ 2
Cop Fields	3300	143	139	140	— 1
Cop-M	61000	25	23½	24	— 1
Coulee	6500	56	55	55	— 1
Courvan	z100	10	10	10	
Cowich	5500	22	21	22	+ 2
Craigmt	150	$13	13	13	
Cstland	2000	28	27	27	
Crowp	19000	9½	8	8½	+ 1
Daering	2000	15	15	15	+ ½
Deer H	15800	21	18	21	+ 3
D'Elda	13800	120	115	117	
Denison	380	$58	58	58	
Dicknsn	2067	310	300	310	+ 5
Discovry	300	135	135	135	+ 4
Dome	250	$45	44¾	45	— 2
Donal	13500	18	17	17½	
Dunraine	6000	50	45	45	— 5
Duvan	500	11	11	11	
East Mal	100	136	136	136	— 4
East Sull	2000	545	535	545	
F Mar	140	275	275	275	
Frobex	23085	370	350	370	+15
Gnt Masct	400	103	102	102	+ 2
Giant Yk	400	830	810	830	+10
Glenn	14000	11	10	10½	+ ½
Goldray	1500	78	76	78	+ 3
Goldrm	52650	31	28	31	+ 1
Gortdrm	300	201	201	201	
Gradore	2500	22	21	21	+ ½
Grdroy	11500	28½	27½	28	— ½
Granduc	600	385	380	385	+10
Granisle	900	540	530	540	
Green Pnt	3100	29	29	29	— ½
Culch	10000	14	13	13	
Gulf L	10000	8	7½	7½	+ ½
Gunnar	7215	94	90	90	+ 1
Hastings	1700	166	160	165	— 2
Heath	82700	12½	12	12	+ ½
High-Bl	200	765	760	765	+15
Hollinger	465	$22	21¾	21⅞	— ⅛
Huds Bay	570	$64	63½	64	
Hydra Ex	1708	19	18½	18½	
Int Bibis T	8000	98	96	97	— 1
Irish Cop	4500	20	19½	20	+ ½
Iron Bay T	875	258	258	258	— 2
Iso	300	130	129	129	+ 1
Jaye Exp	6000	19½	18	18	— 2
Jelex	21100	25	22	25	+ 2
Joliet	171450	63	57	61	— 3
Jonsm	52500	29	27	27½	—1½
Joutel	3000	92	89	89	— 3
Jowsey	z100	55	55	55	
Kam Kotia	5900	355	340	355	+10
Kerr Add	2600	$12¼	12	12⅛	— ⅛
K Anacon	383	130	125	130	—10
Kid Cper	11600	58	53	57	+ 5
Kirk Min	3700	9	7½	7½	
Lab Min	305	$27⅝	27½	27½	— 1
L Dufault	6215	$14	13¾	14	
La Luz	276	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Langis	3600	38	37	38	+ 4
Leitch	1040	510	500	500	—10
Liberian	500	925	925	925	
LL Lac	100	175	175	175	
Lorado	1100	95	95	95	— 2
Louvicrt	7300	21½	21	21	+ 1
Macassa	140	195	195	195	+15
Macdon	9500	31	30	30	+2½
MacLeod	3000	60	55	55	— 6
Madsen	1500	102	102	102	— 2
Malartic	z14	45	45	45	
Manok MS	4000	7½	7	7½	+1½
Marchant	300	178	175	178	+13
Martin	2500	34	32	32	+2½
Mattgmi	725	$13⅝	13½	13⅝	+ ⅛
Maybrun	4000	15	14	14½	
Mc Adam	5200	49	47	49	+ 2
Mc Intyre	z45	$83¾	83¾	83¾	
McWat	8000	42	40½	41	— 2
Mentor	3500	58	55	58	+ 3
Merrill	4100	77	75	77	+ 2
Meta	2000	8½	8½	8½	
Metal Min	1234	108	105	107	+ 4
Midri	25100	39	29	36½	+7½
Min Ore	91035	24	21	22	+ 2
Moneta	500	55	55	55	— 4
Mt Wrt	14500	21	19½	21	+1½
Multi	71660	130	97	124	+29
Nealon	7000	7½	7½	7½	
New Ath	1000	21½	21½	21½	+ ½
New Bid	5000	4	3½	3½	— ½
New Cal	3500	30	30	30	+ ½
Newconx	600	535	510	535	+10
Neonex w	5400	35	30	32	
N Harri	13000	14½	12½	12½	—1½
N Hosco	1400	257	253	255	— 4
N Imprl	15000	260	250	256	— 3
New Jason	1000	5	5	5	
N Kelore	2000	7	7	7	— 1
Newlund	500	15	15	15	+ ½
N Mylama	3600	18	17½	18	
Newnor	2000	7½	7½	7½	— ½
N Que Ragl	400	470	465	465	— 5
N Sen	15300	22	21	22	
Nick Rim	2300	15	14	15	+ 1
Norbaska	1000	48	48	48	— 7
Norgold	5000	9	8½	9	
Norlex	12100	22	22	22	+ ½
Normetal	400	415	410	410	— 5
Norpax	5500	10	9	10	+ 2
N Bordu	2000	12½	12½	12½	+ 2
Northcal	1000	29	29	29	+ 1
North Exp	2500	31	30	30	+ 1
Northgat	2078	450	440	440	—10
N Rank	1000	28	28	28	+ 1
N Rock	1100	24	24	24	— 4
Obaska	1000	9	9	9	+ ½
Opemska	2390	940	930	930	—10
Orchan	2600	242	232	232	— 8
Osisk	11500	48	47	47	— ½
Pamour	1100	175	170	172	— 3
Param	18500	10½	9½	9½	— 1
Patino	284	900	900	900	
Pax Int	3000	17	17	17	— ½
Pce Exp	152400	36½	35	36	+ ½
Prless	14000	14½	14	14	
Perron	500	8	8	8	
Pick Crow	500	20	20	20	+1½
Pine Point	2001	$49½	48½	49¼	+ 1
Placer	505	$29½	29½	29½	— ¼
Porc Pay	4000	12	11	12	+1½
Purdex	2000	8½	8	8	— ½
Pyramid	1035	530	530	530	— 5
QMI	z44	222	222	222	
Que Chib	1000	14	14	14	+ 1
Que Lith	200	149	149	149	+19
Que Man	3000	24½	24	24	— 2
Q Matta	12600	72	68	72	+ 2
Quemont	200	980	980	980	
Radiore	5000	61	58	58	— 3
Rayrock	1700	125	124	125	
Rio Algom	1020	$23¾	23⅝	23¾	— ⅛
Rio 5.80 Pr	40	$97⅞	97⅞	97⅞	
Rio Alg c w	75	$10½	10⅛	10⅛	
Roman	1835	$15	14⅝	14⅝	— ⅜
Ryanor	5000	12	12	12	+ ½
Satellite	7550	26	24½	24½	— ½
Sherritt	3815	415	410	410	
Sigma	100	435	435	435	+ 5
Silfids	14700	325	298	320	+25
Silmq	28600	54	50	51	— 1
Sil Stand	1500	93	92	92	
Siscoe	5900	350	325	350	+25
Stanrck	200	195	195	195	
Steep R	6615	585	580	580	—10
Sullivan	500	350	340	350	+10
Sunburst	1500	9½	9½	9½	— ½
Teck Corp	z145	525	500	500	
Texmt	21500	77	72	75	+ 3
Texore	500	26	26	26	+ 1
Tex-Sol	3200	19	19	19	
Tombill	7950	122	110	110	—13
Tribag	2800	103	102	102	+ 2
Tundra	z31	27	27	27	
U Asbestos	350	256	256	256	+ 1
U Buffad	32000	41	40	41	— 1
Un Cmstk	9000	12	12	12	+ 1
Un Keno	9730	265	249	250	— 5
Upp Can	600	155	155	155	+10
Vespar	9000	48	46	46	— 3
Wasmac	z10	70	70	70	
W Beaver	1000	12	12	12	+ 2
West Mine	925	470	450	465	+25
Wht Str	48100	37	32	35	+ 2
Wilco	5500	40	40	40	
Willroy	1700	120	116	116	— 4
Windfall	6000	29	27	29	+ 2
Win-Fld	2000	19	19	19	+ ½
Wr Harg	z40	75	75	75	
Yale Lead	500	17	17	17	+1⅛
Yk Bear	900	170	168	170	
Young HG	2500	6	5	6	+ 2
Yukon C	1600	100	97	97	—10
Zenmac	8500	29½	28	28½	—1½
Zulapa	3500	17	17	17	+ ½

HUILES

All R	10000	17	16	16	— 1
Alminex	800	480	475	475	— 5
A Led	17000	28½	27½	27½	— ½
Asamera	2500	335	330	335	—10
Banff	3380	$16⅞	16½	16⅞	+ ¼
Calvert	4000	24½	21½	21½	—2½
CS Pete	3200	229	221	229	+ 7
C Dehi	1400	298	290	295	+ 5
C Delhi w	100	55	55	55	+ 5
C Ex Gas	8100	540	525	535	
C Gridoil	2600	800	785	795	—15
C Homestd	4300	271	266	270	+ 1
C LI Pete	1000	19	19	19	
Cdn Sup O	5782	$31½	30½	30⅞	— ¾
Cdn Tricnt	100	365	365	365	— 5
Cent Del	1820	$13⅝	13	13¼	— ⅛
Chieftan D	600	975	960	960	—15
Dev-Pal	z25	178	178	178	
Dynamic	5200	245	225	240	— 2
Fargo	2500	288	278	284	— 4
French Pt	1230	475	465	470	
Gr Plains	800	$11⅝	11½	11½	— ¼
Gt COilsds	660	$10⅛	10	10⅛	— ⅛
Int Helium	4400	335	325	330	—15
Mill C	18457	262	256	257	— 5
N Cont	4000	63	61	61	— 3
N Davies	3750	15½	15	15	— 1
NC Oils	500	310	300	300	—10
Numac	3625	234	227	227	— 6
Permo	2000	28	28	28	
Petrol	500	73	73	73	— 1
Place G	7200	189	183	185	— 5
Ponder	5800	49½	45	49½	+4½
Prov G	20494	545	530	540	
Ranger	4250	310	300	305	
Scurry Rn	700	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Spooner	2500	64	63	63	— 3
Stanwell	1000	20½	20½	20½	+ 1
Triad Oil	2950	207	200	207	+ 5
Union Oil	1000	$33½	33½	33½	— ⅝
U Canso	3950	365	355	360	— 5
Un Reef P	z25	14	14	14	
W Decalta	1600	345	335	345	
W Declt w	100	173	173	173	— 2

INDUSTRIES

Abitibi	6030	$10⅛	10	10⅛	
Alta Gas T	z20	$30⅞	30⅞	30⅞	
Alta Gas p	z10	$85¼	85¼	85¼	
Alta Gas w	400	630	625	630	+ 5
Algo Cent	550	$8⅜	8½	8½	— ¼
Algoma St	1655	$23¼	22⅞	23	
Algonquin	z5	37	37	37	
Alcn Al	14256	$30½	29½	29¾	— ¼
Alcan pr	533	$37⅝	37¼	37¼	
Alumin pr	z20	$19	19	19	
Alumin 2p	280	$40	39½	40	+ ½
Anglo-cn	200	$10	10	10	+ ½
Anglo-c pr	150	$19	19	19	— ¼
Anthes A	z10	$20⅜	20⅜	20⅜	
Anthes C p	250	$90	90	90	+ 3
Args 250 p	40	$44	44	44	
Argus B pr	z10	$42½	42½	42½	
Argus C pr	440	$11	10⅞	11	+ ¼
Atl Sugar	1780	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Avco Dlt p	30	$111	111	111	+ 1
Bahama	1000	80	80	80	
Bank Mtl	396	$53¾	53	53½	+ ½
Bank N S	705	$64½	63¾	64	
Bathurst	602	$27¾	27½	27⅝	+ ⅛
Bathrst A	89	$55	55	55	— ½
Bathrst w	200	805	805	805	
Bell Phne	5929	$46½	46¼	46½	+ ¾
Bow Valy	2605	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Bow Vly w	650	590	575	575	—15
Bow-m pr	130	$49⅝	49⅝	49⅝	
Bramalea	1800	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Brazilian	1350	$10½	10¼	10½	
BA Constr	825	$5¾	5¾	5¾	
BA Oil	1704	$32⅝	32¼	32⅜	— ⅝
BC Forest	150	$19½	19½	19½	
BC Frest p	z5	$50½	50½	50½	
BC Sugar	160	$32⅝	32½	32½	— ½
BC Sugar p	z3	$16¾	16¾	16¾	
BC Phone	150	$63⅜	63½	63¾	+ ¼
Br Intl Fin	100	475	475	475	
Bruck A	z25	$19	19	19	
Burns Fds	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
CAE Ind	z125	$8⅛	8	8	
Calgary P	2229	$21⅛	21	21	— ½
Calvrt Dle	2000	110	110	110	
Can Bread	z25	$10⅝	10⅝	10⅝	
Can Cem	986	$34¾	34	34¾	+ ¼
Can Cem p	z56	$22⅜	21½	21⅝	
Can Iron	300	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Can Malt	325	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
C Packrs A	25	$68¼	68¼	68¼	— ¾
C Packrs B	65	$66½	66½	66½	
Can Perm	330	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
CSL	35	$29	29	29	
Cdn Brew	5355	$7¼	7⅛	7¼	
C Brew Ap	380	$35½	35½	35½	
C Brew Bp	50	$44	44	44	+ ½
CB Alum A	250	$16¾	16¾	16¾	— ¼
CB Al A w	455	355	335	340	—10
CB Al B w	100	350	350	350	— 5
Cdn Can A	z50	$12¼	12¼	12¼	
C Chem w	375	490	480	480	—15
C Curtiss	100	53	53	53	+ 3
CG Invest	140	$51½	51½	51½	— ¼
C Hydro	1250	$17½	17	17½	
C Imp Bnk	799	$58	58	58	— ⅝
C Ind Gas	z48	$12½	11⅝	11⅝	
CIL	423	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
C Marconi	2315	450	440	450	+ 6
CPR	3530	$56⅝	55¾	56⅝	+ ⅝
CPR pr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ½
C Petrofin	z54	$11	10¾	10¾	
Cdn Tire A	1500	$14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
C Utilities	z5	$35	35	35	
C Vickers	100	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅜
C W Prop	500	$5½	5½	5½	+ ¼
Ctl Fund A	125	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Chemcell	655	$12½	12⅜	12½	— ⅛
Chrysler	z15	$34	33⅞	34	
Clairtoe	160	$10	10	10	— ¼
Clairton w	100	550	550	550	—30
Columbi p	215	$19	19	19	
Cominco	5559	$31½	30⅞	31	
C Savings	240	$8⅝	8⅝	8⅝	
Compro	200	310	305	310	
Computr	z1	$7½	7½	7½	
Con Bldg	200	105	105	105	
Con Bldg w	1848	15	14	14	
Con Paper	574	$38¼	37¾	38	+ ⅜
Con Pap w	1626	775	765	770	— 5
Con Papr p	2980	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Cons Gas	2970	$15½	15½	15⅝	+ ¼
Corby vt	z55	$22	22	22	
Corby B	450	$21⅜	21⅜	21⅜	
Coronatn	100	125	125	125	
Crain R L	960	$30	29½	30	+ ½
Crow Nest	100	$13	13	13	
Crush Intl	725	$11¼	11¼	11⅛	— ⅛
Cygnus A	400	435	425	435	+ 5
Cygnus B	z100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Dale-Ross	100	$12⅝	12⅝	12⅜	— ¼
Debhld B p	z10	$96½	96½	96½	
Distl Seag	1745	$34	33⅝	34	+ ⅛
Dome Pete	3500	$37	33⅝	36⅞	+1⅜
D Bridge	205	$17¼	17¼	17¼	
Dom Coal	1150	$10	9	9½	+ ⅝
Dofasco	1600	$19	18¾	19	+ ¼
Dofasco p	55	$86¼	86¼	86¼	—1¾
Dom Glass	200	$12¼	12¼	12¼	
D Magnes	200	$6	6	)	
Dosco	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Dom Store	310	$18¼	18⅛	18⅛	— ½
Domtar	2135	$16¼	15⅞	16¼	+ ¼
D Textile	400	$28⅝	28½	28⅝	— ⅜
Dupont	250	$36	35½	36	+ 1
Exquisite	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Exquite pr	z50	$8⅜	8¼	8¼	
Exquite w	1400	110	100	100	—10
Falcon	891	$88	86¾	86¾	—1¼
Fam Play	440	$32¼	31¾	32	
Fed Grain	800	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛
Fleet Mfg	1000	67	67	67	+ 1
FPE Pn pr	100	$67	67	67	—1⅓
Fraser	z50	$21½	21½	21½	
Fruehauf	z100	$12	11	11	
GMC	z86	$74	72½	74	
Goodyear	45	$147	147	147	+ 2
GL Paper	1010	$22⅜	22¾	22¾	
GL Power	525	$21⅜	21¾	21¾	— ⅜
GN Capital	z5	190	190	190	
Gt W Life	150	$58¼	58	58	— 1
Greyhnd	835	$19½	19¼	19½	+ ¼
Guar Trst	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Hard Crp A	z15	$31	31	31	
Hawker S	1100	390	380	380	—15
Hays Dna	420	$9⅜	9¼	9¼	+ ⅛
Hind Dauc	110	$56½	56½	56½	
Home A	6188	$24¼	23⅞	24	+ ⅜
Home B	1590	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Horne Pit	1290	255	250	255	
H Bay Co	1575	$16½	16	16½	+ ⅜
HB Oil Gas	5962	$25⅜	25	25¼	+ ¼
Huron Eri	620	$9	9	9	+ ⅛
Husky Oil	1100	$12¾	12⅝	12¾	
Husky A pr	50	$49	49	49	
Husky B pr	30	$48	48	48	
Husky C pr	150	$54	54	54	+ ⅜
Husky D w	500	475	475	475	—35
Imbrex	200	385	375	375	—50
Imp Life	z2	$179	179	179	
Imp Oil	2172	$57⅝	57⅜	57½	+ ⅜
Imp Tob	660	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Ind Accept	220	$20⅜	20¾	20⅜	+ ½
I Wire	10660	480	470	480	+15
Ingersoll	250	$11	11	11	
Inglis	1030	$9	9	9	
Inland Gas	225	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Inland G p	235	$16⅝	16⅜	16¾	+ ¼
Int Bronz p	z20	$21⅛	21⅛	21⅛	
IBM	z3	$395	390	395	
IMC	z20	$49	49	49	
Int Nickel	2835	$94	92¾	93	—1¾
Int Util	1630	$25⅞	25½	25⅞	+ ⅜
Int Util pr	695	$28½	27⅞	28	+ ⅝
Intpr Pipe	883	$85½	85	85½	+ ½
Intpr Steel	850	475	470	475	
Intpr Stl pr	z50	$19¾	19¾	19¾	
Inv Grp A	825	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
James Stl	z12	375	375	375	
Jefferson	610	$25	24½	24¾	— ⅛
Jeffersn w	645	$17¼	17	17	— ¼
Jockey C	3566	410	405	405	
Jockey 2 p	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Kelly D A	125	470	470	470	
Labatt	7508	$20	19⅜	20	+ ⅜
Lafarge	500	$10⅜	10½	10½	
LOnt Cem	2170	440	435	440	—10
Lambton	z50	$5	5	5	
Laura Sec	145	$12⅛	12⅛	12⅛	
Lau Fin	4060	475	450	475	+25
Lau F 2.00	125	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Lau F 63w	1300	68	60	65	+ 5
Levy	z26	$15⅝	15⅛	15⅛	
Life Invest	150	$7½	7½	7½	
Lob Co A	710	$7⅞	7¾	7⅞	
Lob Co B	335	$8⅛	8⅛	8⅛	
Lob Co pr	250	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
Lob G B pr	300	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Loeb M	450	$10¼	10	10¼	
Maclean H	1000	$33	33	33	+ 1
MB Ltd	1991	$23⅞	23½	23⅞	
Magna El	1065	$7⅝	7⅜	7½	
M Lf Mills	830	$17	16⅞	17	
Mass-Fer	3872	$23⅛	22¾	23⅛	+ ¼
MEPC p	200	$22	22	22	
Met Stores	100	$18	18	18	
Met Stors p	z10	$20¼	20¼	20¼	
Milt Brick	100	350	350	350	—10
Molson A	312	$19	19	19	— ¼
Molson B	z33	$19	18¾	18¾	
Mon Food	650	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ¼
Montex pr	1465	$10½	10½	10½	
Mont Loco	1000	$16½	16	16	— ½
Mont Trst	z25	$13¾	13¾	13¾	
Moore	1150	$87¼	86¼	86¾	—¼
Morse A	220	$19⅜	19¼	19⅜	
Morse pr	50	$50	50	50	— 1
Mrphy Pr	265	$28	27¼	28	+ ½
Nt Contain	z75	$5⅝	5⅝	5⅝	
NB Tel	100	$15	15	15	
Niag Struc	25	$28	28	28	+ ¼
Noranda	5405	$51½	50½	51⅜	+ ⅜
Nor Ctl G	6392	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Nor Ct

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	2020	$10⅛	10	10⅛	—⅛
Alcan	7782	$30	29½	29⅝	—⅜
Alcan 4¼	250	$37¼	37⅛	37⅛	—⅛
Alcan 2 pr	125	$39½	39½	39½	+½
Arg C pr	150	$10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
Asbestos	375	$20	20	20	+⅛
Bank Mont	157	$53⅝	53	53⅜	+¾
Bank NS	85	$64	64	64	
Banq CN	200	$50½	50½	50½	
Banq Depar	200	$12	12	12	—⅛
Banq PC	150	$38	38	38	+¾
Bath P xd	1815	$27¾	27½	27⅝	+⅛
Bath AP xd	350	$55½	55½	55½	+½
Bell Phone	2252	$46½	46¼	46⅜	
BA Oil	375	$32½	32	32½	
BC Phone	50	$63½	63½	63½	+1
Brinco	3963	390	380	380	
CAE	3437	$8¼	8	8⅛	
C Dom Sug	115	$21¼	21¼	21¼	+1¼
Can Iron	700	$19⅛	18⅞	18⅞	—⅛
Cdn Brew	4410	$7¼	7⅛	7⅛	
CBAL A w	300	350	350	350	—10
C Chem w	200	490	480	480	—25
C Imp Bk C	325	$58¼	58	58	—¼
CIL	2365	$15⅝	15¼	15⅜	+⅛
CIL pr	75	$73	73	73	—1
CI Pow	125	$29½	29½	29½	
C Marconi	100	455	445	445	—5
CPR	4125	$56¼	55¾	56¼	+⅜
CPR pr	220	$8¼	8⅛	8¼	+⅛
Cdn P Fina	800	$11¼	11	11¼	+¼
Cent Del	1000	$13⅜	13¼	13¼	—⅛
Chemcell	325	$12⅝	12¾	12⅝	+⅛
Cominco	2573	$31	31	31	
Con Pap wt	1075	770	765	765	—10
Con Pa pr	7235	$24	23¾	24	
Con Paper	550	$38	38	38	
C Glass	100	$12	12	12	
Crain RL	550	$29½	29½	29½	+⅛
Credit F	50	$55	55	55	+3
Cr Zell A	100	$20	20	20	
Crush Int	700	$11¼	11¼	11¼	
Dist Seag	685	$34	33½	34	+½
D Coal pr	1110	$10	9	9½	+¾
Dofasco	965	$18⅜	18½	18⅜	+¼
D Glass	100	$12¼	12¼	12¼	+¼
D Glass pr	200	$14	14	14	
D Lime	100	225	225	225	
D Stores	150	$18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
Dom Text	160	$28⅜	28½	28⅝	—⅛
Domtar	1965	$16⅛	15⅞	16⅛	+⅛
Donohue	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅜
Du Pont	325	$35⅝	35	35⅝	+⅜
Du Pont pr	75	$73	73	73	—1
Falcon	170	$87	87	87	—1
Fam Play	75	$31⅞	31⅞	31⅞	—⅞
Fleetwood	25	$27½	27½	27½	—¼
Glengair	650	165	160	165	
GL Paper	400	$22¾	22¾	22¾	+¼
Hawk Sid	500	385	380	385	—10
Home A	3550	$24	23½	23⅞	+⅜
Home B	425	$24¼	24⅛	24⅛	+⅛
Hud Bay	265	$64	64	64	
HBC	200	$16⅛	16⅛	16⅛	+¼
Husky Oil	925	$12⅞	12¾	12¾	—⅛
Imp Oil	508	$57⅝	57⅜	57½	—⅛
Imp Tob	920	$13⅛	12⅞	12⅞	—⅛
Ind Accep	6125	$20¾	20¾	20¾	+¼
Int Nickel	675	$94	92⅞	92⅞	—1⅛
Int Pap	200	$27	27	27	
Int Util	650	$25⅞	25½	25¾	+⅜
Int U 1.32p	100	$28	28	28	+⅝
Inter PL	100	$85½	85	85½	+1⅛
Inv Group A	100	$9½	9½	9½	
Labatt	1955	$20	19⅝	20	+⅜
Loblaw B	525	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Loeb M	360	$10¼	10⅛	10⅛	
MacLaren A	200	$22	22	22	
Maritime E	100	$24⅛	24⅛	24⅛	—⅛
Maritime T	318	$22⅝	22⅝	22⅝	
Mass F	1085	$23¼	22⅞	23¼	+⅛
McAllister	100	$7½	7½	7½	
Miron 6 pr	100	$5	5	5	—⅝
Molson A	350	$19	18⅞	19	
Mont Loco	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Moore Corp	185	$87	86½	87	+⅝
NB Tel	1515	$15⅜	15	15⅜	+⅜
Noranda	3005	$51½	50½	51½	+1
Nor Ctl G	815	$13⅜	13½	13½	+⅛
NS LP	560	$9½	9½	9½	
Pac Pete	900	$11⅛	11	11⅛	
Phillips C	200	$41	41	41	—¾
Placer	200	$29¾	29⅜	29⅜	+¾
Pow Corp	1105	$9¾	9⅝	9¾	
Price	2500	$12¾	12¼	12⅜	—⅛
QN Gas	201	$10⅛	10	10	+⅛
Que Phone	208	$18½	18½	18½	—⅛
Rothmans	350	$25¾	25	25	—⅜
Royal Bk	587	$70	69½	69½	—¾
Russel S	110	$14½	14½	14½	+1⅜
Stl Cem A	150	$26½	26½	26½	
Salada F	1500	$10⅜	10¼	10⅜	+⅛
Shell Can	3200	$22¼	22⅛	22¼	
Shop Save	100	$12¼	12¼	12¼	+⅛
Simpsons	200	$28	28	28	+¼
Steel Can	2080	$20½	20⅛	20¼	—¼
T Grp A	890	$8½	8½	8½	—⅛
Tr Ca PL	5257	$24½	24½	24½	+¼
Tr C P 2.80p	100	$46	46	46	
Tr Mt PL	200	$17¼	17¼	17¼	+½
Walk GW	511	$28⅞	28¾	28¾	—⅛
Webb Knp	1156	8	8	8	
Weldwood	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
WCoast Tr	500	$25½	25½	25½	—⅛
Weston A	100	$18¾	18¾	18¾	
Zellers	100	$24¾	24¾	24¾	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Am Met Ent	200	200	190	190	—10
Blue Bon	1300	295	290	295	
C Inturban	100	250	250	250	
C Holdings	200	50	50	50	
Comodore	1500	98	95	98	+3
Cmodr A w	1200	30	30	30	
Furlong	200	400	400	400	
Imbrex	200	400	400	400	+10
Inspiratn	700	180	175	175	—10
Kodiak P	3300	165	160	165	+5
Pa Inv	1250	380	380	380	
Paul Srv	100	$15½	15½	15½	—2½
Select Fin	100	205	205	205	+5
Spartan	21850	72	70	72	+2
Van D Hout	1800	450	425	450	
Wesburne	3800	150	135	145	+15

MINES ET HUILES

Agassiz	7000	29½	29½	29½	
Alscope	11200	160	155	155	+5
Amg B Bel	1000	9	9	9	
Ameran	1000	2½	2	2½	+⅛
Band Ore	1000	11	11	11	+3½
Bateman	5000	4	4	4	—½
Beauce	19500	5	4½	5	+½
Black Riv	14000	12	11	11	
Bruce Pre	4000	8½	8½	8½	+1
Bruneau	8000	16	15	16	+1
Burnt Hill	1000	30	30	30	—2
Camflo	1600	330	320	330	—15
C Magsite	1100	55	55	55	+5
Carbec	40000	74	72	73	—1
Cessland	400	350	350	350	—5
Chemaloy	200	105	105	105	+4
Chipman	6900	26	25½	26	+1
Coastal M	11000	11	10	11	
C Canora	2000	18	16	17½	+2½
C Mani	10100	22½	20	22½	+1½
C New Pac	1000	25	24	25	+8
Cq Yell	500	3	3	3	
C Virginia	4000	58	55	58	
Cop Man	500	24½	24½	24½	— ½
Copstrm	4000	4½	4½	4½	
Dolsan	51000	19	15½	18	+2
D Explors	1000	15½	15½	15½	+ ½
Dumont	4500	16½	16	16	
Emp Min	1000	11	11	11	+2
Equity Ex	2500	63	63	63	—2
Fidelity	3000	49½	49	49½	+1½
Flint Rock	1000	12	12	12	
Ft Reliance	4000	28	26	28	
Futurity	4000	54	53	53	—1
Garney	500	35	35	35	
Glacier	4000	5½	5½	5½	— ½
Glen Lake	4800	135	132	135	+5
Gr W MS	800	74	74	74	—1
Guardian	750	12½	12½	12½	—3½
Int Norval	13166	24	22½	22	—1
Int Dredg	1500	7	7	7	+1
James Bay	2000	16	16	16	
K Desmond	1000	17½	17½	17½	
Kiena	1500	62	60	62	—3
Lingside	3000	3½	3½	3½	
Lith Crp	500	6½	6½	6½	
Louanna	55850	25	23	24	
Matach	500	35	35	35	
Midepsa	1525	240	234	240	+5
Miro	1000	10	10	10	+2
Mistango	1000	15	15	15	+2
Mt Costign	7000	23	22	22	— ½
Mt Pleast	2000	14	14	14	+1
Muscocho	2500	39	38	39	
Native M	2500	18	17	17	—1
N Forma	1000	4	4	4	+1
NA Rare	12500	32	28	30	+2
North Ex	1000	30	30	30	
Opem Expl	49000	15	14	14	
Pat Silv	30700	35½	33	34	— ½
Paudash	13500	5	4½	5	+1
Pennbec	2000	16	16	16	
Phoenix C	2050	280	265	270	—10
Pitt Gold	8000	4	3½	3½	— ½
P Potash	7000	16	16	16	
Que Ascot	2500	4½	4½	4½	+ ½
Ranger	400	310	310	310	+5
Rex Spar	4000	6	6	6	
RA Pete B	2600	179	176	175	+1
Rusty Lk	500	7	7	7	—1
StL Colum	200	165	165	165	—5
Sapawe	1500	9	9	9	
Subeo	16500	68	63	68	+5
Silv Reg	7000	16	10	10	—5
Silv Sumit	1000	9	9	9	+ ½
S Dufault	12000	8	8	8	+1
Stairs Ex	500	11	11	11	— ½
Sturgeon	500	55	55	55	—4
Surluga	800	80	80	80	+4
Tache	3000	8	7½	7½	— ½
Terrex	2100	38	35	35	+1
Tib Expl	1000	3	3	3	—2½
Transter	12000	21	20	21	+1
Un Obalski	2500	21½	21	21	+1
W Dufault	28900	37	34	37	—2
Westairs M	2000	8	8	8	—1
West Tin	500	21	21	21	
West Hill	14500	39	36	39	+3
Wiscon	1500	21	21	21	

Total des ventes: 719,500 actions comprenant 143,800 industrielles et 575,700 minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Glen Lake	4500	150	150	150
Spartan	100	80	80	80

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.39	2.61
Andreae Equty	3.19	3.49
All Cdn Com	6.82	7.47
All Cdn Dv	8.61	9.44
Amercan Growth	5.18	5.66
Assocated Investors	5.06	5.11
Beaubran	36.67	39.82
Canadan Growth	5.57	6.12
Canada Securty	4.81	5.27
Cdn Energy	10.49	11.50
Cdn Investment Fund	3.69	4.05
Cdn Trusteed	4.55	4.97
Canafund	48.62	51.05
Champon Mutual	6.49	7.05
Collectve Mutual	5.33	5.79
Commonwealth Intl xd	9.34	10.24
Commonwealth Intl Lev	8.94	9.80
Dversfed Income A	1.29	1.42
Dversfed Income B	5.13	5.63
xDvdend Shares	3.35	3.67
Domnon Compound	4.04	4.39
Domnon Equty	5.37	5.59
xDreyfus	12.59	13.34
Entarea Investment	4.65	4.70
European Growth	5.88	6.43
Exec Fund of Canada	6.46	6.78
Federated Fnancal	4.64	5.07
Federated Growth	6.14	6.71
Fonds Collectf A	6.51	7.07
Fonds Collectf B	5.11	5.27
Fonds Collectf C	7.44	8.08
Fonds Desjardns A	4.49	—
Fonds Desjardns B	4.66	—
Fraser	10.07	10.12
Gs Compound	7.41	8.10
Gs Income	3.46	3.78
Growth Equty	4.73	5.17
Growth Ol and Gas	14.35	—
Guardan Growth	4.74	5.13
Harvard	9.00	9.79
Investors Growth	8.63	9.38
Investors Intl Mutual	5.72	6.22
Investors Mutual	4.68	5.09
xKeystone Cust S-1	20.10	21.93
xKeystone Cust S-4	5.43	5.93
xKeystone Cust K-2	5.80	6.34
Keystone du Canada	6.82	7.49
Le Fonds P.E.P.	3.94	4.28
Molson M Fund	3.62	3.69
Mutual Bond	8.28	8.65
Mutual Accumulatng	4.93	5.39
Mutual Income	5.78	6.32
Natural Resources	6.31	6.90
One Wilam Street	15.85	—
Pret et Revenu Mutuel	6.58	7.19
Provdent Mutual	5.76	6.27
xPutnam Growth	10.81	11.81
Radsson	4.23	4.65
Regent Fund	7.66	8.37
xTV Electroncs	8.68	9.46
Tmed Investment Fund	6.01	6.46
Unted Accumulatve	8.70	9.51
Unveraal Svgs Equty	4.82	5.27
Western Growth	4.92	5.38
York Fund of Canada	3.18	3.46

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	7.88	8.53
American Bus Shares	3.55	3.85
Boston Fund	8.95	9.78
Bullock Fund	13.60	14.91
Mass Inv Growth	10.45	11.42
Wellington Fund	12.94	14.11

TITRES AU COMPTOIR

Cours fournis par Kippen et Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm and T	29	30½
Banque d'Economie	5	6
Belok	40	40½
Credico	1½	3
Crown Life	29½	30½
Grenache	—	2¾
Ldn Life	58	62
L'Industrielle	19	21
La Prev	16½	17½
La Stabilite	4	5
Les Prev	—	64
Pacific Gas	11½	12½
Paco	2	2.25
Permeator	6	7
Superseal	7½	9
Trust General	23	24
Un Cdn Assur	4½	5½

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux étaient stables, hier, aux marchés de la métropole. La demande a été soutenue et l'activité intense.

Les arrivages comprenaient 121 bovins, 54 veaux; 16 porcs et 21 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix rapportaient de $26.75 à $28.00, ceux de bonne qualité de $26.25 à $28.75, ceux de qualité moyenne de $25.00 à $26.75 et ceux de qualité ordinaire de $21.00 à $24.25.

Les génisses de bonne qualité valaient entre $22.50 et $23.75, celles de qualité moyenne de $20.75 à $22.25 et celles de qualité ordinaire de $18.25 à $20.50.

Les vaches de bonne qualité rapportaient de $19.50 à $21.25, celles de qualité moyenne de $18.00 à $19.25. Les prix des vaches ordinaires s'établissaient entre $16.50 et $17.75 et les vaches destinées à l'abattage et à la mise en conserve se vendaient $12.00 à $15.75.

Les boeufs de bonne qualité rapportaient de $21.00 à $23.75.

Les veaux de lait s'échangeaient de $35.00 à $46.00, ceux de qualité moyenne de $28.50 à $35.50 et les veaux ordinaires de $20.00 à $32.50.

Il n'y a pas eu de ventes d'ovins.

Enfin, les porcs de la qualité "A" rapportaient de $30.50 à $31.50 et les truies de $22.00 à $23.00.

TENDANCE DES MARCHES

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres		Ferm.	Chang.
21850	Spartan	72	+	0.02
7807	Alcan	29⅝	—	⅜
7260	Cons Paper	24		Inch.
6175	IAC	20¾	+	¾
4435	Cdn Brew	7¼		Inch.
4193	CPR	56¼	+	¼
4083	Brinco	3.80		Inch.
3800	Westburne	1.45	+	0.15
3550	Home A	23⅞	+	⅛
3437	CAE	8¼		Inch.

SECTION MINIERE (en cents)

55850	Louanna	24	Inch.
49000	Open Expl	14	Inch.
40000	Carbec	73	— 1
30700	Pat Silver	34	— ½
28900	Waite Dufault	37	+ 2

Volume des transactions: 719,500 actions comprenant 143,800 industrielles et 575,700 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Mercr.	148.99	129.30	109.72	141.48	105.42
Mardi	149.38	128.83	109.73	141.73	105.69
Sem. dr	148.27	128.04	108.43	140.60	103.61
Mois dr	147.57	129.58	109.24	140.46	105.65
Ht 66-67	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66-67	136.20	124.11	103.47	130.89	102.49
Haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 65	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	14256	$30⅛	29½	29¾	— ⅛
Shell Can	12576	$22¼	22	22⅛	
Ind Wire	10660	480	470	480	+15
Labatt	7508	$20	19⅜	20	+ ⅜
Wainoco O	6400	225	215	220	

MINES

Joliet	171450	63	57	61	—3
Pce Expl	152400	36½	35	36	+½
Min O	91035	24	21	22	—2
Multi Mi	71660	130	97	124	+29

HUILES

Povo Gas	20494	545	530	540	
Mill City	18457	262	256	257	—5
Am Leduc	17000	28½	27½	27½	—½
All Rox	10000	17	16	16	—1
C Ex Gas	8100	540	525	535	

Volume des transactions: 2,432,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86 Ind.	12 Or	15 Mét.	9 Huil.	122 Tit.
Mercr.		148.22	153.13	86.50	131.85
Mardi		148.34	156.24	86.77	131.51
Sem. dr		147.11	153.79	84.41	103.58
Mois dr		144.91	148.32	83.39	124.19
1965		170.10	159.59	86.36	102.31
Haut 66-67		175.60	192.48	100.23	135.84
Bas 66-67		136.98	136.95	83.22	95.24
Haut 65		178.32	187.90	87.49	114.73
Bas 65		156.59	150.88	73.26	92.34

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Mercr.	417.1	159.9	152.1	294.7
Mardi	413.4	159.4	151.5	292.8
Sem. dr	414.4	160.0	152.4	293.7
Mois dr	421.4	160.1	148.5	295.1
1965	529.3	196.5	169.0	362.1
Haut 66-67	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66-67	388.0	143.9	130.2	269.4
Haut 65	523.3	194.5	178.2	358.5
Bas 65	451.4	149.3	162.6	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30	industries	791.14	+ 4.73
20	chemins de fer	205.31	+ 0.15
15	services publics	136.56	+ 0.32
65	titres	283.76	+ 1.07

Volume des transactions: 6,150,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a augmenté de 0.1 point à 313.5.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 étrang.	10 Val. A bas rend.
Mercr.	70.2	91.5	81.8	90.6	86.4
Mardi	70.1	91.5	81.9	90.5	86.2
Sem. dr	70.5	91.6	81.8	90.6	85.7
Mois dr	71.0	90.9	80.9	90.5	85.1
1965	79.4	101.2	86.0	91.6	90.5
Haut 66-67	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
Bas 66-67	70.1	88.9	79.2	90.4	83.7
Haut 65	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3
Bas 65	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
132900	Gulf Wn Ind	32⅞	+	¼
107800	Sperry Rd	29⅜	+	⅝
104500	Control Data	37	+	2¼
64900	Gen Motors	68⅝	—	¼
61800	Boeing	66½	—	⅝
60000	Pan Am	53⅜	+	⅝
59100	Tex G Sul	102⅞	+	1⅛
54300	Fair Cam	112⅝		
53200	Itek Corp	88¼	+	2⅞
49200	Alcan Alum	27½	—	⅛
45500	Ling Tem V	82½	+	7⅛
45500	SCM	55½	—	¼
44800	Collins Rad	57¾	+	1⅜
42400	Fair Hiller	18¼	+	⅜
42100	Raytheon	51¾	—	⅛

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — Les prix des céréales au marché à terme ont enregistré des variations légères, hier, au cours d'une séance terne.

L'activité s'est surtout centrée sur la graine de colza et aussi légèrement sur le lin qui a enregistré des fluctuations mineures.

Les prix du blé de toutes les catégories ont fléchi de 1-8 de cent.

Le lin a perdu du terrain et l'orge est demeurée inchangée.

La graine de colza a fléchi tandis que l'avoine était irrégulière.

Enfin, le seigle a marqué un fléchissement.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
LIN				
Mai	299½	299	299	299⅛
Juil.	301	300⅞	300⅞	301
Oct.	—	—	305¼	305¼
GRAINE DE COLZA				
Janv.	284⅜	283⅞	284	285
Mars	282¾	282	282½	283⅛
Mai	280¼	280	280	280⅝
Juil.	278¾	278½	278⅝	279¼
AVOINE				
Mai	—	—	91⅝	91⅞
Juil.	—	—	90⅞	90¾
Oct.	—	—	90⅝	91
ORGE				
Mai	134¼	134	134	134
Juil.	—	—	133⅞	133⅞
Oct.	—	—	133½	134
SEIGLE				
Mai	135¼	134⅝	134⅝	135½
Juil.	136	135⅛	135⅛	136¼
Oct.	—	—	138¼	138½

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 88¾; ex 3 cw, 3 ew et ex 1 four., 87⅜; 1 four., 86⅜; 2 four., 83¾; 3 four., 80¾; fourrage mixte, 48.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs et 1 cw 2-rangs, 1.33½; 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs, 1.31½; 3 cw 2-rangs et 1 four., 1.29½; 2 four., 1.27; 3 four., 1.24.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.25⅝; 3 cw 1.23⅜; 4 cw 1.14⅜; "ergoté" 1.08⅜; sur rails, 1.28⅝.

LIN: 1 cw 2.89¾; 2 cw 2.87; 3 cw 2.62; sur rails, 2.90.

GRAINE DE COLZA: NO. 1 canadienne 2.84; NO. 2 canadienne, 2.69.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:

AVOINE: 2 cw 92¾; 2 ex 89¾; 3 cw et 1 ex four., 89¼; 1 four., 88¼; 2 four., 85¼; 3 four., 82¼; fourrage mixte, 48; grain mixte, 77¼.

ORGE: 1 et cw 6-rangs, 1.41; 1 et 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs, 1.39; 3 cw 2-rangs, 1.35; 1 four., 1.30; 2 four., 1.28½; 3 four., 1.25½; 3 grain mixte, 1.20½.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 NOR 2.12⅞; 2 2.09⅞; 3 2.06⅞; 4 2.01⅞; 5 1.96⅞; 6 1.95⅞; 1 DURUM 2.28⅞; 2 2.25⅞; 3 2.20⅞. Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada: 1 NOR 2.12⅞; 2 2.09⅞; 3 2.06⅞; 4 2.01⅞; 5 1.96⅞; 6 1.95⅞; 1 DURUM 2.28⅞; 2 2.25⅞; 3 2.20⅞.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courants: 1 cw 2.89¾; 2 cw 2.87; 3 cw 2.62; sur voie, 2.90. Graine de colza, no 1 canadienne, 2.84; no 2 canadienne, 2.69. Prix du lin aux commerçants: 21 cents de moins que l'option de mai.

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
BLE				
Mars	175¼	173½	174⅝	174⅝
Mai	178	175⅞	177½	177
Juil.	173½	170⅞	172⅝	171¾
Sept.	175½	173⅝	174⅝	174½
Dec.	180½	178⅝	179¾	179¾
MAIS				
Mars	141½	140¾	141¼	141⅝
Mai	144⅜	143½	144	144⅜
Juil.	145¾	145	145¼	145⅜
Sept.	140⅜	139⅝	140¼	140½
Dec.	133¼	132⅝	133⅛	133½
AVOINE				
Mars	76¼	75⅞	76¼	76¼
Mai	77¼	77	77¼	77¼
Juil.	75⅛	75	75⅛	75⅛
Sept.				
SEIGLE				
Mars	124½	123	124	124½
Mai	128⅞	127	128½	129
Juil.	131⅝	129½	131½	131⅜
Sept.	134	134	134	134
Dec.	138⅛	138⅛	138⅛	—
SOYA				
Janv.	295⅛	293⅞	294¼	294¾
Mars	291½	289⅝	291¼	291
Mai	290¾	288¼	290½	290¼
Juil.	290⅝	288¾	290½	289⅞
Aout	287½	286⅛	286¾	286¾
Sept.	284½	283⅛	284¼	283¾
Nov.	281⅞	289½	281⅜	281¼

MARCHES AGRICOLES

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, no 1 moule d'une livre	$0.66
Québec 93 points en solide	$0.61
Québec 92 points en solide	$0.61

PRIX DES OEUFS

Le marché des oeufs a enregistré une

Cours de sécurité aux écoliers et aux chauffeurs

Quelque 120,000 écoliers et 666 chauffeurs d'autobus scolaires ont reçu des cours de sécurité de la part des caporaux en charge des différents postes de la Sûreté provinciale dans l'Est du Québec, au cours des quatre premiers mois de l'année scolaire, a révélé hier, l'inspecteur J.-Alphonse Matte du quartier général de la PP.

Ce dernier a aussi annoncé que 60 brigades scolaires ont été créées sous l'égide de la PP en coopération avec le Club automobile.

Institués au début de l'automne dernier, les cours de sécurité routière donnés par la PP se sont avérés un grand succès et les inspecteurs Matte et J.-Ernest Pelletier, ce dernier s'occupant en charge du service de la route, ont dit que les cours se continueront à travers l'est de la province.

Les cours portent sur les qualifications et les responsabilités des chauffeurs d'autobus et d'autre part sur le comportement des écoliers et des piétons sur les routes, sur celui des écoliers dans les autobus scolaires, à leur montée et descente des véhicules, sur celui des cyclistes et des signaux qu'ils doivent donner.

Les renseignements portent aussi sur les licences de tracteurs de ferme, etc.

La SSJB de Rimouski et le Centenaire

Il serait illogique pour la société nationale des Canadiens français de se réjouir des résultats de la Confédération et de célébrer dans la joie le centenaire d'un pacte qui a maintenu dans un état d'infériorité la nation canadienne-française, soutient la Société Saint-Jean-Baptiste de Rimouski dans une rétrospective de l'année 1966.

Parmi les considérations sur lesquelles la SSJB veut que le peuple québécois réfléchisse, il y a les droits fondamentaux des Canadiens français brimés dans les autres provinces et même au Québec, puisque la Confédération a permis l'assimilation de 514,312 compatriotes, les assujettissant tous à la domination politique de la majorité anglo-canadienne.

En outre, la SSJB de Rimouski soutient que la Confédération a privé le Québec des moyens indispensables à son plein épanouissement en fonction de ses besoins, de sa culture et de ses aspirations.

En conséquence, la SSJB demande à ses dirigeants diocésains et régionaux de décliner, par fierté, toute invitation à participer aux fêtes du centenaire, tout comme elle requiert que chacune de ses cellules s'abstienne de manifester de quelque façon que ce soit au cours de l'année.

La Société demande aussi à ses membres d'être favorables à l'idée que la langue française soit prioritaire au Québec, tout en demandant qu'elle devienne la seule langue officielle.

Elle veut aussi que ses membres s'occupent activement des Etats généraux qui, selon elle, loin d'être une faillite, sont plus forts et prestigieux que jamais, servant ainsi les intérêts de la nation.

Dans un autre ordre d'idée, la Société soutient que la transaction de la Québec Téléphone à l'Anglo-Canadian Telephone demeure une cruelle réalité.

Contrairement à ce qu'on a maintes fois affirmé, la SSJB ne proteste pas contre le capital étranger, qu'elle estime et juge nécessaire au développement économique du Québec, mais elle regrette que trop souvent ces investissements soient faits dans des services publics aussi indispensables que ceux de la communication.

C'est dans le même esprit et pour les mêmes raisons de ses interventions sur la nationalisation de l'électricité que la Société Saint-Jean-Baptiste recommandait la nationalisation de Québec-Téléphone.

VOICI LES RENSEIGNEMENTS
SUR LES ALLOCATIONS DU NOUVEAU
SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI
DE LA
PENSION DE VIEILLESSE

Le nouveau supplément de revenu garanti est un paiement mensuel de $30 qui sera ajouté à la présente pension de vieillesse de $75, si

de $30 qui sera ajouté à la présente pension de vieillesse de $75, si le pensionné n'a pas d'autre revenu.

Cependant, si le pensionné a un autre revenu mais que celui-ci est inférieur à $720 par an ($60 par mois), le pensionné a encore droit à un supplément dans une proportion réduite suivant l'importance de son autre revenu.

Tout pensionné a donc droit à un revenu minimum garanti de $105 par mois.

Pensionnés mariés—

Si le mari et la femme reçoivent chacun la pension de vieillesse et n'ont pas d'autre revenu, ils ont chacun droit au supplément de $30 par mois, ce qui leur assure un minimum de $210 par mois pour les deux. Si le mari et la femme ont ensemble un revenu inférieur à $1,440 par an, leur pension de vieillesse non comprise, chacun peut avoir droit à un supplément dans une proportion réduite.

Formules de demande

Tous les pensionnés recevront par la poste, en février, des renseignements complets sur le supplément de revenu garanti et une formule de demande. Ils seront invités à lire attentivement la brochure et à remplir immédiatement la formule de demande. Les pensionnés mariés sont invités à remplir chacun une formule de demande et à envoyer les deux formules dans la même enveloppe.

Le revenu ne comprend pas les pensions pour service en temps de guerre, les dons de parents et l'argent de nombreuses autres sources. La formule de demande et la brochure présentent une liste complète des éléments qui ne sont pas considérés comme faisant partie du revenu.

On peut obtenir de l'aide pour remplir les formules de demande en s'adressant aux bureaux des pensions de vieillesse, du régime de pensions du Canada ou de l'impôt sur le revenu. Les adresses de ces bureaux se trouvent dans la brochure.

Dates de paiement

Il faut au moins deux mois pour donner suite aux demandes. Certains pensionnés recevront en mars leur paiement supplémentaire combiné à leur chèque de pension de vieillesse. D'autres le recevront en avril. Les pensionnés ayant droit à un supplément à partir de janvier 1967 recevront leurs arrérages à compter de janvier.

PUBLIÉ PAR L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN, MINISTRE DE LA

SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

D'un océan à l'autre

Des étudiants Torontois demandent la paix au Vietnam

TORONTO (PC) — Plus de 300 membres de diverses facultés de l'Université de Toronto ont signé une déclaration faisant appel au Canada, afin que ce dernier "exige", sans équivoque, une cessation immédiate, sans condition et permanente des bombardements américains du nord et du sud Vietnam, et le retrait aussi prompt que possible des forces armées américaines de la région", ont déclaré les responsables, mercredi.

Le document stipulait également que le Canada doit refuser de vendre des armes aux Etats-Unis.

Le comité a l'intention d'envoyer une délégation à Ottawa afin de présenter les déclarations signées au premier ministre M. Pearson, ou au ministre des Affaires extérieures, M. Martin.

L'affaire Truscott n'avance pas

OTTAWA (PC) — Un argument écrit par les avocats de la Couronne déclare que le témoignage donné en octobre dernier par Steven Truscott, "n'est pas digne de foi". Les avocats de la défense, prétendent que Truscott, accusé de meurtre et de viol, sur la personne de Lynn Harper, en juin 1959, devrait être acquitté, parce que, entre autres choses, il y a conflit dans le témoignage médical, en ce qui concerne le moment exact de la mort de la victime.

En octobre, 30 nouveaux témoins furent entendus en cour. Les argumentations écrites sont basées sur le procès et les nouveaux témoignages. Truscott a déclaré ne pas se souvenir des dépositions de plusieurs témoins à son premier procès.

Les avocats de la Couronne sont d'avis qu'il est peu probable que Truscott ait oublié des personnes qui ont témoigné à son procès, s'il était convaincu alors que leur témoignage était faux.

En résumé, la Couronne soutient qu'aucune preuve nouvelle n'a été donnée au procès entendu en octobre, mis à part le témoignage de Truscott lui-même, pouvant changer le verdict de culpabilité.

Projet d'une tour commune de transmission à Ottawa

OTTAWA (D'après PC) — Trois entreprises locales de radiodiffusion ont annoncé hier leur intention de partager une tour commune de transmission.

Le mât qui s'élèvera à 750 pieds au-dessus de Gatineau Hills transmettra des signaux de télévision et de radio. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion doit auparavant se prononcer sur ce projet.

Ce mât redistribuerait des signaux pour CBOT et CBOFT, les postes anglais et français de télévision de Radio-Canada, ainsi que pour plusieurs autres postes. La demande concernant cette tour commune sera présentée au BGR le 31 janvier prochain.

Vol de moutons en Alberta

MAGRATH, Alberta (PC) — La police fédérale a déclaré mercredi qu'elle fait présentement enquête sur la disparition de 204 moutons et agneaux, venant de trois localités différentes, dans les trois dernières semaines.

Il semble que le vol des moutons prenne des proportions d'épidémie, car la police fédérale a rapporté trois enquêtes additionnelles pour le même motif dans le sud de l'Alberta.

Echec d'un vote de représentation à Hull

OTTAWA (PC) — La Fraternité internationale des camionneurs a essuyé un deuxième échec hier pour un vote de représentation parmi les 400 employés de la compagnie Overnite Express Ltd à Hull.

La fraternité n'a pas reçu la majorité nécessaire à sa certification.

Critique contre la politique canadienne au Vietnam

VICTORIA (PC) — Un comité opposé à la guerre du Vietnam vient de publier un pamphlet attaquant la position du Canada dans cette guerre. William Lawson, président du comité de Victoria sur la responsabilité canadienne au Vietnam, a déclaré que le pamphlet critique la soi-disant neutralité du Canada dans cette guerre.

Il ajoute que le pamphlet, intitulé "Le Canada et le Vietnam", affirme que le Canada a supporté diplomatiquement les Etats-Unis dans son attitude envers le Vietnam, aussi bien qu'en fournissant des armes aux Etats-Unis.

"La seule chose que le Canada n'a pas faite pour aider les Etats-Unis, c'est d'envoyer des troupes au Vietnam", a déclaré M. Lawson, travailleur social.

Sir Ramgoolam visitera le Canada en 1967

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier que le premier ministre de l'Ile Maurice, Sir Seewoosagur Ramgoolam, avait accepté de venir au Canada au cours de l'année du Centenaire.

On prévoit que le premier ministre et lady Ramgoolam arriveront à Ottawa le 2 mai.

Au cours de leur séjour au Canada, sir Seewoosagur et Lady Ramgoolam assisteront à la journée nationale de leur pays, à l'exposition universelle, le 4 mai, à Montréal.

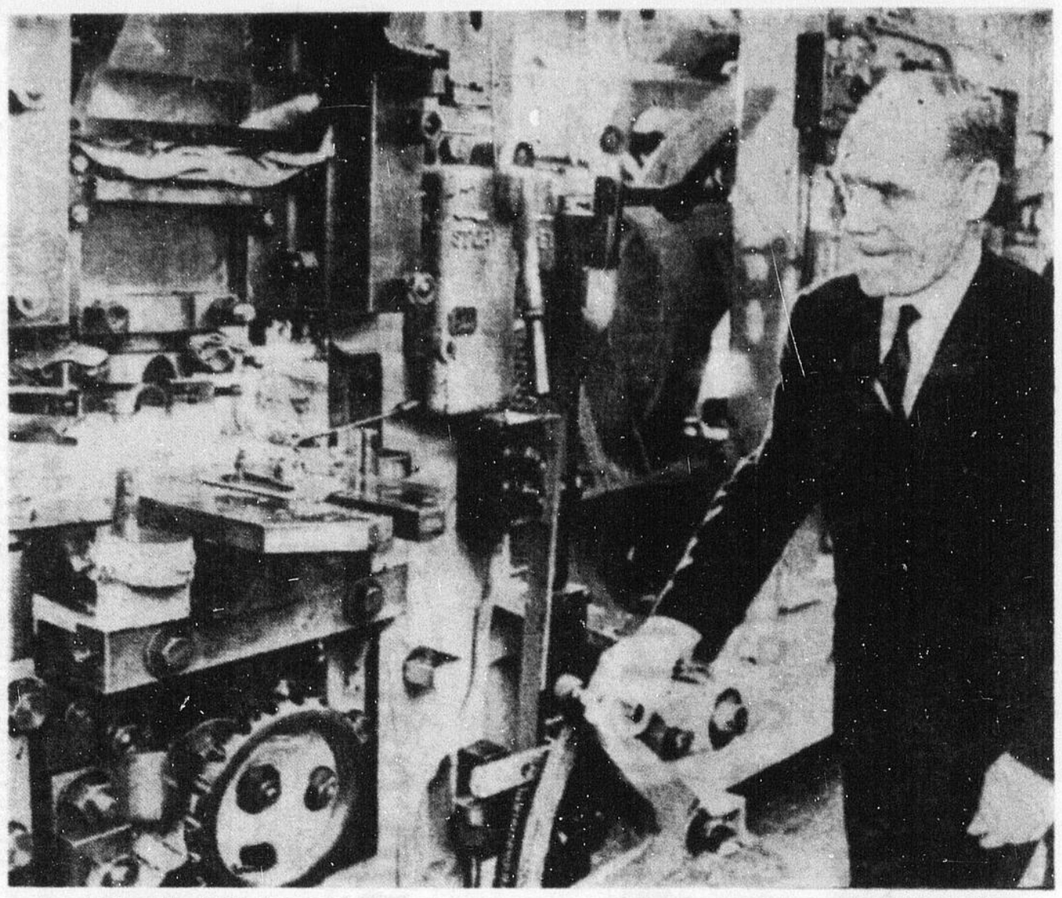

LE PREMIER $20 EN OR ! — Le ministre des Finances du Canada, M. Mitchell Sharp, actionne le levier d'une presse de 90 tonnes, laquelle servira à frapper la première d'une série de $20 tout en or, pour commémorer le centenaire de la Confédération. Ces pièces de monnaie qui seront frappées à l'hôtel de la monnaie à Ottawa, seront les premières à être fabriquées au Canada, depuis le début du siècle. Les pièces seront sans doute très recherchées par les collectionneurs, et l'on ne prévoit pas qu'elles soient tellement utilisées dans le commerce. (Téléphoto PC)

Campagne pour l'habitation durant le mois de février

OTTAWA (d'après PC) — Les organismes affiliés du Congrès du Travail du Canada insisteront durant le mois de février pour que l'habitation soit reconnue comme le principal problème d'ordre social au Canada, a annoncé, hier le président de la centrale syndicale, M. Claude Jodoin.

M. Jodoin a souligné que "cette année l'habitation est l'un des besoins prioritaires du pays" et qu'il est paradoxal qu'en période de prétendue prospérité non seulement, nous ne puissions répondre aux besoins de la population dans le domaine de l'habitation mais que nous laissions la situation empirer.

"C'est une honte", a-t-il poursuivi, "pour tout le pays qu'un quart de sa population soit mal logé. Semblables conditions ne peuvent qu'avoir de mauvais effets sur la jeunesse d'aujourd'hui".

Cette situation relève, pour M. Jodoin, de la disponibilité restreinte des prêts hypothécaires et les taux croissants d'intérêt éloignent de plus en plus la construction d'habitation de la portée de ceux qui en ont le plus besoin.

"Le président de la CTC croit qu'on ne résoudra ce problème qu'en s'y attaquant de plusieurs façons à la fois et en instituant d'abord, un programme visant à répondre aux besoins des familles qui gagnent moins de $6,000 par année, en y incluant des facilités particulières pour celles dont le revenu est inférieur à $4,000.

Concluant qu'il fallait attirer l'attention du public sur tous ces problèmes dans le but de provoquer une action unifiée, M. Jodoin a affirmé: "Nous invitons nos fédérations provinciales de travailleurs, nos conseils locaux du travail et tous nos syndicats affiliés à prendre l'initiative en février 1967 d'établir des programmes qui feront voir clairement ce besoin qui confronte tant de familles canadiennes."

M. PEARSON CHEZ LES VIEILLARDS — Le premier ministre, M. Pearson, a coupé un gâteau de cérémonie, hier, en compagnie de Mme Eléonor Johnson, princesse d'une danse du centenaire organisée par des vieillards d'Ottawa. Environ 800 vieux ont retrouvé leurs jambes et participé à la danse. (Téléphoto PC)

Dans Le monde

Mesures de sécurité sur les modèles américains 1968

DETROIT (D'après UPI) — Les quatre principaux fabricants d'automobiles américaines ont fait savoir, mardi, que l'industrie de l'auto subirait des baisses si toutes les mesures de sécurité exigées par le gouvernement des Etats-Unis, étaient appliquées sur les modèles 1968.

Le Dr William Haddon, administrateur de l'agence de sécurité, a dit que Ford Motor Co. et General Motors Corp, ne pouvaient possiblement que satisfaire aux exigences de 5 des 23 mesures sécuritaires proposées.

Pour leur part, Chrysler Corp. et American Motors ont déclaré qu'ils ne pouvaient remplir respectivement que 10 et 15 de ces points de sécurité.

Le Nord-Vietnam refuse toute discussion de paix

TOKYO (UPI) — Un non catégorique, telle a été la réponse du Nord Vietnam aux propositions du gouvernement britannique qui suggérait une rencontre bipartite sur le territoire anglais afin de trouver une solution qui mettrait fin à la guerre au Vietnam.

A Londres, un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'aucune réponse officielle n'était parvenue à ce sujet. La Grande-Bretagne avait de plus lancé un appel à l'URSS afin qu'elle coopère aux efforts de paix. De ce côté là non plus, aucune réponse n'a été faite par le gouvernement soviétique.

C'est la radio de Tokyo qui a reçu la réaction communiste aux propositions britanniques.

"La politique du gouvernement britannique a toujours été d'appuyer les Etats-Unis et d'approuver tacitement l'agression américaine" a déclaré le porte-parole d'Hanoi. "En conséquence nous ne voulons pas discuter de paix en territoire anglais".

Le jazz ne convient pas durant les cérémonies religieuses

CITE DU VATICAN (D'après UPI et AFP) — "Le jazz ne convient pas durant les cérémonies religieuses", a fait savoir hier la Congrégation des rites et du Consilium.

Cette déclaration vise en particulier les "cènes eucharistiques familières, célébrées dans des maisons privées, suivies de repas, messes avec des rites, des vêtements et des formulaires insolites et arbitraires et parfois accompagnées de musiques d'un caractère tout à fait profane et mondain, indigne d'un art sacré".

"Toutes ces manifestations culturelles dues à des initiatives privées, tendent fatalement à désacraliser la liturgie, qui est l'expression la plus pure du culte rendu à Dieu par l'Eglise", estime la Congrégation des rites et du Consilium.

Découvertes archéologiques

AGRIGENTE (D'après AFP) — Une équipe d'archéologues américains vient de découvrir la mystérieuse cité de Morgantine qui connut un grand éclat au Ve siècle avant J.-C. La découverte a été faite près de Piazza Armerina, à une quarantaine de milles à l'intérieur des terres, sur la côte sud de la Sicile.

Les ruines d'une autre ville datant du VIe siècle avant J.-C. ont été découvertes non loin de là, à Montagna Di Marzo.

Les Etats-Unis utiliseraient Hong-Kong comme base militaire

HANOI (AFP) — Le journal nord-vietnamien Nhan-Dan accuse la Grande-Bretagne de laisser les Américains se servir de Hong-Kong comme base militaire contre le Vietnam, rapporte mercredi l'agence nord-vietnamienne d'information.

"Le gouvernement Wilson portera l'entière responsabilité de cet acte criminel", écrit le journal, qui souligne: "En autorisant les impérialistes américains à se servir de Hong-Kong comme base militaire pour leur agression contre le Vietnam, le gouvernement Wilson commet en fait avec les Etats-Unis des crimes sanglants contre le Vietnam. Pourtant, dans sa récente initiative de paix qui n'a pas d'autre but que d'aider la nouvelle supercherie de la politique américaine, le secrétaire au Foreign Office a cyniquement proposé Hong-Kong comme lieu de réunion d'une conférence "pour permettre la cessation des hostilités au Vietnam".

Le journal Nhan-Dan rappelle en outre l'information diffusée par Chine nouvelle, selon laquelle il y a eu à Hong-Kong 390 escalades de bâtiments de guerre américains au cours de l'année passée.

Il étrangle sa femme mais est relâché sous condition

CHICAGO (D'après PA) — Un tribunal a relâché sous condition M. William Reinecke, âgé de 84 ans, après que celui-ci eut admis avoir étranglé sa femme Margaret, âgée de 78 ans, qui lui avait demandé de mettre fin à ses souffrances.

M. Reinecke et son épouse étaient mariés depuis 55 ans. Elle a été étranglée le 27 octobre. La fille de l'accusé a témoigné devant la cour à l'effet que ses parents s'aimaient tendrement.

L'accusé a été libéré à condition qu'il garde la paix durant trois ans.

Dilemme pour le comte de Harewood

LONDRES (D'après AFP) — Le futur divorce du comte de Harewood, cousin de la reine présente un dilemme. D'une part, si le comte demande le consentement de la reine, celle-ci alors se trouvera gênée en tant que chef de l'Eglise anglicane. D'autre part, s'il néglige cette formalité, la loi n'a plus raison d'être.

En vertu d'une loi promulguée par George III en 1772, le comte de Harewood doit demander l'autorisation de la souveraine pour se remarier. Plusieurs journaux anglais sont d'avis que cette loi devrait être éliminée.

LES ASSASSINS SE RETROUVENT DANS LA MORT — Jack Ruby et Lee Harvey Oswald, deux meurtriers étroitement liés à l'assassinat du président Kennedy, se sont trouvés par une coïncidence bizarre au même endroit, à la sortie de l'hôpital Parkland de Dallas, alors qu'une civière les emportait vers la morgue. Oswald, présumé assassin du président Kennedy, est mort sous les balles tirées par Ruby. De son côté, Ruby est décédé, mardi, d'un caillot de sang au cerveau alors qu'il subissait des traitements intensifs pour un cancer. La photo du haut montre le transport du cadavre d'Oswald et celle du bas, celui de Ruby. (Téléphotos PA)

Les meurtriers de Khidder demeurent introuvables

MADRID (D'après AFP) — Les assassins de l'ancien trésorier du FLN, M. Mohammed Khidder, courent toujours.

24 heures après son assassinat en pleine rue de Madrid, la police espagnole n'est sur aucune piste sérieuse qui pourrait aboutir à l'arrestation des coupables.

Les seuls indices en possession des enquêteurs sont un pistolet automatique et une paire de gants de soie noire trouvés derrière la demeure de Khidder. Ces objets ne portent cependant aucune empreinte.

Les pistolets seraient de plus de fabrication étrangère, ce qui ne surprend nullement la police. On a en effet été persuadé dès le début que le meurtre avait été exécuté par des personnes résidant à l'extérieur de l'Espagne.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des enquêteurs que les assassins sont venus récemment à Madrid dans l'intention de commettre le crime et qu'ils n'ont rien laissé au hasard. Il s'agissait donc d'un plan méticuleusement préparé et exécuté par une sorte de commando de tueurs bien entraînés.

La police contrôle pour le moment tous les postes frontières, ports et aérodromes, ainsi que les principales routes du pays.

Mohammed Khidder fut député de Constantine, marié à une Française, puis l'un des neuf "chefs historiques" qui décideront de passer à l'action directe contre la France en 1954.

Il fut en outre compagnon de captivité de Ben Bella dont il deviendra le bras droit au lendemain d'Evian, puis l'ennemi, ce qui le contraindra à l'exil.

Il était le type même du politicien habile et du militant.

VOUS ETES INVITES

ARTS

Exposition des artistes de la galerie à la Galerie Zanettin.

Galerie Saint-Jean: Exposition de peintures, sculptures et poteries.

Rétrospective Jacques de Tonnancour: Exposition au Musée du Québec.

Arts populaires de Charlevoix: Exposition au Musée du Québec.

A la Galerie Jolliet: Exposition de peintures de la galerie.

Icônes grecques: Exposition au Musée du Québec.

Graveurs du Québec: Exposition au Musée du Québec.

Galerie l'Atelier: Aquarelles et peintures d'artistes canadiens.

CONCERT

Trianon: Michel Langlais et Michel Keable, chansonniers, à 8h30 et 10h30, Patro Laval.

Yves Albert, chansonnier à la Halte des chansonniers à 8h30 et 10h30.

THEATRE

"Artistes populaires de Charlevoix": Film à 3h00 et 9h00 au Musée du Québec.

CONVOCATIONS

Club Kiwanis de Québec: Réception à 6h00 et dîner à 7h30 en la salle Riverview du Château Frontenac. Invité d'honneur: Lieutenant - gouverneur André Lord. Installation de nouveaux directeurs.

Voeux des Syndicats Nationaux: Au Grand Séminaire à 7h45 p.m. au chef de l'Eglise de Québec.

Assemblée des parents catholiques de la région: Conférence à 8h15 à l'école secondaire de Loretteville, 158, boul. des Etudiants. Sujet: "Rapport Parent, confessionnalité et la régionale".

Club 2-N de Québec: Dîner à 6h00 au Motel Carillon. Remise d'un chèque au provincial des Frères du Sacré-Coeur pour la colonie de vacances des Eboulements.

CABARETS

A la Porte St-Jean: Ce soir: Revue Espagnole Granada (8 artistes).

Auberge Au Fanal Lac Beauport: Ce soir: Les Diamants Bleus.

Page Blanche: The Soul Brothers

A la Salle "Emerald" du Shamrock: Billy Martin et son ensemble.

A L'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huîtres: Neil Sedaka - Lyne Robert - Gloria Marcon Ce soir 10h30, 12h30.

Auberge de la Colline: Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h à 1h30.

Au 400: Ce soir: Frederic - Nicole et Lou.

Bal Tabarin: Skorlet O'Neil - The Sizzling Comet - Jacques Auger. Ce soir: 10h30, 12h30

Cabaret Panorama: Jolies danseuses. Ce soir: 5h30, 11h, 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Tou-

(Suite à la page 23, 1ère col.)

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

B — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "Paris Las Vegas" (D) 7h.30. "Strip-tease" (P) 9h.10.

Canardière : — **Matinées:** "Jeannot l'intrépide" (T) 1h.00; 3h.30; **Soirées:** "Le journal d'une femme en blanc" (AR) 6h.00; 9h.25; "L'espionne de Madrid" (A) 7h.50; FIN: 11h.15.

Capitol: — "Les Tontons Farceurs" (T) (100 min.) à 2h.50, 6h.20, 9h.45. "Dingaka le Sorcier" (A) à 1h., 4h.30, 8r. Sortie à 11h.25.

Cartier : — Sujets courts : 1h.00, 4h.20, 7h.40; Nouvelles : 1h.07 4h.27, 7h.47; "Une fille dans la bataille" (AR) 1h.14, 4h.34, 7h.54; Programmes à venir : 2h.44; 9h.24; "Chatouille-moi" (A) Cinémascope, Couleur, 2h.50, 6h.10, 9h.30; Fin : 11h.00.

Cinéac : — "The Sleeping Car Murder (AR) 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00; FIN: 11hres.

Empire : — "Pierrot le Fou" (AR) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00; Fin : 11h.00.

Impérial : — "Deux têtes folles" (A) 1h.04; 4h.23; 7h.42; "FBI enquête à Los Angeles" (AR) 2h.53; 6h.12; 9h.31; Sujets: 1h.00; 4h.19; 7h.38 FIN: 10h.57.

Lairet : — Nouvelles et sujets courts : 1h.00, 4h.20, 7h.40; "Une fille dans la bataille" (AR) 1h.14, 4h.34, 7h.54; Programmes à venir : 2h.44, 6h.04, 9h.24; "Chatouille-moi" (A) 2h.50, 6h.10, 9h.30; Fin : 11h.00.

Laurier: — "Chaque minute compte" (—) 6h.30, 9h.40. "Brèves amours" (AR) 8h.15.

Le Bijou: — "Ce que Dieu a uni" (AA) 6h.30, 9h.50. "L'enfer vert" (A) 8h.30. Actualités 8h.18.

Le Canadien : — "Paris brûle-t-il ?" : (—) à 2h.15 et 8h.15.

Lévis: — "La revanche du Sillcien" (AR) 7h.30. "Le mercenaire de minuit" (—), couleurs, 9h.10.

Lido: — "Pour une poignée d'or" (—) 7h.30. "Le lit à deux places" (D) 9h.00.

Pigalle: — "Copacabana Palace" (D) 1h.55, 5h.50, 9h.40. "Viciosos" (—) 12h.25, 4h.20, 8h.20. Actualités 4h.10, 8h.10.

Cinéma de Paris: — "Ne dites jamais adieu" (A) 12h.15, 3h.30, 6h.30, 9h.55. "Cherchez l'idole" (A) 1h.40, 5h., 8h.20.

Princesse : — "Freud, Passions Secrètes" (—) 1h.00; 5h.58; "L'empreinte de Frankenstein" (A) 3h.04; 8h.02; "Maléfices" (AR) 4h.28; 9h.26; Sujets: 2h.58; 7h.56; FIN: 10h.56.

Rialto : — Nouvelles: 1h.00; 3h.15; 7h.17; Sujets courts: 1h.07; 3h.22 7h24;. "Murieta" (AA) 3h.37; 7h39;. "Une guillotine pour deux" (A) 1h28; 5h.30; 9h 32; Annonces 1h.22; 5h.24; 9h.26; Fin: 11h.19.

Ste-Foy — Salle Champlain: — —"Dingaka le sorcier" (A) 1h00, 4h20, 7h40. Annonces: 2h35, 5h55, 9h20. "Les Tontons farceurs" (T) 2h40, 6h00, 9h25. FIN: 11h05. Représentation continue de 1h00 à 11h05.

St-Romuald: — "Les dents du diable" (A) 7h.30. "Un chef de rayon explosif" (T) 9h.30.

Sillery: — "Les félins" (AR) 7h.30. "Le mystère de la chambre forte" (AR) 9h.20. Fin 11 hres.

Victoria : — Sujets courts : 1h.05; 5h.05; 7h.05 ;"Une guillotine pour deux" (A) 1h20; 5h20; 9h25; "Murieta" (AA) 3h.15; 7h30; .Continuel de 1h.05 à 11h.15

Ste-Foy - Salle Alouette : — "Doctor Zhivago" (AR) 2h.00 et 5h.00.

Studio 9: — "L'Amérique insolite" (—) de François Reichenback 7h.30, 9h.45.

Ciné-Weekend: — **Salle Marquette :** "Au hasard Baltazar" (A) de Robert Bresson, Samedi et dimanche seulement à 6h.00, 8h.00, 10h.00.

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO-QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC, 6h40 à 9h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec, CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h am.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevues, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 am.

FEMINA — Un quart d'heure avec Lizette Gervais. Sujet: L'univers féminin. CBV, 10h30 à 10h45 am.

DEUX VILLES UNE MUSIQUE — "Carrousel" de Québec. Invités: Carole Cloutier, Nicole Perrier, Claude Gosselin et l'ensemble Les Québécoises. CBV, 3h30 à 4h30 pm.

CONTES MERVEILLEUX — Un conte arabe: l'histoire du prince Zeyn et du roi des génies, extr. des contes des "Milles et une nuits". Narrateur: Gilles Pelletier. CBV, 8h à 8h30 pm.

DE MEMOIRE D'HOMME — "La Chine". L'âge féodal engendre les philosophes socialistes: l'unité de la Chine sous T'sin; la dynastie Tang et l'introduction du Bouddhisme: vie des Chinois; le paysan: structures sociales, et les philosophes, les socialistes, les anarchistes. CBV, 9h30 à 10h30 pm.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 pm.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 pm.

LE COIN DE LA CHANSON — Anne Sylvestre. CHRC-FM, 8h à 8h30 pm.

MUSIQUE DE CHAMBRE — Orchestre Antiqua Musica. CHRC-FM, 8h30 à 9h pm.

L'HEURE DE L'OPERETTE — "Le pays du sourire" de Lehar ainsi que "Paganini" du même auteur. CHRC-FM, 9h à 10h pm.

LES CHEFS-D'OEUVRE DE LA MUSIQUE — Symphonie No 4 en sol de Mahler avec Judith Raskin, soprano. CBV, 11h à 11h30 pm.

L'EVENEMENT A LA TV

(c) Emissions en couleur

JEUDI

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36-24-36
8.45 Toast et café
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-Matinée
"Trafiquant de la mer"
11.45 Palmarès
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Editorial
12.30 De tout, de tous
1.10 Qui suis-je ?
1.30 Féminité
2.15 La sieste
"Foire aux chimères"
E. Von Stroheim, M. Sologne
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.00 Les héros du jour
5.30 Les sentinelles de l'air (c)
6.00 Où ?
6.05 Tout le monde au ski (c)
6.20 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Editorial
7.00 Comment-Pourquoi ?
7.30 Adam ou Eve
8.00 Les enfants de choeur
8.30 Cinéma Kraft
"Le temps des copains"
10.00 Un peu, beaucoup
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 L'actualité
11.15 Météo
11.16 Editorial
11.18 Nouvelles sportives
11.25 Où ?
11.30 Heure Exquise
"Attaque"
Jack Palance
1.00 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Test pattern and music
9.58 Opening
10.00 Casey Jones
10.30 Friendly giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut square
11.25 Emergency ward 10
11.55 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 Take thirty
3.30 Edge of night
4.00 Communicate
4.31 Mark of Zorro
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Winter edition
6.35 Rat Patrol (c)
7.00 The Dean Martin show (c)
8.00 The man from U.N.C.L.E. (c)
9.00 Telescope (c)
9.30 Hogan's heroes (c)
10.00 F.B.I. (c)
11.00 CBC-TV News
11.19 Viewpoint
11.25 Late scores & editorial
11.31 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.15 Mire
9.15 Couleur et musique
10.13 Aujourd'hui à CBVT
10.15 L'extravagant M. Patros (c)
10.30 La souris verte
10.45 Film du matin (c)
"Saturnin"
11.00 Trésor des treize maisons
11.30 Long métrage
"Donner à voir"
"Irish Rebellion"
F. Rossif
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
"Le temps des copains"
1.30 Long métrage
"Les Indes fabuleuses" (c)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La boîte à surprise
5.00 Guillaume Tell
5.30 Bidule de Tarmacadam
6.00 Rond-Point
6.30 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 L'extravagante Lucie (c)
8.00 Sauve qui peut (c)
"Jessica"
9.00 L'âge tendre
10.00 Vivre
10.31 Canada Express (c)
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 Chapeau melon et bottes de cuir

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

SURPRISE — Le maire de la ville de Prince George, en Colombie-Britannique, a été quelque peu surpris lorsqu'il a dévoilé une plaque et qu'il y a découvert cette contribution d'un amateur d'art.

Vous êtes invités . . .

(Suite de la page 22)

signant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel Air: Ce soir, danse.

Château Lac-Beauport: Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard: Miss Orientales - Jimmy Jay - Bob Vocelle.

Club Lafayette: Ce soir, danse avec les Tip Tops - Charles Gingras.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

Coronet: Les Chevelles - Gaston Boileau. Ce soir: 10h, et 12h.

Hôtel Carol: Ce soir: Fernando and the Red Boys.

La Grenouille et le Boeuf: Ce soir de 8h30 à 1h30: Claudette Paquet à l'orgue.

Manoir Lac Delage: Ce soir: danse au Salon Bar.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Copper à l'orgue et Josée.

Au Barillet Danse: Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Les Jazz Men - Les Hop Tones. Spectacle continuel.

"Peux-tu imaginer toutes ces femmes qui attendent à la porte des magasins à une heure pareille pour que les ventes commencent !"

"Celui-là est un bon ami."

"Est-ce que vous le vendez ou est-ce que vous le donnez à la nation ?"

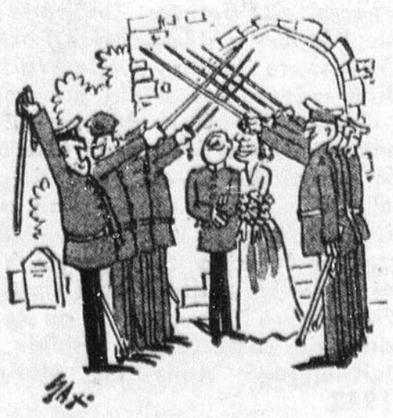

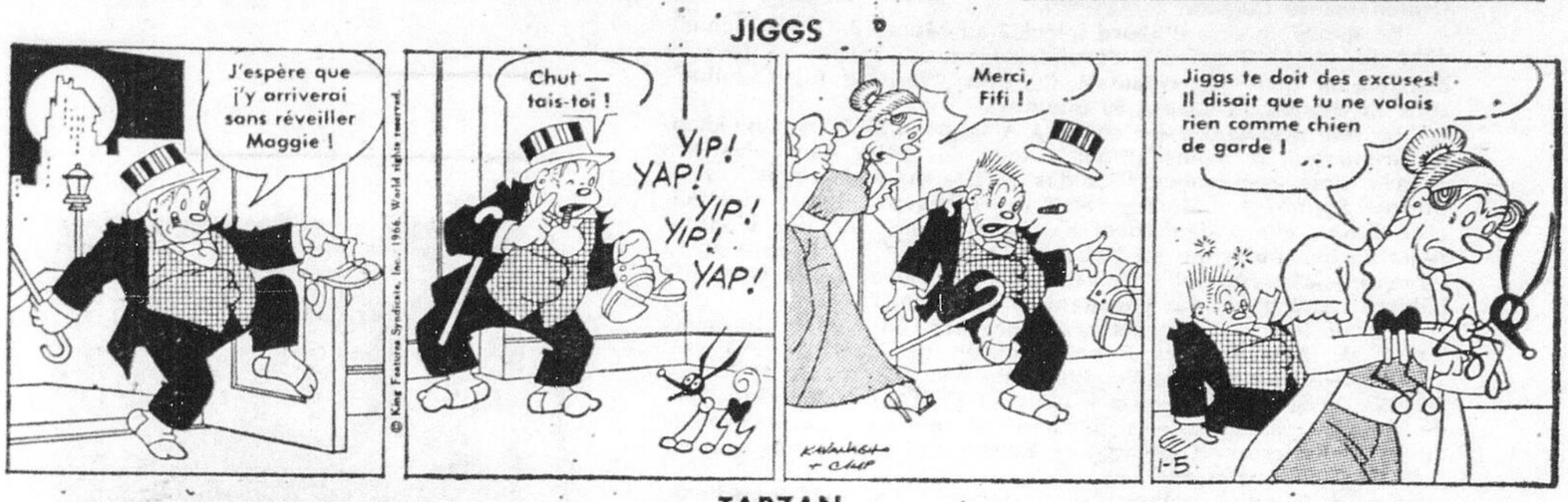

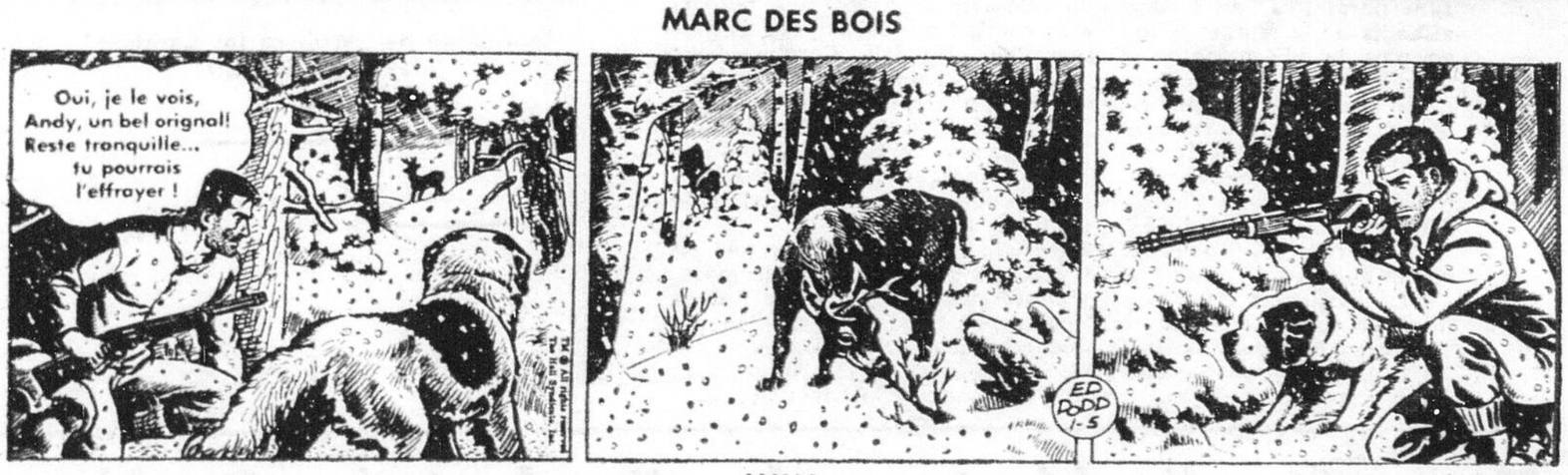

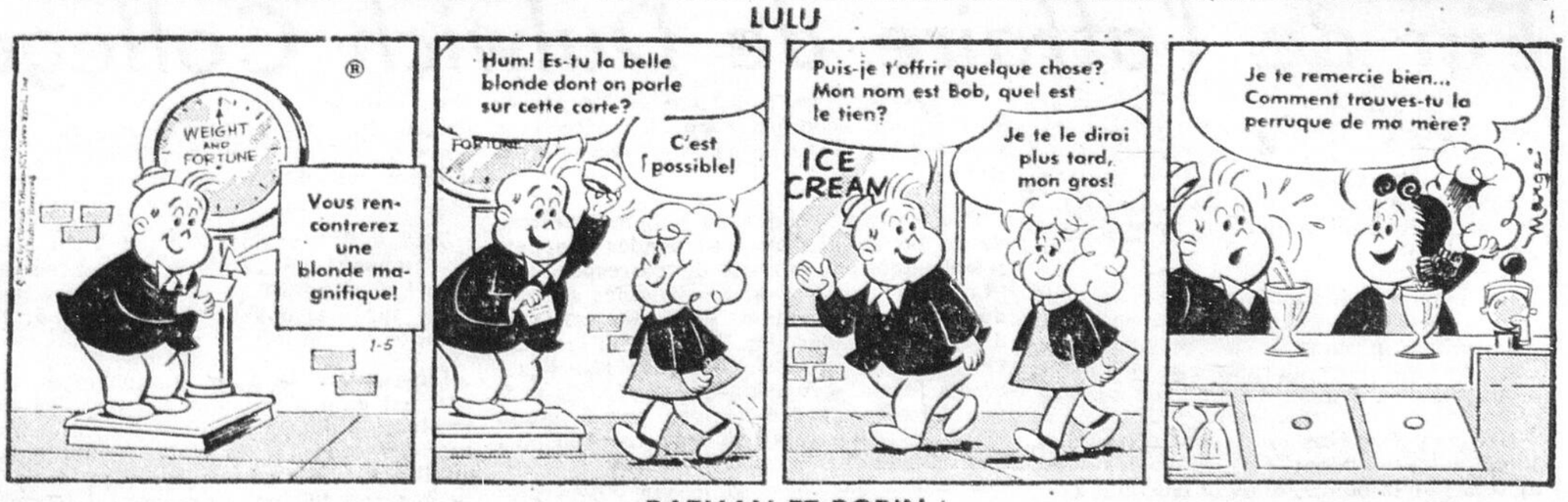

Arts et spectacles

Début du tournage d'un long métrage à Québec

Québec sera la scène d'un long métrage dont la réalisation a débuté aujourd'hui même dans la capitale. Le film est produit conjointement par l'Office National du Film et la Société Radio-Canada et s'insère dans un programme qui sert à marquer le Centenaire du Canada.

Le spectacle sera d'abord télévisé au réseau de Radio-Canada dans la série "Festival" et ultérieurement, l'ONF en fera la distribution dans les cinémas. Ce film "Waiting for Caroline" sera en couleur et durera 90 minutes.

Le rôle principal a été confié à Alexandra Stewart, comédienne originaire de Montréal qui a tenu des rôles dans plusieurs grands films, notamment "Exodus", "Les mauvais coups" (avec Simone Signoret), "Mickey One" (avec Warren Beatty et Franchot Tone), elle a également participé à une vingtaine d'autres films de long métraye en Italie, en Allemagne, en France et en Argentine. Mademoiselle Stewart vient de rentrer de Paris où elle habitait, pour tenir son engagement au Canada.

Parmi les autres vedettes de ce film, on compte François Tassé, de Montréal, et Robert Howay, de Vancouver. Tassé, comédien bien connu de l'auditoire de réseau français de Radio-Canada, a également tenu des rôles au Théâtre du Nouveau-Monde. Quant à M. Howay, il a participé récemment à des spectacles du Perth Repertory Company, en Ecosse et il a paru très souvent à la BBC en Angleterre.

La distribution comprend également d'autres comédiens, comme Denise Pelletier, Sharon Acker, Paul Guévremont et William Needles.

Les deux sociétés d'Etat produisant ce film, ont confié la réalisation à Ron Kelly dont le travail, particulièrement les productions "The Open Grave," "The Gift" et la série "Wojeck", est très bien connu des auditoires de la télévision.

UN SCENARIO TRES RICHE

Le scénario de "Waiting for Caroline" a été écrit par G.C. Robertson, scénariste-producteur de Vancouver. On trouvera dans ce film le triangle classique des trois principaux acteurs, mais dans une situation typiquement canadienne et actuelle.

L'intrigue du film est simple mais permet au réalisateur de laisser libre court à la création artistique. Deux hommes, l'un canadien-français de Québec, l'autre, originaire de Vancouver comme Caroline elle-même, voudront tous deux gagner l'amour de la jeune fille qui représente le charme et la beauté.

Ron Kelly, le réalisateur, est d'avis que le scénario de Robertson est très riche de possibilités cinématographiques. Le film permettra, dit-il, de faire ressortir à la fois les besoins affectifs de la femme et le rôle de combat que lui impose de plus en plus la vie moderne d'aujourd'hui. En fait, Caroline nous apparaît au début du film comme une jeune fille charmante, mais on se rend compte graduellement que sur le plan émotif sa vie est loin d'être une réussite. Ce rôle met au jour les difficultés de la femme devant la vie et les exigences qu'elle lui impose.

Les prisess de vue du film se feront en majeure partie à Québec et le reste à Vancouver, de même que dans les studios de l'Office International du Film à Montréal.

Si le film est à peine commencé, le réalisateur pense tout de même qu'il aura terminé son travail au début du mois de mars.

Le producteur du film est Walford Hewitson alors que Robert Allen est superviseur des émissions dramatiques à Radio-Canada, et Gordon Burwash, agent de production de l'ONF à Toronto.

Il est fort probable que Radio-Canada et l'Office National du Film préparent à l'heure actuelle une autre coproduction.

La vedette de "Waiting for Caroline" Alexandra Stewart.

Les prix de la critique en '66

La Société Nationale des critiques de films, à la suite des critiques de New York, a accordé le prix de meilleur film de l'année à "Blow Up", film qui s'est vu refuser les deux plus importants sceaux d'approbation de l'industrie cinématographique américaine.

Un porte-parole de la société a déclaré que le film du réalisateur italien Michelangelo Antonioni a gagné par une marge importante au cours du second tour de scrutin.

Sylvie a été nommée meilleure actrice de l'année pour son interprétation dans "La vieille dame indigne" et l'acteur anglais Michael Caine a reçu le prix du meilleur acteur pour son jeu dans "Alfie" et Antonioni, le prix pour le meilleur directeur pour le film primé.

L'Office catholique du film des Etats-Unis en condamnant le film a déclaré qu'elle en reconnaissait la qualité artistique mais que cette dernière ne pouvait justifier les scènes osées.

Pour sa part l'Association des vues animées a refusé son approbation après que Metro Goldwin Mayer eut refusé de couper les séquences controversées. Ceci signifie que la distribution du film est présentement limitée aux cinémas d'art et d'essai pour "les auditoires adultes".

A part "Blow Up", le film "Man for all seasons" est arrivé en seconde place et "Who's afraid of Virginia Woolf" a terminé en troisième place.

Vanessa Redgrave pour "Morgan" et Anouk Aimee pour "Un homme et une femme" ont pris le deuxième et le troisième rang respectivement pour ce qui est du scrutin sur la meilleure actrice.

Dans le cas du meilleur acteur, Richard Burton (Who's afraid of Virginia Woolf) et Max Von Sydow (Hawaii) ont pris le second rang alors que Sir Lawrence Olivier (Othello) et Paul Schofield (Man for all seasons) ont pris le troisième rang.

La Société groupe des critiques de films du Saturday Review, du Life, du New Republic, du Newsweek, du Village Voice, du New Yorker, du New Leader ainsi que de la station de télévision éducative de New York.

AU VIETNAM — Glenn Ford, commandant dans la réserve américaine, a été engagé pour service temporaire avec les Marines pour un travail spécial au Vietnam. Un porte-parole de l'Armée a déclaré que l'acteur de 50 ans se rendra sur le Warton nation aujourd'hui. Il n'a pas voulu divulguer la nature du travail commandé à Ford mais a déclaré que cela devrait durer environ 30 jours. Il a ajouté que Ford, à qui l'on a offert le travail sous une base volontaire, pourra faire la tournée du Vietnam et visiter les endroits qu'il croira bons. Ford devra se rapporter au commandant de la 3e force amphibie. Il s'était engagé dans les Marines en 1942.

Fin de l'affaire de Dulwich College

LONDRES (d'après AFP) — L'affaire du plus grand vol d'oeuvres d'art de tous les temps, celle de huit célèbres peintures qui avaient été dérobées à la galerie d'art de "Dulwich College" la nuit du nouvel An, a été définitivement réglé hier, quatre jours après le vol.

Le montant des objets volés se chiffrait à $8,400,000. Ce vol était le deuxième plus grand à survenir au monde, après celui de 1945, alors que quelque 10 millions de lingots d'or avaient été volés en Bavière.

Les cinq dernières toiles sont récupérées. Trois autres avaient été retrouvées lundi dernier par la police, mais la nouvelle avait été gardée secrète.

Selon les experts, les trois Rembrandt, trois Rubens, un Helsheimer, et un Gerard Dou, sont presque intactes. Deux seulement ont été légèrement endommagées.

Les limiers de Scotland Yard croyaient que l'auteur du vol était une femme ou un homme de très petite taille, pour avoir réussi à s'introduire dans les locaux, en passant par un panneau qui n'a qu'un pied sur deux de dimensions. L'auteur du vol avait choisi les huit peintures en question, parmi plus de 600 autres oeuvres, avec "un oeil de véritable connaisseur" avait déclaré le porte parole de la police londonienne.

Toutefois, plusieurs suspects sont interrogés par Scotland Yard, qui n'a cependant pas annoncé d'arrestation. C'est grâce à un coup de téléphone anonyme que les trois premiers tableaux furent récupérés lundi dernier.

Se rendant à l'adresse indiquée et gardée secrète par Scotland Yard, les détectives sont tombés sur une véritable caverne d'Ali Baba.

Peu après l'annonce du vol, les services de la police avaient été inondés d'appels téléphoniques provonant de correspondants "farceurs", qui s'avouaient être les auteurs du vol et demandant de fortes sommes d'argent pour dévoiler l'endroit où les oeuvres étaient cachées. Tous les renseignements furent scrupuleusement vérifiés et à une adresse gardée secrète par Scotland Yard, les détectives ont découvert, en plus des tableaux, de nombreuses oeuvres d'art, des armes anciennes et divers objets précieux.

Il pourrait donc s'agir du repaire d'une bande internationale spécialisée dans le vol d'objets d'art. Là-dessus, Scotland Yard garde le silence, jusqu'à la fin de l'enquête où les policiers révéleront tout ce qu'ils savent.

Les cinq autres toiles ont été retrouvées hier par la police sous les buissons d'un jardin public de Londres, après que Scotland Yard eut été averti par un nouveau coup de téléphone anonyme.

Selon les policiers, ces cinq tableaux "avaient été posés très soigneusement sur le sol et étaient bien enveloppés. Ils n'étaient pas pliés, ce qui aurait pu les abimer".

Les enquêteurs pensent qu'il était impossible pour le ou les auteurs du vol, de revendre ces peintures. Ils ont déclaré que ceux qui ont volé les célèbres peintures doivent être, soit des gens très riches, amateurs d'oeuvres d'art, ou encore, un déséquilibré qui désire attirer l'attention du monde entier sur une cause spectaculaire.

Toutefois, tant que Scotland Yard n'aura pas annoncé les résultats de son enquête, on ne pourra que se livrer à des suppositions sur les mobiles des voleurs et leur identité.

L'hypothèse, la plus communément avancée, est qu'il s'agit d'un vol par des cambrioleurs ordinaires qui ont décidé de restituer les toiles après s'être rendu compte qu'il n'y avait pas moyen d'en tirer une rançon appréciable. Le musée lui-même, en effet, n'avait offert comme récompense que la somme de $3,000 et les tableaux n'étaient pas assurés.

Il n'y avait donc pas de compagnie d'assurances disposées à traiter avec les voleurs, comme cela se produit dans la majorité des vols de ce genre.

En effet, les compagnies préfèrent, en général, racheter à moitié prix les objets d'art volés plutôt que de devoir en rembourser la valeur totale à l'assuré. Cette tractation leur permet aussi de rentrer dans leurs fonds en augmentant les primes, de risques, des valeurs assurées.

Un porte parole de la police a déclaré hier que "Le portrait de Titus", et le "Portrait de Jacob de Gheyn", deux toiles signées Rembrandt, qui étaient parmi les huit oeuvres d'art qui furent volées au "Dulwich Art Gallery" de Londres, ont été très légèrement endommagées.

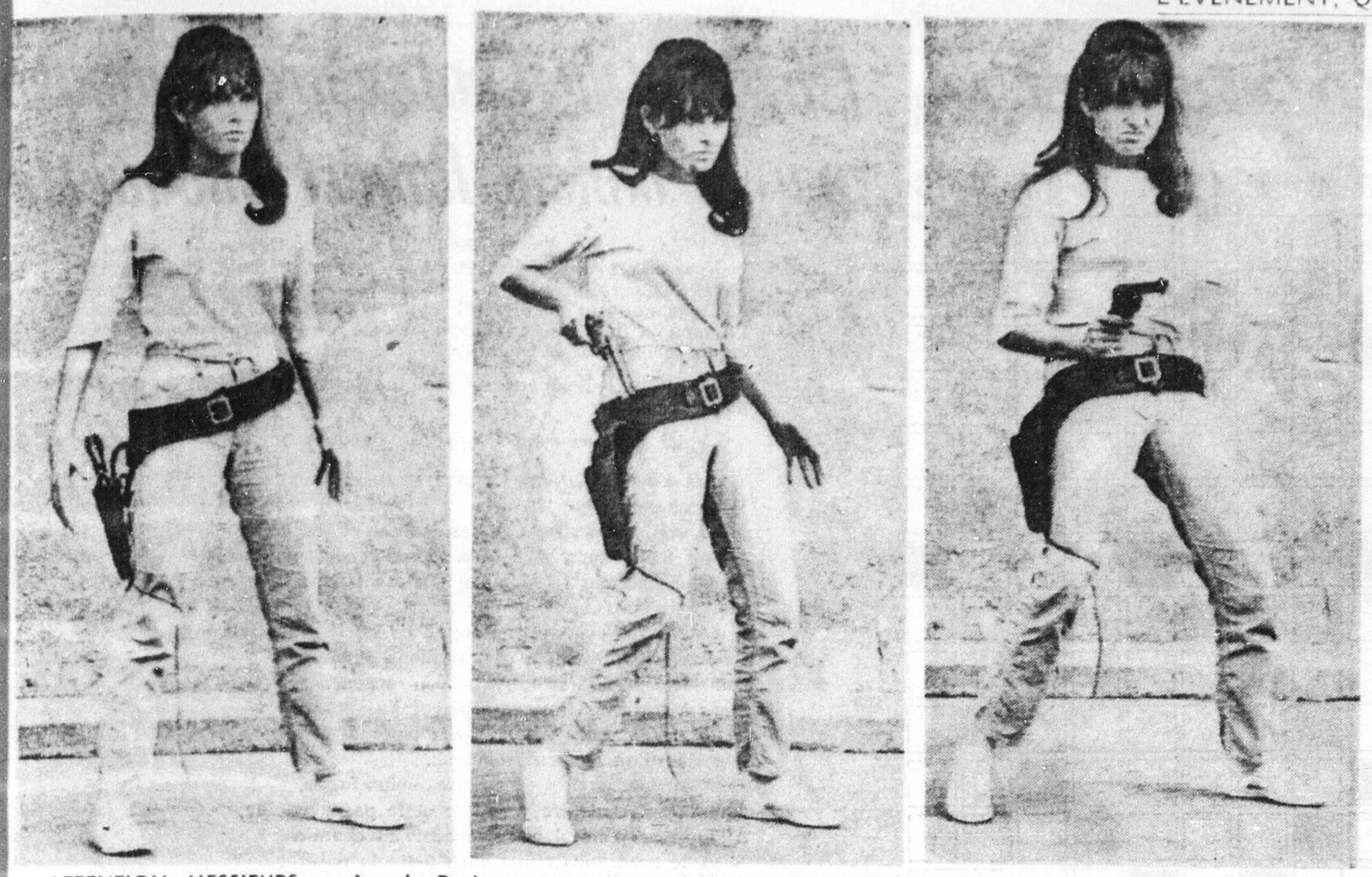

ATTENTION, MESSIEURS — Angela Dorian est une "cow-girl" dangereuse. Elle dégaine et tire du .45 en 1.4 seconde. Elle est arrivée à ce résultat assez impressionnant en se pré parant à tourner dans le western "Chuka" avec Rod Taylor.

Gina ira en appel

ROME (D'après AFP) — Gina Lollobrigida, condamnée, en novembre dernier à Viterbe, à deux mois de prison avec sursis et 40,000 lires d'amende — $70 — a interjeté son appel.

La condamnation frappe la vedette pour la diffusion des "Poupées" que le tribunal de Viterbe a qualifié "d'obscène". L'avocat de l'actrice estime que le tribunal ne peut reprocher à l'interprète de ce film, l'oeuvre que l'auteur et les réalisateurs ont mis en circulation.

L'annonce des peines avait suscité une vive émotion dans les milieux romains du cinéma où l'on remarquait que c'est la première fois que les acteurs sont condamnés pour un délit de ce genre. On avait considéré jusqu'alors que seuls le producteur et le metteur en scène étaient responsables d'un film et de sa diffusion.

Mais, Mauro Boligni, metteur en scène du film, inculpé ainsi que Gina et Jean Sorel, avait fait appel dès le début du mois de décembre.

Plusieurs tournées canadiennes au cours de 1967 grâce au projet Festival Canada

(D'après PC). — Les Feux-Follets ont souligné lors de la première de leur tournée nationale à Fort William l'ouverture d'un projet du centenaire qui porte le nom de Festival Canada.

Grâce à des octrois de $1,500,000, ce projet permettra à plus d'une douzaine de compagnies importantes de faire la tournée du Canada au cours de la prochaine année.

Parmi les compagnies on remarque le Holiday Theatre de Vancouver qui a même des engagements pour donner des représentations devant des adolescents l'automne prochain.

Le Ballet Roland Petit de France visitera toutes les provinces canadiennes au cours des mois d'octobre et de novembre.

L'agence du Festival paie les frais de transport et les arrangements ont été pris avec les provinces de façon à ce que le prix des billets soit le plus raisonnable possible.

"Si nous ne payions pas les coût de transport, il y en a plusieurs qui ne pourraient faire la tournée", a déclaré un membre de l'agence fédérale. "S'ils le pouvaient, le prix des billets deviendrait prohibitif ajoute-t-il.

De cette façon les habitants de Fort William pourront voir les Feux-Follets en achetant des billets d'une valeur maximum de deux dollars.

L'Orchestre philarmonique de New York sera aussi du Festival, avec le maestro Leonard Bernstein au bâton, visitera la Nouvelle-Ecosse, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie - Britannique au cours des mois d'automne.

Le Théâtre national de Grande-Bretagne, avec Sir Laurence Olivier, présentera ses spectacles au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan en octobre.

Il participera aussi au Festival mondial du spectacle au cours de l'Expo au cours de l'été et doit aussi donner des représentations à Toronto en dehors cependant du cadre du Festival Canada.

Les Festival Shakespearien de Stratford présentera une pièce de Gogol "Le Réviseur" et "Twelfth Night" de Shakespeare dans huit provinces du 13 février au 8 mai.

Le Ballet National fera la tournée du Québec et des Maritimes au cours de l'hiver et des provinces des Pariries au cours de l'été.

Le Rideau Vert fera la tournée de l'Est du pays alors que le Théâtre du Nouveau Monde fera la tournée de l'ouest.

Le Théâtre Neptune de Halifax jouera au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan au cours du printemps et l'orchestre national de la jeunesse de Toronto fera une tournée de l'ouest pendant l'été.

Mary Garden, prima donna de l'opéra américain dans les débuts du siècle, est morte en fin de semaine dernière, à Aberdeen, en Ecosse. Elle était connue sous le nom de "Mary Garden of the Divine Form".

DANSE
à la "Salle Emerald"
BILLY MARTIN
ET SON ENSEMBLE
SHAMROCK
Pour
RECEPTIONS
NOCES, BANQUETS
TEL.: 653-5855
2950 boul. Laurier Ste-Foy

Waikiki
CASINO
★ DANSE
avec les
"JAZZMEN"
et les
"HOP-TONES"
Dimanche "Cadeau surprise pour les dames".
Tous les mercredis soir
SOIREE DES DAMES
4 SALLES DE RECEPTIONS
Conférences - banquets
noces - mariages - etc.
Pour réserver, M. Laurent Légaré, 661-9248 et 49
2195 boul. Ste-Anne
Québec 3, 661-9248

En vedette CETTE SEMAINE
Une éblouissante revue Espagnole
"GRANADA REVUE"
avec le fameux chanteur international
Raul et Estrellita
à la porte
ST-JEAN
1063 rue St-Jean
● Fabuleux costumes
● Danses endiablées
Orchestre de Roger Lachance
Aussi: retour de
Marius Delisle
Pour réserver:
529-4144

... grand Amphithéâtre de L'ACADEMIE DE QUEBEC
BARBARA
et SERGE REGGIANI (en 1re partie)
Le 24 janvier à 8h.30
Billets en vente dès maintenant par commande postale. Inclure chèque ou mandat-poste et une enveloppe affranchie à PRODUCTION ELYSE INC. A/S CRO-MAGNON, 2336 Ch. Ste-Foy, Québec.
$2.50
$3.50
et $4.50

BAL TABARIN
2 éblouissantes et dynamiques danseuses cette semaine.
SKARLET O'NEIL
aguichante danseuse orientale exotique
The SIZZLING COMET
danseuse au dynamisme extraordinaire
JACQUES AUGER
fameux fantaisiste, chanteur et m.c.
Ce soir spectacles à 10h.30 et 12h.30
Aucun Minimum
550 de la Couronne
Rés.: 524-6200

BARIL d'Huîtres
796 Est, rue St-Joseph
Au Gala des Fêtes
LE SENSATIONNEL
Neil SEDAKA
vedette internationale de la chanson et, pour le présenter: la dynamique chanteuse et m.c. LYNE ROBERT
★ GLORIA MARCON et ses musiciens
AMERICAN EXPRESS CARDS
Spectacles sur semaine: 10h.30 et 12h.30 — Vendredi: 5h., 10h.30, 12h.30
Samedi: 5h., 9h.30, 11h., 12h.30 — Dimanche: 9h. et 11h.
STATIONNEMENT GRATUIT JUSTE EN ARRIERE DU RESTAURANT - POUR RESERVER: 525-7101

Mots choisés

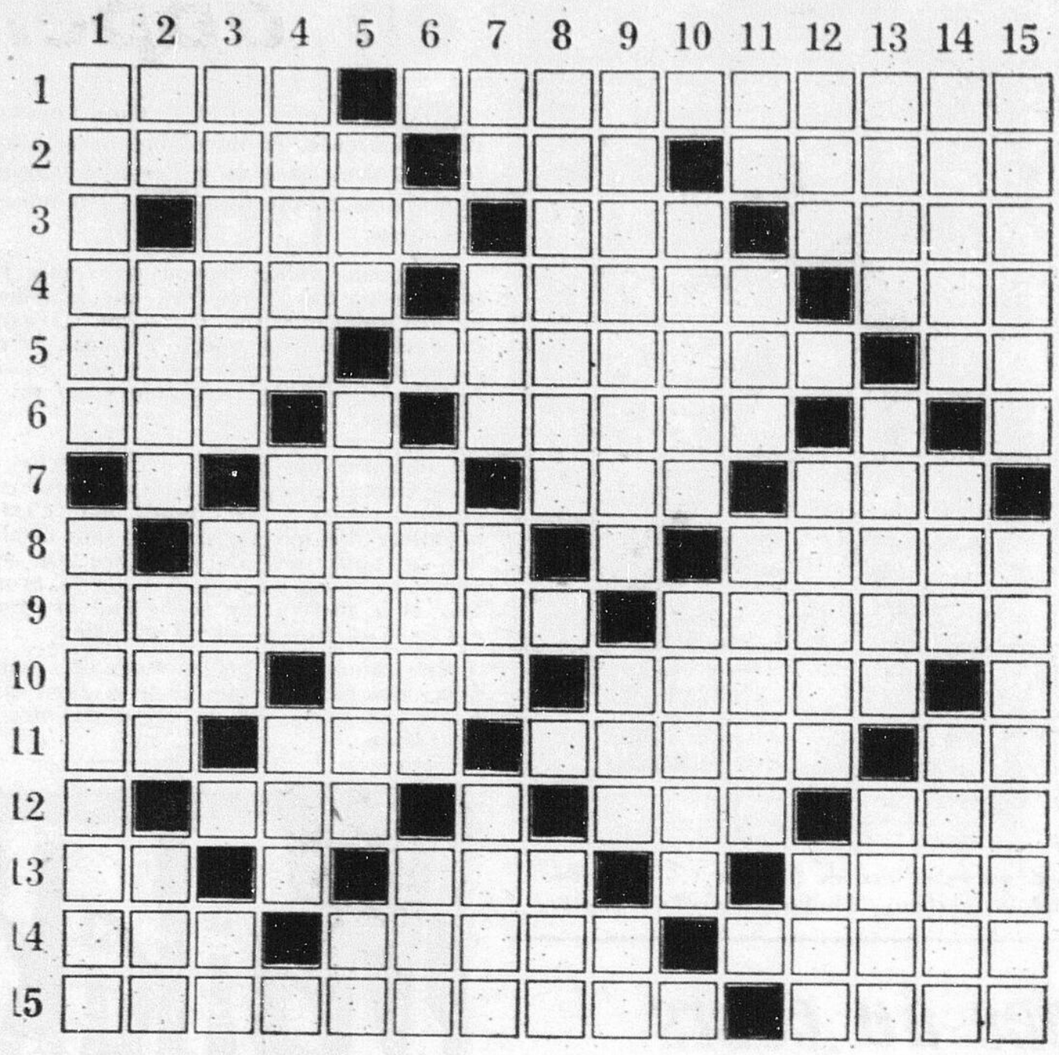

HORIZONTALEMENT

1—Qui est du sexe masculin — Lieu où se trouvent rassemblées des choses.

2—Ménager, économe — Négation — Vernis vitreux.

3—Apporté en naissant — Consonnes — Anagramme de mêlé.

4—Entrelace — Mammifère d'Amérique du Sud, à museau allongé — Monnaie bulgare.

5—Anagramme de sets — Chacune des deux ouvertures du nez, pl. — Note.

6—Bramé — Drap fin, fabriqué à Sedan.

7—Arme de jet portative — Partie aval d'une vallée envahie par la mer — Se rendra.

8—Tendrement aimé — Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux.

9—Contraire à l'usage — Jambières d'armure.

10—Monnaie d'Extrême-Orient — Aminci — Agrément, attrait d'une personne.

11—Saint — Poème lyrique — Assura la conservation par fumage — Cobalt.

12—Grain du chapelet — Anagramme de des — Oncle américain.

13—D'un verbe gai — Venue au monde — Lieu où s'établit une formation militaire.

14—Lettre grecque — Lieu où les sénateurs s'assemblent — Grosse cerpe de bûcheron.

15—Consolations, secours — Enlevée.

VERTICALEMENT

1—Faire subir le maltage — Crevasser, fendre.

2—Anagramme de va — Lac d'Italie, en Lombardie — Propre — Allez, en latin.

3—Lanière servant à mener un chien — Sigle d'un syndicat ouvrier — Actinium.

4—Peintre allemand, né à Brûhl — Lettres dans clochard — Ornement en forme d'oeuf.

5—Dans la rose des vents — Morceau musical servant d'introduction à une composition vocale ou instrumentale — Etain.

6—Moment périlleux — Partie d'une église.

7—Prép. — Circonstance — Allez, en latin — V. des Etats-Unis (Nevada).

8—Donner de la couleur — Oreille, en anglais.

9—Rendre laid — Fluide aériforme — Consonnes.

10—Anagramme de natal — Femmes de moeurs faciles.

11—Pron. pers. — Se suivent dans sien — Facteur d'instrument de musique, né à Strasbourg (1752-1831).

12—Agent, moteur principal — Autre nom de ipécacuana — Se suivent dans coopératif.

13—Calle, moins une lettre — Oiseau passereau, voisin du merle — Bond.

14—User avec la lime — Homme entêté — Pierre dure sculptée en relief.

15—Personnes qui reçoivent les leçons d'un maître — Prime payée à un débiteur qui acquitte sa dette avant l'échéance.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	E	N	T	S	■	E	N	D	O	C	R	I	N	E
2	I	N	N	E	■	F	U	S	E	L	■	R	O	I	S
3	A	V	E	■	I	O	S	■	L	A	D	■	S	E	S
4	P	I	■	S	S	E	■	M	E	A	U	X	■	L	E
5	A	■	B	O	L	■	C	E	S	T	E	■	F	■	S
6	S	R	■	N	A	V	E	T	T	E	■	A	I	R	■
7	O	I	E	■	M	A	R	I	E	■	F	A	N	A	L
8	N	E	O	N	■	S	A	S	■	C	■	R	I	M	E
9	N	U	L	L	E	■	S	■	E	R	E	■	R	E	G
10	E	M	I	R	■	E	T	A	M	I	N	E	■	R	E
11	R	E	E	■	S	■	E	V	A	S	E	■	P	■	R
12	■	S	■	T	E	R	■	E	U	E	■	C	E	T	■
13	E	■	B	A	R	I	L	■	X	■	E	R	R	E	S
14	S	U	L	F	A	T	E	R	■	T	R	U	I	T	E
15	T	S	E	T	S	E	S	■	O	R	G	E	L	E	T

L'Evénement fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans L'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, L'Evénement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CDU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controler and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal L'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal L'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Vente à l'exemplaire: 10c.

Livraison à domicile: 40c. par semaine ou $20.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE:

Dans la province de Québec: $12.00 par année, $6.25 pour six mois, $3.50 pour trois mois et $1.50 par mois.

Ailleurs au Canada: $15.00 par année, $8.00 pour six mois, $4.25 pour trois mois et $1.50 par mois.

Pays étrangers: $25.00 par année, $13.00 pour six mois, $7.00 pour trois mois et $2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

L'hymne du Centenaire composé par le consul Robert Choquette

Pendant toute l'année 1967, l'Hymne du Centenaire aura la vedette aux grandes manifestations qui se dérouleront dans le pays. Ses paroles et sa mélodie deviendront probablement aussi célèbres que ses auteurs, M. Robert Choquette, qui a composé l'hymne en français et M. John Glassco, de Foster, Québec, qui a composé l'hymne en anglais.

M. Robert Choquette est maintenant consul général du Canada à Bordeaux.

Voici l'hymne composé par M. Choquette:

Gloire à toi, Créateur! louange et gratitude
Pour ce pays choyé par ta sollicitude,
Avec ses lacs, ses monts, ses fleuves et ses blés,
Et ses forêts sans borne aux animaux sans nombre,
Et pour tous ces trésors qui mûrissent dans l'ombre.
Merci de nous avoir comblés.
Sous d'autres cieux, et même en ce siècle où nous sommes,
Ils sont des millions et des millions d'hommes
Que torture la faim ou qu'obsède la peur.
Mais à nous tes faveurs répètent l'assurance
Qu'en ce pays au geste large, l'espérance
N'a rien d'un horizon trompeur.
Que la route parfois se montre moins facile,
Qu'un vent contraire y souffle et le pas y vacille,
Allons-nous pour si peu renoncer au chemin
Rien ne croît sans effort dans toute la nature,
Ni l'arbre ni l'enfant. Le labeur seul procure
Un plus robuste lendemain.
Cet élan vers demain dont notre orgueil se flatte,
Il devance l'espoir: il se voit, il éclate
Dans nos jeunes cités en flèche vers le ciel.
Mais comble-nous, Seigneur, d'une gloire plus haute.
Fais que tous nos enfants s'avancent côte à côte
Dans un même esprit fraternel.
Dieu d'amour, ô Seigneur, que par toi se dissipe
Tout ombre sur nos coeurs, et chacun participe
Aux semailles du grain dont tous seront nourris.
Que par toi, reflétée au miroir des visages,
Une lumière égale à nos grands paysages
Resplendisse dans les esprits.
Les uns tenant la chaîne et les autres le trame
Guide-nous, Dieu d'amour, et nous tisserons l'âme
De ce grand pays neuf qui cherche son destin.
Que ce destin choisi brille en exemple au monde,
Qu'il donne foi dans l'Homme et que l'Homme y réponde,
Au soleil d'un nouveau matin!

MAUVAISE CHUTE — Des étudiants en médecine vétérinaire de l'Université de l'Etat d'Ohio pratiquent une anesthésie sur Clyde Jr, chameau de 9 mois. Clyde a fait une chute au Zoo de Columbus, en Ohio, et s'est fracturé une patte de derrière. Le jeune chameau a subi une opération qui a duré 3 heures. On espère qu'il pourra s'ébattre normalement dans une couple de mois. (Téléphoto PA)

Nécrologie

AUBERT (Paul) — A Lévis, le 4 janvier 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Paul Aubert, époux en premières noces de feu Madeleine Coutu-re et en secondes noces d'Antonine Lefebvre; père de Jean - Guy, Thérèse (Mme Jean - Guy Delisle), Marthe (Mme Gérard Cook), Lise (Mme Gaston Gignac), Georges - Aimé, Clermont, Marc - André, Michel, Réal, Lucille, Maurice, Francine, Alain, Madeleine; frère de Mme Marcel Gosselin, Soeur Ste - Bernadette, Soeur Hélène, Soeur Esther, Mme Lucien Létourneau, Noëlla, Mme Roland Gagné, Raymond, Roland, Mme Roger Nadeau, Benoit, Madeleine, Mme Jean Picard. Il demeurait à Pintendre. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée
58, avenue Bégin, Lévis

à 2.30 heures, pour l'église Saint - Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial.

AUBE-GILBERT (Clara) — A Québec, le 4 janvier 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Clara Aubé, épouse en 1ères noces de feu Lorenzo Pelletier, en 2èmes noces de feu Jos. Caron en 3èmes noces de feu Wellie Brunet, et en 4èmes noces de feu Philippe Gilbert. Elle demeurait au 90 Ave Lamontagne. Les funérailles auront lieu samedi, à 11.30 heures. Départ des foyers funéraires de

J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1ère Avenue,

à 11.15 heures pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

AUCLAIR (Rose-Anna) — A Québec, le 1er janvier 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Rose-Anna Tardif, épouse de feu Ferdinand Auclair, mère de Charles-Auguste, Clovis, Jeanne-d'Arc, Madeleine (Mme Florian Lapointe), Clotilde (Mme John C. Bellis), Marclenne (Mme J.-P. Lalime), Gilles, André, Thérèse, Denise (Mme Raymond Binet), Julienne et Claude, soeur de Louis, Imelda (Mme Emile Valin). Elle demeurait au 680, rue Robichaud, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h. Départ de la résidence funéraire

Arthur Cloutier & Fils Ltée
6450, boul. Henri Bourassa
Charlesbourg

à 9h30 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

BELANGER (J.-Edouard) — A Québec, le 2 janvier 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé J.-Edouard Bélanger, ex-fonctionnaire provincial et ex-président de la Caisse Populaire de Québec, époux de feu Blanche Blais, père de André, Jules, Jean-Paul, Claire (Mme Oscar Cloutier), Françoise (Mme Marcel Chabot), Fernande (Mme Gérard Poulin), Thérèse (Mme Fernand Buteau), frère de Joseph, de L'Islet. Il demeurait au 660, Richelieu. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils,
120 rue St-Jean,

à 9.45 heures pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. Pas de fleurs.

BOIS (Léo) — A Ville Duberger, le 2 janvier 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé subitement Léo Bois, employé de l'Anglo Canadian Pulp and Paper, époux de Carmen Loiselle, fils de Mme Dollard Bois, père de Lorraine, Claude, Jean, Gilles, frère de Maurice, Arthur, Noël, Magella, Jeanne d'Arc, Marie-Anna (Mme Jos Trudel), Jeannette (Mme Pierre Chatigny). Il demeurait au 445, 81e rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3h p.m. Départ des foyers funéraires

J. Bouchard & Fils Ltée
115, 80e rue est, Charlesbourg

à 2h50 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de Charlesbourg. Trajet en automobile.

BONIN (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bonin, B.A., C.D., R.I.A., du Corps des Payeurs, époux de Rita Laverdière; fils de M. et Mme Philippe Bonin (Rose - Anna Desrosiers); père de François; frère de Dolor, Lucie (Mme Ernest Pelletier), Soeur Gabriel - Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Camile (Mme Yvan Poliquin), Michèle (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2645, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles militaires auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
6450, boulevard Henri-Bourassa
Charlesbourg

à 9.30 heures, pour l'église Saint - Pie X et de là au cimetière Belmont.

BOUCHER (Alexina) — A Château-d'Eau, le 4 janvier 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Alexina Pageau, épouse de feu Capt. Philippe Boucher, mère de Marie-Anne Nadeau (Mme Edouard Paradis), Yvonne Nadeau (Mme J.-H. Roy), Jeanne Nadeau et Major Roger Boucher, soeur de Fortunat, Zélia (Mme Georges Martin). Elle demeurait au 36 de la Rivière, Château-d'Eau. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
975 Marguerite-Bourgeoys,

à 9.30 heures pour l'église de Ste-Marie Médiatrice et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

CORRIVEAU (Albert) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Albert Corriveau, gardien école d'Art et Métier, époux de Lucienne Campeau, père de Georgette (Mme Roger Guérin), Roger, André, Cécile (Mme Paul Boiteau), Guy, Roland, Louise (Mme Robert Béliveau). Il demeurait au 424 rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest St-Vallier,

à 8.45 heures pour l'église de Notre-Dame de Grâces et de là au cimetière St-Charles.

DIONNE (Claire) — A Sainte - Foy, le 3 janvier 1967, à l'âge de 26 ans, est décédée Claire LeMay, épouse de Me. René - W. Dionne, avocat; fille de M. et Mme Léo LeMay (Pauline Deschamps); mère d'Eric, Julie et Philippe; soeur de Lise (Mme Paul DesCôteaux), Luce (Mme Jacques Stockli), Gisèle et Lucille. Elle demeurait à 1235, de Fontenay, Sainte - Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy

à 3.45 heures, pour l'église Saint - Louis-de-France et de là au cimetière Saint-Charles.

FISET (Arthur) — A Sainte - Foy, le 4 janvier 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé Arthur Fiset, époux de feu Albertine Thibeault; père de Joseph, Arthur, Juliette (Mme Grégoire Lacroix) et Claire; frère de Bernadette, Cécile et Yvette (Mme Albert Chouinard). Il demeurait à 979, avenue Pouliot, Sainte - Foy. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
1025, Route de l'Eglise
Sainte-Foy

à 10.45 heures, pour l'église Saint - Denis et de là au cimetière Notre - Dame - de - Foy. Le trajet se fera en automobile.

GAUMONT (Annette) — A Lévis, le 3 janvier 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Annette Gagnon, épouse de Emile Gaumont, mère de Lisette (Mme Gilles Boisseau), Denise (Mme Jean-Louis Lemieux), Françoise (Mme Yvan Pouliot), Geneviève (Mme Gilles Bertrand), soeur de Amanda (Mme Rosaire Jalbert), Yvonne (Mme P.-G. Jalbert), Lucienne (Mme Philippe Roberge), Simone, Laurette (Mme H.-L. Roy), Marcelle (Mme Gérard Gauvin), Henri, Roland et Roger Gagnon. Elle demeurait au 27 Trans-Canada, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert et Turgeon Ltée,
58 Ave Bégin,

à 9.45 heures pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

LACHANCE (Antoinette) — A Québec, le 1er janvier 1967, est décédée Antoinette Proteau, épouse de J.-Albert Lachance, mère de Pierrette (Mme Bernard Charvet), soeur de Marie (Mme Achille Noël), Léa (Mme Fernand Desrochers). Elle demeurait au 250, 23e rue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h. Départ de la résidence funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère avenue

à 8h50 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles.

LAMBERT (J.-Alfred) — A Québec, le 2 janvier 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé J.-Alfred Lambert, ex-directeur des Chemins de fer nationaux, Section Québec, époux d'Elise Dumas, père de Cécile (Mme Armand Demers), du Rév. Père Léopold, s.j., du Collège des Jésuites Louis, Gisèle (Mme Laetare Couture), Georgette (Mme Pierre Taché), Réjane (Mme Jean-Louis Brown), Laurette (Mme Lucien Bolduc, frère de Oscar et Alexina (Mme Henri Bergeron). Il demeurait au 898, ave Cardinal Rouleau. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h. Départ de la résidence funéraire

Arthur Cloutier & Fils Ltée
975, avenue Marguerite-Bourgeoys

à 8h45 pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière de Charny.

McGRATH (Susan) — A Sainte - Foy, le 4 janvier 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Susan M. McKinnon, épouse de J. Gordon McGrath; mère de Gordon, Carol (Mme Raymond Cameron), Sherley (Mme Gerard Burton) et Donald; soeur de Marie (Mme Paul Doddridge), Renfres et Vance. Elle demeurait à 3, avenue des Bouleaux, Fossambault sur le Lac. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
1025, Route de l'Eglise
Sainte-Foy

à 10.40 heures, pour l'église Saint - Michel et de là au cimetière Mount - Hermon.

PARE (Joséphine) — A Québec, le 4 janvier 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Joséphine Saint - Hilaire, épouse de feu Gaudias Paré; mère de Gaudias, Thérèse (Mme Maurice Simard), Jeanne d'Arc (Mme Ludger Laplante), Jacques, Jeannine (Mme Louis - Philippe Richard), Fernand, Georges, Clermont, André, Yvon et Réal; soeur de Georges, Adrien, Germaine (Mme Alexandre Giguère), Eugénie (Mme Gaudias Paré), Alice, Marie - Anna, Philippe, Edouard et Robert. Elle demeurait à 210, de la Couronne. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
990, 1ère Avenue

à 9.45 heures, pour l'église Saint - Roch et de là au cimetière de Charlesbourg. Le trajet se fera en automobile.

VAILLANCOURT (Antoine) — A Québec, le 4 janvier 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Antoine Vaillancourt, secrétaire - trésorier de Diana Inc. et de Vaillancourt Inc., époux de Cécile Bisson. Il demeurait à 1219, avenue Maguire, Sillery. M. Vaillancourt repose présentement à la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée
575, avenue Marguerite-Bourgeoys

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

VEZINA (Robert) — A Saint - Hyacinthe, le 4 janvier 1967, à l'âge de 40 ans, est décédé Robert Vézina, époux d'Henriette Saint - Hilaire; fils d'Ulric Vézina; père de Pierre; frère de Soeur Madeleine, Mme Roméo Bissonnette, Soeur Yvette, Roger, Réal, Frère Clément, Claude. Il demeurait à 7565, rue Plante, Saint - Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée
203, rue Saint - Joseph, Lauzon

à 2.45 heures, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

VIDAL (Wilhelmine) — A l'Hôpital Général, le 4 janvier 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Wilhelmine Vidal, fille de feu Daniel Vidal et de feu Mary Jacques; soeur d'Ernest. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu samedi, à 9.30 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224 ouest, rue Saint - Vallier

à 9.15 heures, pour l'église Saint - Sauveur et de là au cimetière Saint - Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOUVEAU CENTRE — Le ministre canadien de l'Industrie, M. G.M. Drury, à droite, a annoncé, hier, lors d'une conférence de presse, l'établissement à Montréal d'un centre d'esthétique industrielle destiné à contribuer à l'amélioration des produits de fabrication canadienne. Le nouveau centre occupera 7,500 pieds d'espace à la Place Bonaventure, au coeur de la Métropole. A la gauche du ministre se tient M. Guy Gauvreau, président et gérant général du centre industriel à la Place Bonaventure. Le premier centre d'esthétique industrielle a été établi il y a deux ans à Toronto.
(Téléphoto PC)

Deux enquêtes nationales projetées par les maires

MONTREAL (d'après la PC) — Entreprendre d'ici un an deux enquêtes nationales, l'une sur le financement de l'éducation et l'autre sur l'avenir du transport urbain: telle est l'intention de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

D'autre part, l'organisme désire que les gouvernements créent des fonds de prêts aux municipalités, selon ce qu'a révélé le nouveau président de la Fédération, M. Reginald Dawson, maire de Ville Mont-Royal, au cours d'une conférence de presse tenue dans la Métropole.

Ce dernier a souligné que les gouvernements fédéral, provincial et municipaux seront invités à participer à la conférence nationale sur le transport urbain, de même que les associations de transport.

L'enquête portera sur le transport marin, terrestre et aérien et abordera les sujets suivants: utilisation du sol, ressources, programmation des travaux, intégration des moyens de transport, arrangements fiscaux et partage des responsabilités.

Au sujet de l'enquête sur le financement de l'éducation, le maire de Ville Mont-Royal a souligné que 40 à 50 pour cent des revenus des municipalités canadiennes sont affectés à l'éducation aux niveaux primaires et secondaires.

La Fédération des maires et des municipalités se propose de suggérer un nouveau mode de taxation pour résoudre les problèmes des dépenses scolaires. M. Reginald Dawson a annoncé la tenue du congrès de l'organisme en 1967 à Montréal, du 23 au 27 juillet, dont le thème sera bien entendu Expo '67.

"L'Escale" ne sera pas prêt pour le carnaval

"L'Escale" ou le seul théâtre flottant au monde ne pourra être revêtu à temps pour les manifestations du Carnaval de Québec.

Ayant débuté en septembre, les travaux de réaménagement du traversier "Arthur Cardin" ne seront complétés qu'en avril prochain juste avant l'ouverture officielle de l'Exposition de 1967.

M André Mondy, technicien de navigation et responsable de cette réfection commandée dans le cadre du centenaire de la confédération, a déclaré au "Soleil" qu'il reste beaucoup à faire avant de rendre le navire à des destinataires que sont un groupe d'hommes d'affaires et de comédiens montréalais dont Lionel Villeneuve.

Dallas dément les Ruby

Les autorités de la ville de Dallas ont démenti catégoriquement les accusations portées par la famille de Jack Ruby à l'effet que le cancer dont souffrait ce dernier avait atteint un stade inguérissable par suite des négligences à son égard en prison.

Un des médecins de Ruby a pour sa part déclaré que le cancer de l'assassin d'Oswald était à cette époque impossible à déceler.

Le Dr Eugène Frenkel, qui a soigné Ruby à l'hôpital Parkland a laissé entendre qu'à l'époque de l'emprisonnement du meurtrier sa maladie pouvait facilement être diagnostiquée comme une pneumonie.

Lutte serrée prévue pour la canne à pommeau d'or

Il semble bien que la course pour l'obtention de la canne à pommeau d'or, en 1967, se fera entre deux participants, en ce qui regarde le port de Québec. Les navires "Sydland" et "Aragona", sont les deux seuls en liste pour le moment, et leur arrivée dans nos eaux est cédulée pour le 15 et le 16 janvier, respectivement.

Tous deux sont attendus pour un chargement de papier, en provenance de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper, et de la Sainte-Anne Paper, de Beaupré. On croit que le tonnage total de ces cargaisons dépassera les 7,000 tonneaux.

Le "Sydland viendra tout probablement de l'Atlantique, au large des côtes américaines. Pour sa part, "l'Aragona" quittera l'Europe pour venir dans notre port. Ce dernier navire est incidemment le jumeau du cargo britannique Caxton, qui fut le premier à arrimer dans le port en 1966.

Il se peut que ces navires aient de la difficulté à se frayer un chemin dans les glaces, près du port de Québec. Hier après-midi, en effet, le cargo italien "Capo Holi", a dû avoir recours au brise-glace "Simon Fraser" et au remorqueur "Robert B. no 1, parce qu'il ne pouvait plus se mouvoir à l'estuaire de la Saint-Charles.

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE BOIS DE CONSTRUCTION POUR LE PAVAGE DE LA TERRASSE DUFFERIN" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI le 25 janvier 1967 à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'Est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de l'ingénieur en chef à la chambre 446.

QUEBEC, ce 29 décembre 1966

Le Greffier de la Cité,
Adolphe Roy, avocat.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA DEMOLITION ET L'ENLEVEMENT DES CONTREPOIDS ET DE LEUR STRUCTURE AUX PONTS DROUIN, SAMSON, DORCHESTER ET LAVIGUEUR" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI le 25 janvier 1967 à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'Est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de l'ingénieur en chef à la chambre 446.

QUEBEC, ce 29 décembre 1966.

Le Greffier de la Cité,
Adolphe Roy, avocat.

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES

UNE MENACE PLANE SUR LE HOCKEY JUNIOR

Selon les dernières informations, le retrait du Sherbrooke des rangs de la Ligue de hockey Junior "A" du Québec n'est pas une affaire encore officielle. Les nouvelles annoncées hier sont tout de même un signe de ce qui attend le hockey mineur une fois que sera en force la nouvelle entente entre la Ligue Nationale de hockey et l'Association Canadienne de Hockey Amateur.

Si le système actuel avait été continué, il est certain que les Braves de Saint Louis n'auraient jamais songé à retirer leur équipe de Sherbrooke. Ils auraient été prêts à faire d'autres sacrifices financiers, car ils auraient eu au moins une assurance d'en récolter quelque chose un jour ou l'autre. Avec la nouvelle entente, ils n'auront aucune garantie du genre.

D'ailleurs, Saint-Louis ne se serait jamais aventuré dans une telle entreprise si la nouvelle entente avait été annoncée un peu plus tôt. Les Braves ont tout simplement voulu respecter un engagement qu'ils avaient pris avec les sportifs de Sherbrooke. Cependant, quand ils n'ont pas reçu l'encouragement nécessaire, ils ont conclu que l'expérience n'en valait même pas le trouble.

Même si la Ligue Nationale de hockey doit passer à douze équipes dès 1967-68, il se pourrait bien que l'on voit moins de clubs juniors dans toutes les provinces. S'il n'y a aucun changement, nous entrevoyons même beaucoup de difficultés pour la Ligue Junior "A" du Québec. Nous ne serons même pas surpris si elle ne fonctionne pas plus, faute de commanditaires.

LES "POISSONS" SE FERONT PLUS RARES

Ici même à Québec, nous avons un très bel exemple de la situation qui attend le hockey junior.

Depuis quelques années, les As de la Ligue Américaine n'ont pas craint de dépenser plusieurs milliers de dollars pour maintenir le hockey mineur. Ils avaient toujours l'espérance d'en retirer quelque chose pour l'avenir, et un bel exemple nous en est fourni par la présence de Raymond Larose, André Lacroix, Simon Nolet, René Drolet, Yvon Lacoste et Roger Pelletier sur l'alignement présent.

Mais est-ce que les As vont continuer à faire les "poissons" uniquement pour alimenter une séance de repêchage dans laquelle ils verront les 72 meilleurs joueurs devenir la propriété des douze clubs du circuit majeur ? Toute personne qui sait que deux et deux font quatre peut répondre à cette question.

Et nous croyons que la Ligue Nationale aura des ennuis à se trouver des "poissons" qui seront prêts à dépenser de l'argent uniquement pour le plaisir de dire qu'ils amusent les jeunes. Il est certain que les villes où le hockey junior est rentable voudront continuer avec l'espoir d'en retirer un certain profit monétaire. Malheureusement, ces villes sont rares.

Il est bien beau de dire que la LNH paiera tant du joueur à l'ACHA et que cette dernière partagera le gâteau avec les clubs. On parlera bien de la cessation de l'esclavage, mais nous n'y croyons pas. Il ne s'agit que de belles paroles qui s'envoleront dès que l'on se retrouvera en face de la réalité.

Et nous avons toujours l'impression que la LNH a consenti à cette nouvelle entente tout simplement pour fournir à l'ACHA une occasion de se "mettre les pieds dans les plats".

EN DISCUTANT D'UN PEU DE TOUT . . .

Les habitués de la Ligue de hockey Laurentide sont priés de noter que le programme double annoncé pour ce soir, à Montmagny, est contremandé pour raisons incontrôlables. . .Il sera repris à la fin de la saison, nous a déclaré le secrétaire-publiciste Jacques Dion. . .

Comme Noël Price était sur l'alignement des Canadiens de Montréal à Chicago, hier soir, il se pourrait bien que les As ne puissent compter sur lui pour la fin de semaine. . . J.-C. Tremblay était de retour au jeu, mais Gilles Tremblay n'a pu jouer et Jean-Guy Talbot devait évoluer à l'aile gauche. . .Devant cette situation, l'instructeur Phil Watson amènera tous les joueurs sur le voyage, y compris Roger Pelletier et René Drolet. . .

La Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent fait certainement un beau travail dans le but de redonner au ski nordique sa popularité de jadis. . .Ces gens devraient être aidés dans leur travail par l'addition d'un tremplin et d'une piste appropriée au Centre Mont Sainte-Anne. . .Il ferait bon de revoir nos jeunes imiter les exploits des Laurent Bernier dans le saut et des frères Dennie dans la course de fond. . .

Les dirigeants du Tournoi Midget Interprovincial n'auront pas beaucoup d'équipes à leur 3e classique, la semaine prochaine, mais la qualité devrait être là. . .Nous avons l'impression qu'ils ont fait un choix judicieux dans les huit équipes dont on a fait connaître les noms. . .Il est à souhaiter que le public local saura se déranger pour encourager ces jeunes qui n'ont pas le charme du pee-wee mais qui peuvent donner du hockey de classe. . . .

Huit équipes en lice dans le 3e tournoi de hockey midget

par Roland SABOURIN

Les organisateurs du 3e Tournoi Interprovincial de hockey midget de Québec ont fait connaître hier les noms des équipes qui ont accepté de participer à la classique prévue au Colisée, les 14 et 15 janvier.

En dépit des demandes très nombreuses, seulement huit équipes ont été admises pour la compétition.

Les Tigres de Québec seront du groupe avec le St. Lawrence Park de Toronto, les Agincourt Lions de Pine Hill, Ont., Scarboro, Ont., le National d'Ottawa, les Jets de Dorval, les Satellites de Laval et le Comité des Jeunes de Rosemont.

Lors de la journée de dimanche, il y aura également un match mosquito entre les Tigres de Québec et le Notre-Dame du Perpétuel Secours. Il s'agit là du gagnant du tournoi mosquito de Montréal-Nord ainsi que le gagnant du trophée Emile Robitaille de 1966.

M. Aimé Saint-Laurent a été réélu président de l'organisation. Il est secondé par J.-C. Desmeules, vice-président; Gérard Gauvin, secrétaire publicitaire; Roland Poitras, trésorier; Charles-Eugène Poitras, directeur technique.

Il est entendu que les profits du tournoi seront versés au comité du transport des handicapés dont Mlle Suzanne Levert est la directrice.

Tous les joueurs des clubs de l'extérieur seront logés à la Citadelle, à la suite d'un geste courtois du commandant Lefebvre du Royal 22e Régiment. Des remerciements ont été également adressés à la direction des As de Québec ainsi que ses clubs affiliées et à la direction du Colisée pour l'appui apporté à l'organisation.

Ce tournoi a l'approbation de l'Association de Hockey Amateur du Québec et n'a admis que des équipes reconnues par l'Association Canadienne de Hockey Amateur.

Les trophées Gilles Lamontagne, Carnaval de Québec, Allan Mitchell, Guy Massicotte Sport, Chinic Inc. et Emile Robitaille seront encore en jeu. Cette année, il n'y aura pas de série Nord-Sud comme au cours des deux dernières années.

Voici le calendrier pour les deux jours:

SAMEDI 14 JANVIER

10h00 AM—St. Lawrence Park Toronto vs Agincourt Lions Pine Hill Ontario.
12h00 AM—Scarboro Ontario vs Ottawa National
2h00 PM—Jets de Dorval vs Tigres de Québec
4h00 PM—Les Satellites de Laval Mtl vs Comité des Jeunes de Rosemont Mtl.
6h00 PM—St. Lawrence Park ou Scarboro vs Agincourt ou Ottawa National.
8h00 PM—Jets de Dorval ou Jets de Québec vs Satellites de Laval ou Comité des Jeunes de Rosemont.

DIMANCHE 15 JANVIER

1h00 PM—Moaquito: Notre-Dame du Perpétuel Secours vs Tigres Moaquito de Québec.
2.15 PM—Grande Finale: St.Lawrence Park ou Agincourt Lions ou Scarboro ou Ottawa National vs Les Satellites de Laval ou Comité des Jeunes de Rosemont ou Jets de Dorval ou Tigres Midget de Québec.

Joute nulle, hier soir

Les As juniors demeureront-ils invaincus contre Drummondville?

Les As juniors ont poursuivi leur série de succès sans précédent, hier soir, en allant chercher un match nul de 5-5, à Trois-Rivières. Les As n'ont donc pas connu la défaite au cours de leur sept dernières rencontres. De plus, ils ont amassé 15 points de classement au cours de leurs neuf dernières joutes.

Les As ont annulé pour la première fois de la saison mais ils auraient tout aussi bien pu l'emporter après avoir effectué un sensationnel retour de trois buts en troisième période, prenant les devants par 5-4, pour la première fois de la rencontre.

Les Maple Leafs menaient par 2-0 après 20 minutes de jeu et à mi-chemin à la deuxième strophe, ils menaient même par 4-1. Le deuxième engagemeent a pris fin par 4-2.

Il ne restait que huit minutes à faire en troisième reprise lorsque les As se mirent en marche avec trois buts consécutifs en l'espace de moins de six minutes. René Lavigueur marqua à la 12e minute. Son but fut suivi par ceux de Yvon Drapeau et de Henri Genois. Cependant, ce même Drapeau mérita une punition à 18.38 et une minute plus tard, alors que les Leafs jouaient à six joueurs d'avant contre cinq défenseurs, Gordon Nelson déjoua Peter Donnely. C'était la deuxième punition coûteuse de la joute et toutes deux contre les As.

Louis Deveault, Romaneski, Michel Gélinas, et Raymond ont mérité les autres buts des Maple Leafs, Gosselin et Gilles Beaulieu arrachant ceux des As dans le deuxième vingt.

Les As ont lancé à 28 reprises sur le filet des Leafs tandis que Donnely réussissait à écarter 25 des 30 lancers adverses.

Malgré quatre punitions mineures infligées dans la période supplémentaire, aucun club n'a pu marquer le but qui aurait assuré la victoire. En tout, il y eut neuf punitions dont quatre aux As.

DRUMMONDVILLE AU COLISEE

Avec derrière eux une fiche sans défaite depuis un mois, les As juniors s'amènent maintenant au Colisée pour une série de trois joutes en l'espace de huit jours. Ils reçoivent, ce soir, à 8h15, les Rangers de Drummondville, l'équipe qui détient le dernier rang de la Ligue junior "A".

Dimanche, les Braves de Sherbrooke devaient être les visiteurs mais on connait leurs intentions de se retirer de la ligue. Cependant, il est presque certain que les Eperviers de Sorel seront les adversaires des As, dimanche après-midi, dans le cas d'une défaillance des Braves. Enfin, mardi soir, ce sera une confrontation attendue avec impatience par les partisans des As juniors, lorsque les Canadiens de Thetford viendront à Québec dans le but de venger leur échec de 3-2, encaissé contre les As, vendredi soir dernier, à Thetford.

Première période

1—Trois-Rivières: Deveault (Brown, Nichol) 3:15
2—Trois-Rivières: Romaneski (Brown) 15:30
Punitions: Dubé 2:48, Aubry 4:24, Marion 14:46, Dupont 17:06.

Deuxième période

3—Québec: Beaulieu (Drapeau) 2:34
4—Trois-Rivières: Gélinas (Dupont) 4:12
5—Trois-Rivières: Raymond (Boisvert, Gélinas) 7:30
6—Québec: Gosselin 14:04

Troisième période

7—Québec: Lavigueur (Brumeau) 12:00
8—Québec: Drapeau (Sévigny, Bernier) 16:58
9—Québec: Genois (Rondeau, Marion) 17:45
10—Trois-Rivières: Nelson (Deveault, Romaneski) 19:38
Punition: Drapeau 18:38
Période supplémentaire
Aucun but.
Punitions: Dupont 0:27, Rondeau 3:39, Sévigny et Nelson 6:26.

Lancers:

Québec	**8**	**7**	**10**	**3—28**
Trois-Rivières	**8**	**10**	**9**	**3—30**

Dave Jacobs accepte de piloter nos skieurs

MONTREAL (PC) — Dave Jacobs de Montréal est parti mardi soir pour l'Europe où il servira de pilote à l'équipe nationale de ski du Canada.

Après avoir occupé ce poste durant deux ans, Jacobs, âgé de 31 ans, s'était retiré en août dernier à l'issue du tournoi mondial de ski de Portillo, au Chili.

Il a cependant accepté de reprendre son poste pour remplacer John Platt, de Trail, en Colombie-Britannique, qui lui avait succédé et qui a été blessé. Platt, un ancien membre de l'équipe nationale de ski, a été heurté jeudi dernier par un skieur au camp d'entraînement de l'équipe à Banff, en Alberta. Il a subi une hémorragie du rein, en plus d'avoir une jambe et des côtes fracturées.

Jacobs dirigera l'équipe durant les trois semaines que dureront les épreuves d'Europe.

Piste et tremplin seront inaugurés par deux formidables compétitions au Mont Sainte-Anne

par Roland SABOURIN

Le nouveau tremplin de 50 mètres du Centre de Ski Mont Sainte-Anne ainsi que la piste nouvellement défrichée de 15 kilomètres pour course de fond seront inaugurés officiellement lors de la fin de semaine du 14 et 15 janvier.

A cette occasion, il y aura concours pour les championnats provinciaux dans les disciplines nordiques. La Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent sera responsable de cette organisation en collaboration avec Molson (Québec) Limitée.

La course de fond aura lieu samedi le 14 janvier, avec tout près d'une centaine de participants, a annoncé hier Georges Girard, responsable de cette course. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 12 janvier.

Les dames auront une épreuve de 10 kilomètres avec départ à 10 heures du matin, tandis que les hommes parcourront les 15 kilomètres à compter de 1h30 de l'après-midi.

Les organisateurs attendent les meilleurs compétiteurs du Québec, particulièrement des noms comme Gunter Weiser, Stephen Giapay et Robert "Bob" Weiler, du club Viking de Morin Heights; Claude Lefebvre, de Sutton; en plus de vétérans comme Leo Lethonen, Staw Stalard, Yves Carbonneau, Jacques Carbonneau et autres. Chez les dames, ils attendent Jacqueline Doucet, Thérèse Donaldson, Danielle Grenier, Francine Lessard et autres.

POUR LES SAUTEURS

Au sujet du concours de sauts, disons qu'il se déroulera sur le tremplin construit en prévision des Premiers Jeux d'hiver Canadiens avec la coopération d'ARDA. Il a été dessiné par Henry Klopner, fameux architecte allemand qui a plusieurs réalisations importantes à son crédit.

André Donaldson, responsable des sauts de Zone Locale, a déclaré qu'on attend quelques membres de l'équipe nationale ainsi que quelques vétérans bien connus.

C'est ainsi que Jacques Charland, de Trois-Rivières, sept fois champion canadien, a promis d'y être en compagnie de son concitoyen Yves Traham, ancien champion junior canadien. De la région de Hull-Ottawa viendront Gérard Gravel et Réal Séguin. Ces deux derniers ont sauté respectivement 211 et 212 pieds au Camp Fortune. Pat Morris, de l'Ottawa Ski Club et plus jeune membre de l'équipe nationale, a également manifesté le désir de participer au championnat provincial.

Montréal doit nous envoyer Max Pelt, Ulf Kvendbo et le jeune Zdenik Mezl, champion junior du pays dans le moment. La région de Québec sera représentée par Georges Brown Yves Fleury, André Moisan, Claude Ruelland et quelques autres.

Un formidable comité a été réuni pour voir à la bonne marche de ces deux formidables compétitions.

Huit équipes aux essais

Georges Girard, aviseur technique nordique du comité de course de fond de la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent, a fait savoir que pas moins de huit équipes, y compris une de filles, participeront aux essais qui auront pour but de choisir les membres de l'équipe de la Province de Québec aux Premiers Jeux d'hiver Canadiens.

Une première épreuve sera tenue à Morin Heights, dimanche prochain à 10 heures du matin, sous la direction du Club Vikings. La deuxième manche se déroulera sur les pistes de Beaupré et Saint-Féréol, le 14 janvier, avec l'organisation fournie par le Club Mont Sainte-Anne.

Parmi les équipes de Québec on remarque Denis Racine, André Voyer et Yvan Pouliot; Gilles Voyer, Yves Landry et Jean Gauthier; et Jacques Pouliot, Jean-Paul Paquin et Richard Naud. Le Club Castors du Camp Valcartier, sous la direction du lieutenant Northcott, déléguera J. Gilbert, J. Harnais et R. Houde; ainsi que J. Sauvageau, J. Tremblay et N. Blaquierre. Le Club de Ski de Beauce enverra deux équipes sous la direction de Jules Parent et Georges-O. Nadeau.

L'équipe féminine de la région comprendra Danielle Grenier, Thérèse Donaldson, Christine Théberge et François Doucet. Mlle Diane Gendron sera la responsable de cette équipe féminine.

Combiné Alpin au Lac Beauport

Le prochain concours au calendrier de la Zone de ski de la Vallée du Saint - Laurent est le Combiné Alpin "Dow" qui se déroulera sur les pentes du Centre Le Relais, au Lac Beauport, samedi et dimanche.

Tous les compétiteurs des classes "A" et "B", hommes et dames, membres d'un club affilié à la Zone ou de la Division du Québec, ont éligibles à cette compétition.

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 2 heures cet après - midi en s'adressant à la Fédération des Loisirs de Québec, rue Saint - Pierre. La carte de compétition est exigée et aucune demande ne sera acceptée après l'heure mentionnée.

Le Club Redskins s'occupe de l'organisation de cette compétition.

600 enfants inscrits aux cours de ski

La Société des Cours Populaires de Ski est heureuse d'annoncer que pour la première fois elle a atteint une inscription totale de 600 enfants en prévision de son programme de la saison 1966-1967

Ces cours commenceront dès samedi matin, à 9 heures 45, sur les Plaines d'Abraham.

Ce nombre-record d'inscriptions reflète non seulement la popularité grandissante du ski dans notre région mais démontre également que la population apprécie la qualité des cours qui se dispensent depuis déjà 12 ans.

Le président de l'organisation, M. Gustave Bédard nous informait que plus de 50 pour cent des anciens élèves reviennent cette année pour perfectionner leur technique sous la direction de 60 moniteurs bénévoles qui sont sous la direction de Georges Brault, moniteur en chef.

A compter de cet hiver, les gagnants du slalom qui couronne le programme de la saison se verront récompenser à la manière olympique. C'est ainsi qu'au lieu de distribuer des cadeaux on remettra aux plus méritants de chaque catégorie des médailles d'or, d'argent et de bronze.

Les 600 élèves ont été répartis en 60 groupes, chaque moniteur ayant la responsabilité de 10 participants, dont ils pourront surveiller les progrès de semaine en semaine. Ces moniteurs sont déjà à l'entraînement depuis la première chute de neige et ils se réunissent chaque mercredi soir sur les pentes illuminées du Lac Beauport pour suivre un cours de perfectionnement.

Nous honorons la carte credico

JB

SUPERBE VENTE

commençant jeudi le 5 janvier à 9 heures

Pour la première fois nous voulons vider notre magasin, nous avons plusieurs lignes à liquider sans aucun égard au prix coûtant, dont voici quelques exemples:

COMPLETS VALEURS DE $85.50 à $135.00

$45.00 $55.00 $65.00

PALETOTS DE PRINTEMPS ET D'HIVER VALEURS DE $85.00 à $145.00

$45.00 JACKETS DE SKI

$55.00 PANTALONS DE SKI

$65.00 GILETS DE SKI

30% esc. CAR COATS 3/4

30% esc. GILETS DE TOILETTE

40% esc. VESTONS SPORT (valeurs $39.95 à $69.95)

40% esc. SOULIERS ITALIENS

40% esc.

$30.00 ROBES DE CHAMBRE ET PYJAMAS

30% esc.

CHAPEAUX DE TOILETTE ET SPORT (valeurs $9.95 à $16.95)

30% esc.

$5.00 $8.00

Et aussi de 20% à 30% d'escompte sur toute autre marchandise en magasin.

jean-guy boilard Enrg.

LE VALET DES ELEGANTS

601, 3e avenue, Limoilou — Tél.: 529-0491

Stationnement facile

JIM LANDIS LEE MAYE

Un autre échange: Landis pour Maye

HOUSTON (UPI) — Les Astros de Houston ont échangé, hier, Lee Maye, un voltigeur et un receveur des Ligues mineures aux Indiens de Cleveland en retour de Jim Landis et d'une batterie des Ligues mineures. Les joueurs des Ligues mineures sont Ken Retzer, qui était avec le Oklahoma City de la Ligue de la Côte du Pacifique, le lanceur Jim Weaver et le receveur Doc Edwards, tous deux du club de Portland.

Les Indiens ont déclaré que Retzer sera envoyé à Portland tandis que les Astros retourneront Edwards et Weaver à Oklahoma City.

Landis et Maye, sont tous deux âgés de 32 ans et ils ont été utilisés comme réservistes de dernières manches durant la majeure partie de la saison dernière. Landis a frappé pour .222 en 82 joutes tandis que Maye frappa pour .288 en 115 joutes. Maye, un frappeur puissant, a ajouté neuf circuits et 36 points produits.

Landis, reconnu pour son habileté à la défensive, a déjà joué pour les White Sox de Chicago et les Athlétiques de Kansas City. Maye était avec les Braves de Milwaukee avant de venir à Houston.

"Avec l'acquisition de Eddie Matthews, un puissant frappeur gaucher, nous avons pensé qu'il était nécessaire de balancer notre attaque en faisant l'acquisition du droitier Landis", a dit le gérant des Astros, Grady Hatton. "Il est un grand joueur défensif et il peut être utilisé dans les dernières manches en tant que réserviste".

Beau retour sur patin de Heikke Hedlund

OESTERSUND, Suède. (UPI) — Heikke Hedlund, un patineur de vitesse de la Suède, a fait un sensationnel retour, mardi soir, après un an d'absence de la patinoire, à la suite d'une sérieuse blessure à la tête.

Il a gagné les 500 mètres, catégorie spéciale, en un temps de 42.2 secondes, le meilleur temps de la saison pour un Suédois.

Hedlund a été blessé à Davos, en Suisse, il y a un an lorsqu'il fut heurté par un camion qui enlevait la neige sur une patinoire. Hedlung, qui patinait tête baissée, n'a pas vu le camion et ce fut la collision.

Fleming MacKell est tiré à bout portant

MIAMI (PA) — Une jeune femme a tiré hier sur Fleming MacKell, ex-étoile de la ligue Nationale de hockey, à la suite d'une dispute.

MacKell, originaire de Montréal, a été atteint à la poitrine et à l'épaule gauche, mais il a pu trouver un taxi qui l'a transporté à l'hôpital, où son état est satisfaisant.

MacKell était en vacances à Miami lorsqu'il a rencontré la jeune femme, dont on n'a pas révélé l'identité. La dispute a commencé dans la voiture de MacKell et ce dernier n'a pas eu le temps de quitter le véhicule avant d'être atteint par sa compagne.

Après avoir fait ses débuts juniors avec le Collège St. Michael de Toronto, il a évolué dans la ligue Américaine avant de faire le saut définitif avec les Leafs de Toronto en 1950-51. Il est passé aux Bruins de Boston en 1951-52 et est demeuré avec eux jusqu'en 1959-60.

CURLING

Voici les résultats d'hier ainsi que le calendrier pour ce soir dans le bonspiel inter-clubs "Fyon-Greco-Pollack".

PCA, A. Sisko, 6, CCC, D. Wayland, 4; QCC, I. Michaud, 8, CCC, G. MacWilliams, 4; QCC, R. Roy, 8, JCC, P. Greco, 10; JCC, O. Samson, 6, VCC, U. Thomas, 10; JCC, P. Jobin, 12, CCC, W. Belley, 8; ECC, R. Saint-Hilaire, 10, JCC, G.-A. Richard, 7; CCC, W. Rourke, 9, ECC, R. Brousseau, 7; QWC, G. Venne, 13, QCC, C. Michaud, 6; CCC, G. Delisle, 10, QCC, P. Lessard, 4; CCC, G. Belley, 0, F. de Lys, G. Gagnon, 10; F. de Lys, J. Misericordia, 8, QCC, H. Plamondon, 9; ECC, J.-P. Boulanger, 10, QCC, P. Lévesque, 0; F. de Lys, M. Lahaie, 10, JCC, A.-D. Beaudin, 8; QCC, B. Monast, 7, ECC, P.-A. Blais, 9; CCC, B. French, 6, VCC, V. Lyon, 9; CCC, G. Germain, 10, CCC, B. Beaulieu, 5; JCC, J. Fortier, 9, ECC, J. Roberge, 6; ECC, L.-P. Falardeau, 8, JCC, D. Labbé 10; F. de Lys, P. Urbain, 10, QCC, T. Duchesne, 8; QCC, B. Martel, 8, JCC, J. Girard, 10; QWC, G. Chenail, 6, JCC, G. Asselin, 11; CCC, B. Cruthfield, 3, CCC, E. Aubin, 9; F. de Lys, V. Brochu, 10, CCC, G. Dempsey, 12; CCC, S. Coughlin, 6, QCC, J. Boivin, 7.

CE SOIR

GLACE 8 HEURES

8—QCC, I. Michaud, vs JCC, P. Greco.
1—CCC, G. Germain, vs VCC, J. Thomas
9—JCC, D. Labbé, vs F. de Lys, P. Urbain.
2—JCC, J. Girard, vs JCC, G. Asselin.
10—CCC, E. Aubin, vs CCC, G. Dempsey.
23—QCC, J. Boivin, vs F. de Lys, G. Gagnon.
24—QCC, H. Plamondon, vs ECC, J.-P. Boulanger.
3—F. de Lys, M. Lahaie, vs ECC, P.-A. Blais.

Tchèques 5, Russes 2

WINNIPEG (PC) — Vaclav Nedomansky a réussi le tour du chapeau hier soir en conduisant les Tchèques à une victoire-surprise de 5-2 sur les Russes dans le tournoi de hockey du Centenaire.

La victoire des Tchèques a laissé les Canadiens en première place du classement à la suite de leurs gains de 5-3 sur la Tchécoslovaquie et de 7-1 aux dépens des Américains.

Les Tchèques s'assurèrent une avance rapide de 3-1 en profitant des punitions aux joueurs russes et ils ont tenu bon devant une poussée de leurs rivaux à la fin de la deuxième période et ont ensuite maîtrisé complètement le jeu durant le dernier vingt.

La Tchécoslovaquie affrontera les Etats-Unis ce soir tandis que le Canada et la Russie compléteront ce tournoi demain soir.

Jaroslav Jirik et Ivan Grandtner ont obtenu les autres buts des Tchèques. Le pointage aurait été beaucoup plus élevé si ce n'avait pas été de la brillante performance du gardien de but russe Victor Konowalenko.

Les buts des perdants ont été marqués par Yuri Moiseyev et Wladimir Wikulov.

TCHECOSLOVAQUIE 5, RUSSIE 2

Tchécoslovaquie — But: Nadrchal, Holocek. Défenses, Suchy, Pspisil, Machac, Potsch, Smid. Avants: Jaroslav Holik, Jirik, Pryl, Koks, Klapac, Nedomansky, Cerny, Grandtner, Pavel, Jiri Holik.
Russie — But: Konowalenko, Zinger. Défenses, Davidov, Ivanov, Ragulin, Rominshewski. Avants, Zimin, Starshinov, Mayorov, Alexandrov, Firsov, Almetov, Yakushev, Wikulov, Polupanov, Moiseyev. Arbitres: Joyal, Kerr, Trumbull.

Première période

1—Tchécoslovaquie, Nedomansky, (Cerny, Machac) 2:05
2—Russie, Moiseyev, (Ivanov) 4:36
3—Tchécoslovaquie, Jirik, (Pospisil) 7:00
4—Tchécoslovaquie, Grandtner, (Cerny) 9:18
Punitions: Rominshewski 0:51, Ragulin 1:26, Nedomansky 2:28, Blinov 7:37, 19:45, Firsov 11:19, Potsch 16:43.

Deuxième période

5—Russie, Wikulov, (Polupanoy, Ivanov) 19:09
Punitions: Pryl 2:46, Alexandrov 9:02, Ivanov 9:29, Starshinov, Jirik 10:02, Potsh 13:21.

Troisième période

6—Tchécoslovaquie, Nedomansky, (Grandtner) 2:07
7—Tchécoslovaquie, Nedomansky, (Pryl) 15:31
Punitions: Ivanov 11:52, Jirik 15:43, Pryl 16:34, Strashinov 18:46, Nedomansky 20:00.
Lancers:

Tchécoslovaquie	11	7	11	—29
Russie	6	14	2	—22

Les Soviets ont raison des Miners

STOCKHOLM (Reuter) — Une équipe soviétique a écrasé les Miners de Drumheller 7-4 hier soir dans le match de consolation du tournoi de la coupe Ahearne.

Les équipes soviétique et canadienne étaient les deux seules formations étrangères dans ce tournoi remporté par le Leksand de Suède.

Le match Canada-Russie s'est avéré une affaire ennuyante en dépit du score élevé parce que les deux équipes avaient reçu l'avertissement de s'en tenir au hockey et d'éviter des scènes disgracieuses comme cela avait été souvent le cas au cours des parties impliquant les détenteurs de la coupe Allan dans ce tournoi.

Leroy Rock Crawford, Ernie Braithwaite, John Kosiancic et Garthe Hughes se sont partagé les buts des Canadiens.

Les Miners sont traités de maniaques sur glace en Suède

STOCKHOLM (PC) — Les chroniqueurs sportifs suédois se sont encore mis en campagne contre les Canadiens, notamment les Miners de Drumheller, qu'ils ont traités de maniaques sur glace en raison de leurs tactiques rudes au hockey.

Un journal affirme qu'aucune équipe sportive ne s'est conduite "aussi mal" en Suède que les Miners.

Pour leur part, certains Canadiens ont rétorqué qu'ils n'étaient pas venus ici pour être traités comme des "suidée".

Les directeurs et les joueurs de l'équipe canadienne ont qualifié les arbitres suédois de "partisans".

D'autres équipes canadiennes, qui ont déjà disputé des matches de hockey en Suède, ont été critiqués en raison de leur rudesse.

Les Miners ont affiché une piètre tenue dans le tournoi Ahearne en terminant au dernier rang de leur groupe avec une fiche de 1-4-1.

BLAME

Les détenteurs de la coupe Allan ont blâmé les arbitres pour leur dernier revers de 3-1 mardi soir devant le Brynaes de Suède.

Les Canadiens ont écopé des 11 punitions imposées dans le match, y compris une mauvaise conduite à Bud Syverson. Ce dernier a protesté le troisième but des Suédois dans la troisième période en disant à l'arbitre qu'il ne connaissait rien au hockey. Ce dernier a eu le dernier mot en l'envoyant au pénitencier, ce qui a irrité le joueur au point de lui faire caresser les côtes. Les arbitres ont imposé cinq punitions aux visiteurs dans l'intervale deux minutes au cours du dernier engagement.

REACTONS

Le journal du soir Aftonblader écrit: "Aucune autre équipe sportive ne s'est conduite aussi mal que les Miners du Canada, qui se sont avérés de véritables maniaques".

Les autres journaux ont adopté la même expression dans leurs reportages.

A la suite de la partie de mardi, laquelle a failli dégénérer en émeute, Art Potter, ancien président de la CAHA, a révélé qu'il avait accordé la permission aux Miners de quitter la patinoire avant la fin du match. Les joueurs ont toutefois décidé de compléter la partie.

Le gérant de l'équipe Jim Fisher a ajouté qu'aucun joueur de l'équipe ne retournerait en Suède dans les mêmes conditions au sujet des arbitres.

"Le public suédois a été merveilleux, mais les arbitres du tournoi ont beaucoup à apprendre."

D'autre part, le gérant de l'équipe russe, qui a également participé à ce tournoi, a déclaré dans un journal soviétique: "Nous avions toujours considéré l'arbitre Olle Wiking comme très honnête, mais il a fait preuve de partialité dans les matches que nous avons disputés. Il a ignoré les mauvais coups des joueurs suédois tout en s'acharnant sur les joueurs soviétiques."

Cliff Richey passe dans les semi-finales

PERTH, Australie (UPI) — Cliff Richey, de Dallas, Texas, le cinquième joueur semé aux Etats-Unis, est passé dans les semi-finales pour le championnat de tennis sur gazon de l'Australie de l'Ouest, hier, en déclassant Brian Bowman, d'Australie, par 6-4 et 8-6.

Bowman, un joueur local, a forcé Richey du début à la fin des sets, mais l'Australien, bien que très menaçant a été incapable de gagner les points importants, et l'Américain est sorti victorieux.

Tony Roche, le spécialiste gaucher de l'équipe australienne de la coupe Davis dans les doubles, a facilement renversé un autre joueur local, Gary Penberthy, par 6-2 et 6-3.

Le premier semé Arthur Ashe, de Richmond, Virg., a fait un léger exercice d'entraînement au cours de la matinée et a ensuite décidé que sa condition physique n'était pas à son meilleur et il s'est retiré des simples et des doubles.

Les Red Wings de Detroit se redressent grâce à Paul Henderson et Howie Young

DETROIT (UPI) — La saison de la Ligue Nationale de hockey est presque à moitié complétée pour les Red Wings de Detroit et jusqu'à dimanche ils étaient les plus éloignés dans la ligue pour une participation aux séries éliminatoires de la Coupe Stanley.

Les Wings, finalistes de la Coupe Stanley la saison dernière, ont disputé 30 joutes dans un calendrier de 70 avant de sortir du caveau de la LNH se faufilant au cinquième rang avec des victoires consécutives contre Boston et Montréal durant la fin de semaine du Jour de l'An.

"La fin de semaine a fait beaucoup pour nous aider", a déclaré le gérant-instructeur Sid Abel. "Mais nous savons que nous ne sommes pas sortis du bois encore. C'est encore une longue bataille et il faudra unir nos efforts".

Mais il y a un fait qui ne peut être démenti. Il y a deux nouvelles figures sur l'alignement des Wings qui ajoutent de la vigueur à l'offensive. Et la présence de ces deux nouvelles figures permet à des vétérans comme Norm Ullman, Gordie Howe et Alex Delvecchio de jouer avec un peu moins de pression sur eux.

Ces deux joueurs sont Paul Henderson, un jeune marqueur de 22 buts, l'an dernier, qui a manqué la moitié des 30 premières joutes des Wings cette saison à la suite de troubles respiratoires, et Howie Young, celui qui était la terreur de la Ligue Nationale il y a quelques années et qui est en train de démontrer que la foi de Abel envers lui n'était pas un rêve.

"Avec Henderson de retour, nous sommes un peu plus forts", a dit Abel. "Et avec Young qui joue très bien, il nous aide grandement".

"Young peut lancer très bien et il peut passer la rondelle. Il est juste rude pour rendre le jeu intéressant et il se mêle de ses affaires", ajoute Abel en signe de référence à la nouvelle conduite de Young tant sur la glace qu'en dehors de la patinoire.

Henderson, qui a joué ses deux premières joutes depuis son retour d'une vacance en Arizona qui lui a permis de guérir l'infection de sa poitrine, et Young, furent la différence dans les deux dernières victoires.

Henderson a réussi deux buts, incluant le but vainqueur contre les Canadiens de Montréal, samedi, en plus de trois passes, en deux joutes. Young, pour sa part, fut sans défaut, jouant à la défensive de façon impeccable. Il a obtenu une passe, sa troisième en six joutes, depuis son retour des ligues mineures, dans la joute contre les Bruins. Ce fut également son puissant lancer frappé qui a procuré le but vainqueur dans cette joute contre Boston.

Mais les Wings doivent prouver qu'ils sont aptes à jouer de bonnes rencontres à l'étranger. A tel point, qu'ils n'ont obtenu qu'un seul point en dehors de leur patinoire, une joute nulle de 4-4, à Boston. Ils ont perdu 15 joutes à l'étranger.

"Nous jouons du hockey sous tension parce que nous avons été très mauvais sur la route", a dit Abel. "Si nous pouvons commencer à en gagner quelques-unes, nous serons plus détendus".

"Nous ne pouvons espérer faire les éliminatoires si nous gagnons seulement chez nous. Si nous ne pouvons gagner sur la route, nous ne serons sûrement pas du groupe", ajoute Abel.

Si les Red Wings veulent entrer dans le groupe des quatre équipes qui feront partie des séries éliminatoires, ils devront profiter de leurs 14 prochaines joutes car neuf d'entre elles seront disputées à Detroit pendant que 14 de leurs 24 dernières joutes auront lieu à l'étranger.

McGill et Alberta en demi-finale du tournoi

MONTREAL (PC) — Les Redmen de McGill et les Golden Bears de l'Alberta ont atteint hier la ronde demi-finale du tournoi du Centenaire de hockey universitaire.

Les Redmen ont eu besoin de 82 minutes et 22 secondes pour vaincre les Carabins de l'Université de Montréal 5-4 tandis que les champions de l'Ouest écrasaient le Rouge et Or de Laval, 5-1.

Les deux universités montréalaises étaient sur un pied d'égalité à 3-3 après les 60 premières minutes de jeu. Chaque équipe a ajouté un point au cours de la première période supplémentaire de 10 minutes, puis John Taylor a assuré la victoire aux Redmen à 12:22 d'une seconde période supplémentaire-suicide de 20 minutes.

Taylor avait permis aux Redmen d'égaler les chances à 4-4 dans la première période supplémentaire, annulant ainsi un but antérieur d'Yvon Paquette. Ce dernier avait d'ailleurs ouvert le pointage dans le match.

Jerry Kostendoff, avec deux buts, et Rick Moore ont complété le total des vainqueurs pendant des jeux de puissance tandis que Gilles Sauvé et Jean Delorme marquaient les autres points des Carabins.

LAVAL-ALBERTA

Le match Laval-Alberta s'est avéré terne en regard de l'autre partie disputée entre les rivaux montréalais.

Les Bears ont dominé le match même s'ils n'alignaient que 13 joueurs.

Merose Stelmaschuk et Darrell Leblanc, avec deux buts chacun, ainsi que Ron Cebryk ont réussi les points des vainqueurs tandis que Pierre Piché évitait le blanchissage aux Québécois.

Ce dernier a subi une fracture au poignet droit lors d'une collision dans la troisième période.

ICI ET LA

LIGUE LAURENTIDE

Le R. Tanguay et le Chez Roland sont sortis victorieux des derniers duels de la ligue Laurentide.

En premier lieu, le R. Tanguay a défait Montmagny 6-3, pour ainsi reprendre le second rang du circuit. Bernard Guay a brillé avec 2 buts et une aide. Bernard Couture, Pierre Roy, Blaise Saint-Pierre et Carol Courteau ont marqué chacun un but. Pour Montmagny, Yves Denault, Gratien Guimont et Rénald Levesque ont compté les buts.

Dans l'autre joute, le Chez Roland a écrasé le Saint-François, 9-3. Jacques Gravel, 3 buts, Fernand Vallières 2, Jacques Lachance, Jacques Dufour, J.-Louis Samson et Serge Daigle, 1 but chacun. Pour le Saint-François, Réal Laflamme a marqué deux fois, Boutin réussissant l'autre point.

COURSE DE CHIENS

La première course avec attelages de chiens de la saison 1966-67 aura lieu en fin de semaine à Deschaillons.

En effet, Alfred Abel, président du Stadacona Sled Dog Club Enrg., annonce une compétition pour samedi et dimanche avec premier départ à 2 heures de l'après-midi chaque jour.

Une vingtaine d'équipes avec les meilleurs conducteurs de la région sont attendus pour la circonstance. C'est ainsi que l'on reverra les Carrier, Garneau, Gosselin, Longchamps, Plante, Sylvain, Têtu et autres.

EN RACCOURCI

Les **Chiefs de Kansas City,** champions de la Ligue Américaine de Football, sont arrivés à Long Beach, Californie, hier, afin de se préparer en vue du **"Super-Bowl"** qu'ils disputeront aux **Packers de Green Bay . ..**

Ralph Fletcher, un instructeur de golf et un ancien instructeur de football à l'Université de l'Illinois, est mort, hier, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de 68 ans.

Jack Patera, instructeur de la ligne défensive pour les Rams de Los Angeles depuis 1963, a quitté son emploi et regarde maintenant ailleurs dans le but de trouver un autre poste . . .**Bil Docherty Jr,** qui avait une fiche de 5-22-1 en quatre saisons en tant qu'instructeur en chef de l'équipe de football du Collège de Haverford, a démissionné hier. Il a résigné ses fonctions à cause du pauvre record de l'équipe . . . D'autre part, **Ken Carpenter** a aussi démissionné de son poste d'instructeur des Rockets de Charleston en dépit du fait que **Jay Rockefeller** ait donné l'assurance que l'équipe demeurera dans la Ligue Continentale de football.

Trois joueurs des Phillies de Philadelphie ont signé leur contrat pour la prochaine saison. Ce sont: Johnny **Briggs,** Grant **Jackson,** un lanceur gaucher et le joueur d'arrêt-court Gary **Sutherland . . .** Bill **Carino,** âgé de 19 ans, un receveur, a signé pour un boni non dévoilé, avec les **Red Sox de Boston.** Il a signé en tant qu'agent libre . . . **Sandy Koufax** qui a fréquenté pus souvent qu'à son tour les terrains de golf depuis qu'il a annoncé sa retraite du baseball, prendra le départ, aujourd'hui, dans la division pro-amateur du tournoi de golf de la Californie. D'autres joueurs de baseball sont également inscrits dans la compétition, tels Don **Drysdale,** Jim **Gilliam,** Bobby **Knoop,** Johnny **Podres** et John **Roseboro . . . .** William C. **Bartholomay,** président des Braves d'Atlanta, a dit hier qu'il s'excusait auprès du vétéran joueur de troisième but, **Eddie Mathiews,** parce qu'il ne l'avait pas averti qu'il allait être échangé. Mieux vaut tard que jamais . . . Les villes de **Jamestown,** de New York et de **Lexington,** Caroline du Nord, seront des équipes-écoles des Braves d'Atlanta au cours de la prochaine saison de baseball.

Les formules d'inscriptions pour la course annuelle d'autos à **Indianapolis** ont été envoyées hier, et les responsables de cette compétition attendent plusieurs coureurs de l'étranger comme jamais par le passé . . . La **huitième reprise** du Salon international de l'automobile de Londres, s'est ouvert hier à l'Olympia de Londres . . . Les **Seals** de la **Californie,** l'une des six nouvelles équipes de la Ligue de hockey Nationale, tiendront leur camp d'entraînement à Sainte Catherines, Ontario, à l'automne . . . La ville de **Florence,** qui tente d'obtenir les Jeux Olympiques de 1976, a offert, hier, d'organiser la prochaine session du Comité olympique international . . . L'Ecossais **Anton Geesink,** champion olympique, champion du monde et champion européen de judo, a dit, hier, qu'il avait envoyé une lettre au comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de 1972 de Sapporo, ainsi qu'au comité olympique international, leur demandant d'inclure le judo comme discipline dans les olympique d'hiver . . .**Pele,** qui a conduit les Santos au championnat de soccer au Brésil, tentera d'en faire autant contre l'équipe River Plate, d'Argentine, dans une joute qui sera présentée au Colisée de **Los Angeles,** le 29 janvier . . . Le président d'une firme de courtage a dit hier, qu'un groupe de sportsmen de **Houston** tenteraient de se porter acquéreurs des Hawks de **Saint - Louis,** membres de la Ligue Nationale de ballon-panier . . . **Peter O'Malley,** le fils du président des Dodgers Walter O'Malley, a été choisi pour remplacer Dick Walsh qui a quitté son poste de responsable des opérations du stade de baseball des Dodgers de Los Angeles.

ANNONCE

CANADA 67: en plein progrès

Au Canada, les cloches du Centenaire sonnent d'un bout à l'autre du pays. En cette centième année, les Canadiens ont de bonnes raisons de se réjouir. Malgré des divergences de vues inévitables, dans un pays si grand et si divers, ils ont su faire d'une terre sauvage une nation prospère. Un article de Sélection du Reader's Digest de janvier leur rend hommage. Ne manquez pas de le lire!

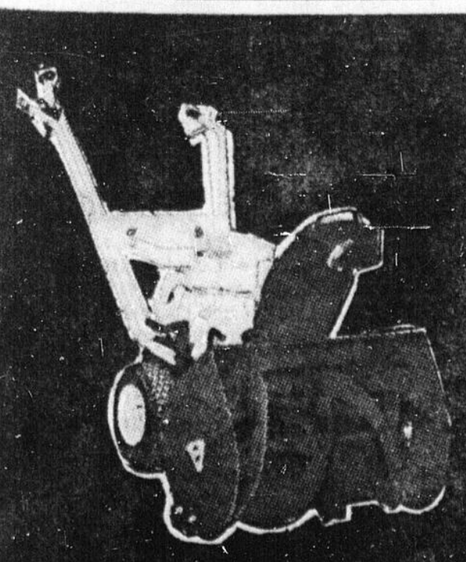

ET VIVE L'HIVER! lorsque l'on possède la meilleure auto-neige au monde et la plus efficace des souffleuses! Venez vous en convaincre chez:

ROUSSEAU & FRERE INC.

2325 DU COLISEE - QUE. (en arrière du Colisée)
TEL.: 529-5711

Snow Cruiser

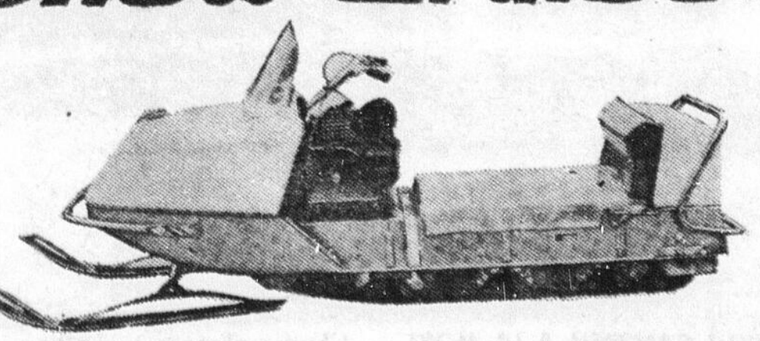

Campbell établit un nouveau record et meurt

(D'après UPI et AFP) — "J'abandonnerai ce jeu avec la mort le jour où je dépasserai 300 milles à l'heure", avait dit un jour Donald Campbell, champion du monde de vitesse sur l'eau.

L'as anglais, âgé de 45 ans, a trouvé une fin tragique, hier matin, sur les eaux du lac Coniston, en Angleterre, après avoir réalisé le rêve de sa vie: dépasser les 300 milles à l'heure à bord de son hydroplane à réaction "Bluebird" et battre son propre record mondial de 276.33 milles à l'heure.

Les chronométreurs de Campbell ont déclaré que le temps officiel pour la première partie de la course a été de 297 milles à l'heure. Ce qui signifie qu'il avait à faire une moyenne de 303 milles à l'heure au retour pour atteindre la marque qu'il s'était lui-même fixée.

"Il filait à plus de 300 milles à l'heure lorsque la catastrophe s'est produite et peut-être même à 320 milles à l'heure", a affirmé l'observateur officiel Andrew Brown.

"La course était presque terminée, a-t-il ajouté. "Le lac était très calme. Personne ne peut dire ce qui a causé l'accident."

CATASTROPHE

"L'état du lac n'est pas fameux", dit Campbell avant de prendre les commandes de son bolide, "mais j'y vais quand même."

Il mit en marche le puissant moteur à réaction capable de développer 5,000 HP, gagna dans un sifflemest aigu l'extrémité du lac, vira dans un large cercle soulevant une immense gerbe d'écume et lança les turbines à pleine puissance. L'appareil bondit comme une flèche.

Dans un vacarme assourdissant le bolide venait de passer devant les spectateurs.

"L'eau ne va pas", dit Campbell à la radio.

"Il m'échappe, il m'échappe", cria-t-il une seconde plus tard.

Inexplicablement, le Bluebird s'arracha à la serface, presque à la verticale, tourna sur lui-même à trois reprises "comme un oiseau blessé", à une soixantaine de pieds de hauteur et retomba dans un rugissement. Au moment de toucher l'eau, l'appareil explosa. Puis, plus rien, un lourd silence régnait sur le lac.

Quelques minutes plus tard, les sauveteurs encore incrédules, arrivèrent sur les lieux de la catastrophe. Ils repêchèrent le casque, les chaussures et le masque à oxygène du champion. Des hommes-grenouilles plongèrent mais ne retrouvèrent pas le corps.

Campbell avait aussi dit à un journaliste: "Quand un pilote d'essai monte dans son avion, il voudrait se voir à un millier de milles plus loin. Il le fait parce qu'il doit le faire. C'est ainsi que j'agis. Une fois que vous êtes dans l'appareil, vous ne pouvez plus en sortir. Vous devez continuer jusqu'à ce que vous réussissiez ou que vous manquiez."

COMME SON PERE

Donald ne devait pas à l'origine suivre les traces de son père Sir Malcolm Campbell, qui avait remporté neuf records de vitesse sur terre et quatre sur l'eau, et mourut dans son lit.

Né le 23 mars, 1921, dans le Surrey, il avait été dès son plus jeune âge frappé de rhumatismes cardiaques qui lui interdisaient les sports violents.

Son père le plaça en conséquence dans un bureau à la compagnie d'assurance Lloyds. Rongé par l'ennui, le jeune Donald abandonna au début de la Seconde Guerre Mondiale les dossiers poussiéreux et endossa l'uniforme de la Royal Air Force.

Il s'entraîna pour devenir pilote, mais les douleurs réapparurent et les médecins l'obligèrent à accepter du service parmi les "rampants".

A la fin des hostilités, Donald prit la direction d'une petite usine d'outils qui prospéra rapidement.

SUR L'EAU

Amèrement piqué lorsqu'il apprit que Stanley Sayers avait brisé le record de vitesse sur l'eau détenu par son père pour donner le titre aux Etats-Unis, Campbell décida de ramener le record.

Il remit rapidement en état le premier "Bluebird" de son père et annonça qu'il entrait en lice.

Sa première tentative se solda par un échec. Son bateau a été démoli lorsqu'il a frappé une épave.

Il dessina d'autres modèles réduits et passa finalement à la commande du premier hydroplane à turbo-réacteur qui, en juillet 1955, atteignit la vitesse de 202.32 milles à l'heure sur le lac Ullswater, dans le nord de l'Angleterre.

Il brisa plusieurs fois ce record pour atteindre en 1964, la vitesse de 276.33 milles à l'heure.

SUR TERRE

Devenu champion sur eau, Campbell s'attaqua au record du monde sur terre détenu par l'américain John Cobb.

Il se lança en 1955 sur la piste de Bonneville Salt Flats dans l'Utah, sur un nouveau Bluebird muni d'une turbine à gaz et doté de quatre roues motrices dont le coût de réalisation avait dépassé trois millions de dollars.

Mais le sel humide grippa le moteur. Ce fut l'accident. Le bolide fit trois tonneaux, monta à quelque 680 pieds dans les airs et glissa sur une distance d'un mille et un quart. Donald fut grièvement blessé, mais ne se découragea pas.

Il recommença et le 17 juillet 1964, il établit un nouveau record mondial de 403.1 milles à l'heure. Mais l'exploit terrestre devait par la suite être brisé plusieurs fois par des coureurs américains.

PRESSENTIMENT

"Campbell avait le pressentiment qu'il allait lui arriver quelque chose" . . . ont déclaré avec consternation ses mécaniciens peu après la catastrophe.

"Ce pressentiment," ont-ils ajouté, "il l'avait depuis quelque temps déjà. Depuis son accident, il y a deux semaines au cours d'une autre série d'essais. Le Bluebird avait été frappé de plein fouet par une mouette, alors qu'il filait à plus de 215 milles. "Il s'en est fallu de peu", avait alors déclaré Campbell, "quelques pouces de plus et ça y était". L'Oiseau bleu n'avait pourtant été que légèrement endommagé et Campbell reprit ses essais quelques jours plus tard.

Très superstitieux, le champion avait passé de longues heures ces derniers jours à faire des patiences: la veille, il avait tiré un as de pique suivi d'une dame de la même couleur. Il dit à son mécanicien et ami Léo Villa "Mary d'Ecosse a tiré les mêmes cartes avant d'être exécutée à la hache. Je sais maintenant que quelqu'un de ma famille va mourir".

UN AS DE LA VITESSE DISPARAIT — Donald Campbell, âgé de 45 ans, fameux coureur de vitesse anglais, photographié ici au cours de son dernier voyage en Australie en 1963, s'est tué, hier, à bord de son hydro-glisseur à réaction. (Téléphoto PC)

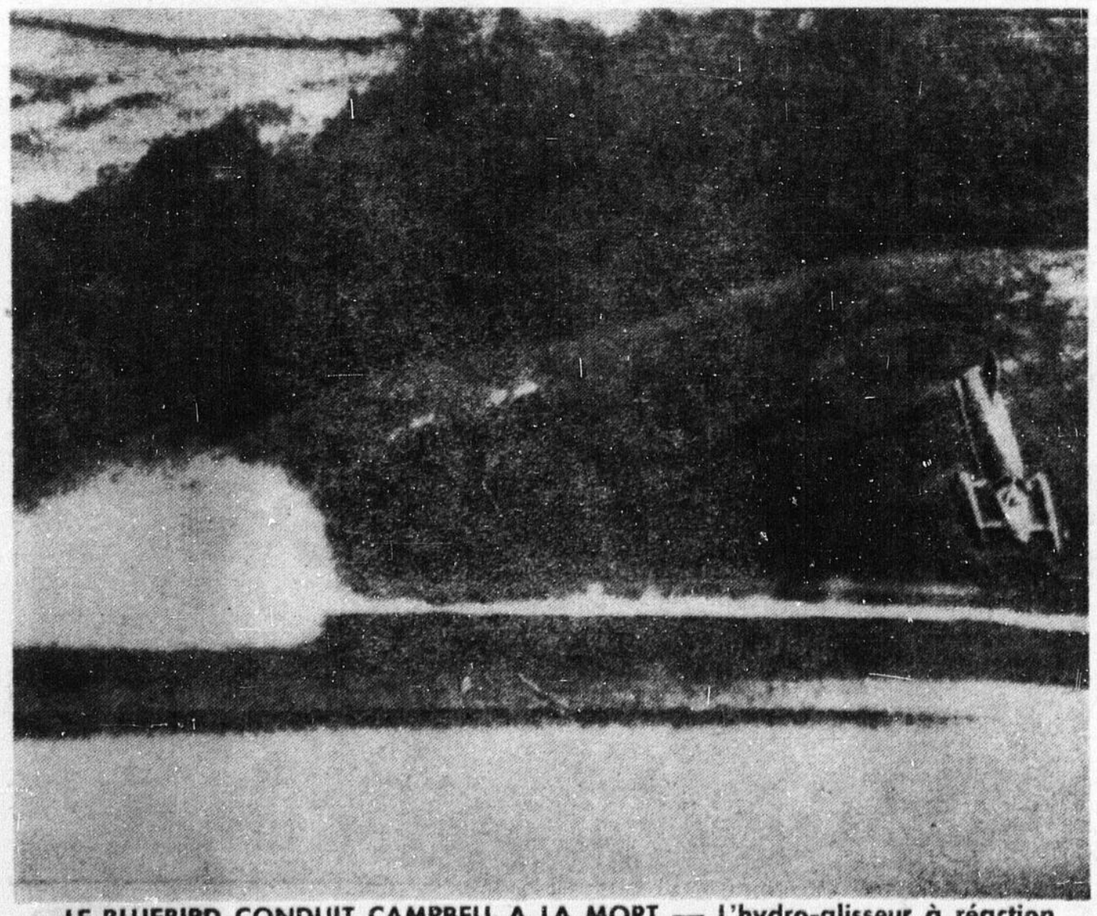

LE BLUEBIRD CONDUIT CAMPBELL A LA MORT — L'hydro-glisseur à réaction Bluebird, conduit par l'as anglais de la vitesse, Donald Campbell, bondit brusquement de la surface de l'eau du lac Coniston en Angleterre, hier, avant d'exploser et de couler. Dans un essai pour battre son propre record mondial de vitesse sur l'eau, l'Anglais filait à 310 milles à l'heure. Le conducteur de 45 ans a coulé avec son bolide. (Téléphoto PC)

Dave Boeda y va de trois buts

Grâce à un gain de 5-1 aux dépens du C.S.L. de Donnacona, les Canadiens de Lévis ont rejoint leurs adversaires d'hier soir, au troisième rang du classement de la Ligue junior "B" Québec-District.

Jean Guay et Denis Langevin ont brillé pour les vainqueurs avec une paire de buts chacun, l'autre étant marqué par Lepage. Le seul compteur des perdants fut Jacques Roy.

Les Canadiens en étaient à leur premier triomphe au cours de leurs huit dernières joutes.

AUTRE JOUTE NULLE

Les deux premiers clubs de la Ligue, le C.T.R. et le Couillard de Sainte-Foy, ont fait match nul au compte de 4-4, le neuvième verdict nul de la saison.

Un but de R. Tremblay, trois minutes avant la fin, sur un lancer de punition, avait procuré une avance de 4-3 au C.T.R. mais Dave Boeda, avec son troisième but de la joute, a répliqué une minute plus tard. Denis Leblond a enfilé l'autre but du Couillard, tandis que Gagné, Marcotte et Desmeules se sont partagé les autres buts du C.T.R.

Les Packers favoris pour le "Super Bowl"

RENO (PA) — Les preneurs aux livres favorisent officiellement les champions de la Ligue Nationale de football, les Packers de Green Bay, par 13 points pour vaincre les champions de la Ligue Américaine de football, les Chiefs de Kansas City, lors du Super Bowl à Los Angeles le 15 janvier.

Nouvelle règle sur les coups retenus

NEW YORK (PC) — Les joueurs de baseball qui sont retirés en se sacrifiant alors que leur équipe tire de l'arrière par une forte marge ne profiteront plus de ce sacrifice automatique, a annoncé, hier, le comité des règlements.

Charley Segar, président du comité, a révélé que le règlement se lira désormais comme suit: "N'enregistrez pas un sacrifice lorsque, dans l'opinion du marqueur officiel, le frappeur tente plutôt de frapper un coup sûr que de faire avancer un coéquipier sur les sentiers. Dan un tel cas, créditez le frappeur d'une présence officielle au bâton."

Dans un autre changement adopté, un coureur pris en souricière qui atteint le coussin suivant sans l'aide d'une erreur sera désormais crédité d'un but volé même s'il n'a pas eu l'intention de voler un but en premier lieu.

Après une dégringolade comme recrue, Ed Giacomin a maintenant la "clé du succès"

NEW YORK (UPI) — Ed Giacomin, lui-même substitut à un moment donné au cours de la saison dernière, croit fermement qu'il n'y a pas de substitut pour exécuter le travail difficile.

Cette philosophie a payé de florissants dividendes au gardien de but, âgé de 27 ans, des Rangers de New York, qui dans l'espace d'une seule année s'est élevé d'un poste de doublure sur la plus mauvaise équipe de la Ligue Nationale de hockey à un rôle de premier plan avec l'un des meilleurs clubs du circuit.

TRAVAILLER FORT

Bien que la transformation ait été sensationnelle, elle n'est tout de même pas accidentelle. Le poste de Giacomin l'a obligé à travailler très fort. Sa consécration au hockey lui a gagné le respect de ses coéquipiers et spécialement de son entraîneur.

"J'aime la façon qu'il a d'être toujours sur le qui-vive", déclare le gérant-instructeur des Rangers, Emile -Cat- Francis, lui-même un ancien gardien de but.

"Lorsque vous connaissez son caractère", ajoute-t-il, "vous savez qu'il fait tout ce qu'il peut".

"Lorsque les événements ne tournent pas à son avantage, il lutte d'autant plus fort", poursuit le gérant-instructeur.

Giacomin qui n'a accordé qu'une moyenne de 2.22 buts par joute, la deuxième meilleure dans la ligue, et a aidé les surprenants Rangers à s'élever de la dernière à la première place dans le classement s'est présenté au camp d'entraînement de New York avec un poids idéal de 170 livres, et était déterminé à faire ses preuves après avoir failli sous le flot de publicité durant sa campagne de recrue.

IL VEUT TOUT ARRETER

"Il veut arrêter tous les caoutchoucs qu'on lui envoie, même dans les exercices", note le fier Francis.

"Les autres joueurs aiment cette attitude", explique-t-il.

"Il ressemble beaucoup", poursuit l'instructeur "au gardien de but de Toronto, Johnny Bower qui est encore dans la Ligue parce qu'il est un très dur travailleur".

Giacomin qui était généralement considéré comme le plus magnifique gardien de but des ligues mineures quand les Rangers l'ont acquis du Providence, de la Ligue Américaine, en échange de quatre joueurs, en mai 1965, a eu un excellent départ à New York à sa première année. Cependant, il s'est graduellement laissé aller avec l'équipe et a terminé la saison en tant que gardien de but substitut derrière Cesare Maniago.

"Je ne connaissais personne ici l'année dernière", dit maintenant Giacomin.

"Je n'avais jamais joué avec eux", explique-t-il, "il m'a été difficile de m'adapter".

"Je suppose ajoute l'Ontarien de Sudbury, "que toute cette publicité ne m'a pas aidé. Etre une recrue est un dur moment à passer, spécialement dans cette ligue, la meilleure qui soit".

IL SAVAIT QUOI FAIRE

Mais loin de se décourager de cette saison, Giacomin savait qu'il pouvait faire mieux et s'est organisé pour le prouver.

"Au camp, dit-il, j'ai su que je devais déclasser un homme. Je savais très bien aussi que j'avais le talent pour jouer mieux que Cesare".

Aujourd'hui, Giacomin a non seulement expulsé Maniago, mais il a aussi surpassé tous les autres gardiens de but de la ligue.

"Il n'y a aucun doute pour moi", estime Francis, "qu'il sera la plus grande étoile des gardiens de but".

"Il a fait d'énormes progrès", ajoute l'instructeur. "Il nous a gardé dans un nombre illimité de parties avec des arrêts clefs".

MONTEE SURPRENANTE

La surprenante montée des Rangers à la première position du classement est, de fait, un autre facteur positif qui ajoute du crédit à Giacomin. Il est de plus sur un pied d'égalité avec le gardien de but de Detroit Roger Crozier, pour les blanchissages cette saison, soit quatre et dans ce fait, il y a une autre histoire.

"Cette première joute sans but — celle du 23 octobre contre Toronto — a réellement assuré ma confiance", remarque Giacomin qui n'avait aucun blanchissage à son crédit en 36 joutes dans la LNH l'an passé.

"Et puis, ce premier blanchissage sur la route — lors de la joute du 30 novembre à Chicago — m'a donné de la hardiesse. On se croit toujours très bon après avoir battu Montréal au Forum ou Chicago au Stadium.

LA CONFIANCE

"La confiance a été l'un des facteurs importants de mon jeu cette année, mais les cinq gars qui jouent en avant de moi y sont pour quelque chose aussi.

Giacomin a été critiqué pour sa tendance à s'écarter du filet la saison dernière et au début de la campagne en cours. Mais au cours des récentes semaines, il a été très rarement surpris hors de sa cage grâce à certains conseils de Francis.

"Emile m'a montré les dangers qu'il y avait d'aller rôder et m'a fait voir comment un gardien de buts peut perdre sa concentration", explique Giacomin.

"Il m'a dit, entre autres choses que si le caoutchouc se dirige dans un coin, laisse-le où il se trouve, car personne ne peut compter de cet endroit. Il me fait remarquer des points qui ne m'ont jamais été enseignés lorsque j'étais dans les mineures".

Une qualité qui lui vaut l'attachement des membres de son équipe est son refus de critiquer un autre joueur.

"Il n'offre jamais d'excuse" note la grande vedette Boom Boom Geoffrion, qui fait un retour avec les Rangers après avoir été instructeur pendant deux ans.

"Nous faisons tous des erreurs", ajoute-t-il, "mais Eddie ne dira jamais rien. Je le respecte et je pense qu'il est un excellent gardien de but".

ANNONCE

Sachez vous plaindre et l'on vous écoutera!

Quand vous êtes en droit de vous plaindre, sachez comment le faire. Si les sociétés industrielles et les grands magasins font de sérieux efforts pour améliorer sans cesse leurs services des réclamations, le public, lui, n'a guère fait de progrès dans l'art de réclamer. Il suffit pourtant, de l'avis unanime des spécialistes, d'appliquer quelques règles très simples que vous connaîtrez en lisant Sélection du Reader's Digest de janvier!

ADRIEN THIBAULT LTÉE

VENTE de JANVIER

PALETOTS
de marque "Durolex", Cavalry Twill, Prestige de Crombie, etc... Val. de $125. - $135. - $150. SPECIAL..... 95.00

PALETOTS
De marques Crombie de luxe, Kildoc Shetland, Capalana Cloth, etc... Val. rég. jusqu'à $100.00 SPECIAL..... 65.00

COMPLETS PRETS A PORTER
Fameux tissus d'importation anglaise. 1er groupe: val. rég. $85.00 à $100.00. Spécial..... 59.00
2e groupe: val. rég. $110.00 à $125.00 Spécial..... 69.00

Escomptes de
Nous honorons la carte credico
20% à 30%

ENSEMBLES VESTONS SPORT ET PANTALONS
Val. rég. de $110.00 SPECIAL..... 69.00

VESTONS SPORT
Val. rég. $55.00 à $80.00 SPECIAL..... 39.00

Fameuses CHEMISES
De marque Forsyth, en tissus Oxford (Botton down) val. rég. de $8.00 SPECIAL..... 5.00

CRAVATES
Val. rég. jusqu'à 3.50 Spécial 1.50 ch.
3 pour 4.00

TOUTE NOTRE MARCHANDISE REGULIERE EST REDUITE !

ADRIEN THIBAULT LTÉE
235 rue St-Joseph est — Tél.: 524-2581
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN